

ifop

PLANÈTE
PUBLIQUE
Conseil en politiques publiques

MAIRIE DE PARIS



Conférences citoyennes

« Face aux nouveaux usages et enjeux de l'espace public parisien, quels leviers pour un Paris plus propre ? »

Cette synthèse est issue de l'ensemble des 7 avis élaborés par 105 citoyens représentant la diversité de la population parisienne et répartis en 7 groupes en fonction de leurs arrondissements de résidence, et restitue fidèlement leurs réflexions, leurs opinions ainsi que les recommandations qu'ils ont adressés à la Ville de Paris à l'issue de leurs travaux.

1. La propreté à Paris, une question dont les enjeux dépassent le strict cadre du quotidien

1.1 Une propreté dont la perception reste nécessairement subjective

L'ensemble des citoyens fait état de constats relatifs à la malpropreté. Ses manifestations sont multiples, omniprésentes et quotidiennes. L'absence de propreté se caractérise au travers de manifestations très diverses, au premier rang desquelles se trouvent les épanchements d'urine et les déjections canines, la présence d'encombrants sauvages et les mégots, ainsi que divers déchets et ordures.

Les divers arrondissements s'accordent pour faire le constat d'une triple pollution. Celle-ci est avant tout visuelle, et crée une situation de désordre permanent ; les encombrants sont ici particulièrement visés. Elle est ensuite sanitaire, les détritiques attirant les nuisibles et générant de véritables craintes vis-à-vis de potentielles maladies ; elle est enfin olfactive, sa manifestation la plus criante étant les épanchements d'urine.

Or, il semblerait qu'un espace public propre engage ses occupants à le maintenir en l'état, grâce à un phénomène de cercle vertueux. A l'inverse, la présence de souillures ou déchets peut créer un cercle vicieux de l'incivisme, ressenti alors comme la norme sociale en vigueur.

1.2 Une propreté qui semble fonctionner à deux vitesses

Face à ces malpropretés, les citoyens n'apprécient pas de la même manière les moyens déployés par la Ville. Dans les 9^e, 10^e, et 11^e arrondissements, ainsi que dans les 12^e, 13^e et 14^e arrondissements, les citoyens notent un manque d'équipements de propreté dans les rues comme les poubelles, les cendriers visibles, les colonnes à verre, ou les sanisettes. Dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, l'ampleur des moyens mis en place par la Ville a été prise en compte : les citoyens ont conscience, après avoir rencontré les cadres de la DPE, de l'importance des moyens matériels et budgétaires pour faire avancer l'entretien de l'espace public. Les efforts en matière d'information et de sensibilisation ont été appréciés, notamment dans les 19^e et 20^e arrondissements (avec les campagnes d'affichage réalisées ainsi que la mise en place de l'application « Dans Ma Rue ») de même que l'accompagnement des citoyens dans leurs efforts (3975 pour l'enlèvement gratuit des encombrants, poubelles pour le tri sélectif mis à disposition des résidents, déchetteries ouvertes le dimanche, sanisettes ouvertes 24h sur 24, etc.). Plusieurs groupes notent la qualité du travail fourni par les agents de terrain, dont le nombre a augmenté avec un impact visible sur la propreté.

Pourtant, si les moyens mis en place par la Ville de Paris sont jugés considérables, des interrogations voient le jour sur la manière dont sont répartis ces moyens entre arrondissements et, à une échelle plus fine, ciblés entre les différents lieux. Les citoyens témoignent d'une inadéquation des moyens

aux besoins spécifiques de certains quartiers, où les usages de l'espace public confrontent les services de la propreté à des défis particulièrement importants. **Seuls les riverains des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e arrondissements font état d'une véritable amélioration vis-à-vis de la propreté de l'espace public**, principalement au regard des déjections canines.

Le constat d'une double hétérogénéité, au regard du niveau de propreté entre les arrondissements et à l'intérieur même des arrondissements, vient poser la question des causes et des responsabilités de la malpropreté. Ce constat interroge les citoyens sur les **usages différenciés de l'espace public** (responsabilité des citoyens) et sur le **traitement inégal** des quartiers par les services de la Ville. Autrement dit, la malpropreté peut être imputée à un usage intensif de l'espace public par les riverains, ou à une affectation des moyens non adaptée dans certaines zones. Les citoyens constatent notamment que les quartiers les plus denses sont les plus sales, alors que les quartiers « vitrine » sont les plus entretenus, malgré une fréquentation importante (rue de Rivoli, Tour Eiffel, Louvre). Certains quartiers, plus touristiques, apparaissent de fait favorisés au détriment des quartiers populaires laissés pour compte, laissant penser qu'il existe **une propreté à deux vitesses à Paris. Il existe une spécificité à cet égard pour le 18^e arrondissement**, particulièrement impacté par l'enjeu de la propreté de l'espace public. Ses habitants font en effet état d'un niveau de propreté qui s'est nettement dégradé ces dernières années et participe largement au ressenti d'une collectivité sale, d'un abandon de la part des pouvoirs publics et d'un sentiment de découragement partagé par les agents comme les citoyens.

1.3 Des enjeux qui s'ancrent dans le quotidien, mais le dépassent également

Pour une majorité de citoyens, la verbalisation peut être la condition d'un espace public plus propre. Or ceux-ci jugent que la verbalisation s'apparente aujourd'hui à une « légende urbaine », ce qui acte son inefficacité. Les opinions sont divisées quant à la visibilité des agents verbalisateurs dans l'espace public : certains jugent celle-ci trop importante, ce qui nuit à la verbalisation et à la prise sur le fait, d'autres au contraire estiment que les contrôleurs sont inexistantes ou trop peu visibles, ce qui n'a donc aucun effet de dissuasion. Les délais de paiement sont également incriminés dans le manque perçu d'efficacité de la verbalisation. Finalement, le groupe des 19^e et 20^e arrondissements est le seul groupe à affirmer l'existence d'une nouvelle dynamique à ce sujet : si la verbalisation n'est pas visible par tous, celle-ci semble en progression.

Si la responsabilité des pouvoirs publics et la volonté politique ont pu être mises en cause, les citoyens ont bien conscience de **leur part de responsabilité dans la malpropreté de la Ville** et, à plus large échelle, de l'ensemble des usagers de l'espace public, qui commettent de nombreuses incivilités. En cause, les citoyens pointent à la fois **l'absence de sensibilisation sur la propreté et l'absence d'acquisition de réflexes dès le plus jeune âge**, et le **manque d'investissement et d'implication des divers usagers**, qu'ils soient simples citoyens ou professionnels (les commerçants ne responsabilisant pas assez leur clientèle, et les entreprises pouvant avoir un impact considérable ne jouant pas toutes le jeu).

Enfin, la malpropreté est également pour les citoyens le fait d'un **manque de coordination entre les différents acteurs de la Ville** au sujet de la propreté : entre services de la Ville tout d'abord, mais également entre la Ville et les régies et partenaires, comme la RATP par exemple. A cela s'ajoute un **manque de communication et d'information de la part de la Ville**, à destination des citoyens français

comme des touristes. Ce déficit de communication entretient une méconnaissance qui nuit à l'adoption de « bons gestes ».

Cette situation de malpropreté est problématique, en ce qu'elle impacte le bien-être quotidien à vivre à Paris, et en ce qu'elle conditionne la capacité à bien vivre collectivement. De fait, tous font état des **conséquences néfastes du déficit de propreté sur la capacité à bien vivre collectivement en partageant son espace avec autrui**, corolaire de la vie dans l'une des capitales les plus densément peuplées d'Europe, voire du Monde. La malpropreté, voire la saleté de certains lieux parisiens est donc jugée problématique car elle conduit à une **posture de fermeture sur soi** particulièrement néfaste dans la collectivité.

2. Des causes de la malpropreté multiples, entre responsabilités individuelles et nouveaux usages de la ville

Les causes de la malpropreté sont plurielles. Elles résident en partie dans une inadaptation aux diverses évolutions qui traversent la société actuelle. Ces mutations concernent la vie quotidienne des Parisiens, mais aussi, à plus grande échelle, la société française dans son ensemble.

2.1 Des causes bien identifiées dans le présent

En premier lieu, les citoyens constatent que Paris est (de plus en plus) une fête : la vie nocturne et événementielle de la capitale se développe, ce qui se caractérise par l'investissement des espaces publics en lieux festifs (rues piétonnes, parcs, quais de Seine, concerts à côté de la Tour Eiffel, événements dans les jardins du Louvre...). Cette évolution, d'autant plus problématique en été, provoque des nuisances importantes dans les quartiers concernés. **Globalement, les Parisiens s'approprient de plus en plus les lieux extérieurs** comme les terrasses, ou les lieux à proximité des ventes de restauration rapide, ce qui génère, couplé à l'interdiction de fumer dans les lieux publics, plus de nuisances et de déchets sur l'espace public (mégots, épanchements d'urine, etc.). La Ville doit répondre à de nouvelles attentes et est confrontée à une véritable redéfinition des usages de l'espace public : en conséquence, l'espace public s'agrandit avec la création de nouveaux quartiers, la piétonisation des berges ; Paris vit plus intensément et est plus largement utilisé par les Parisiens. **Ces nouveaux modes de vie impactent directement et complexifient fortement l'entretien de l'espace public, partagé par tous.**

Parallèlement, et en raison de son attractivité, Paris génère de plus en plus de passages de différentes populations (Parisiens, travailleurs, touristes, etc.) et par conséquent plus de détritiques (alimentaires, canettes, encombrants, etc.) et de dégradations (graffitis, affichage sauvage, bris de verre, etc.). Le flux d'utilisateurs, très conséquent, ainsi que la densité par ailleurs très élevée de la ville provoquent de nombreuses nuisances en terme de propreté de l'espace public. **A ce sujet, les citoyens constatent une recrudescence de la pauvreté qui conduit de nombreuses personnes à vivre dans la rue, aboutissant à de nouveaux défis en matière de propreté de l'espace public.** L'arrivée de migrants en périphérie de la ville participe également de cette évolution. Or ces changements ont de profonds impacts sur l'utilisation de l'espace public avec l'accroissement des besoins. Les citoyens du 18^{ème}

arrondissement ont particulièrement fait état de ces mutations et des défis qu'elles posent en termes de propreté de l'espace public.

Autre évolution propre à la capitale, Paris, « Ville Monde », est de plus en plus multiculturelle. De nombreuses cultures cohabitent, et toutes n'ont pas le même usage de l'espace public. Si les Parisiens sont fiers de la richesse que confère cette mixité, ils regrettent que celle-ci génère des incivilités, même non voulues. La diversité culturelle des Parisiens (coutumes, traditions) et la multiplicité des types de rapport à l'espace public créent également une hétérogénéité des modes de vie. **Indirectement, la composition des quartiers évolue et requiert des pouvoirs publics une adaptation permanente à des réalités diverses, ce qui constitue un défi dans l'adaptation des moyens aux besoins.**

Enfin, Paris se tourne de plus en plus vers les mobilités douces. Les cyclistes et piétons sont de plus en plus nombreux et s'approprient l'espace public. Cette nouvelle demande pour plus de mobilités douces a eu pour conséquence une multiplication des aménagements des voies cyclables et piétonnes, et pose la question de l'adaptation des méthodes et du matériel de propreté actuel.

2.2 Des évolutions sociétales et de nouveaux usages qui posent de nouvelles problématiques à la propreté

Mais les évolutions à l'œuvre dépassent le quotidien des Parisiens. Il s'agit aussi d'évolutions sociétales. Les citoyens ont constaté une très forte montée de l'individualisme, qui pousse de nombreux citoyens à ne pas réfléchir en termes de collectif, mais surtout en fonction de leur utilité individuelle.

Les changements de modes de consommation ont également un fort impact sur la gestion des déchets. Les conditionnements et les emballages se multiplient, de même que la vente à emporter qui génère beaucoup de déchets sur la voie publique, alors que le matériel de tri n'y est pas immédiatement disponible. La façon de produire des biens évolue elle aussi : leur faible durabilité, qui s'accompagne pour les citoyens d'une obsolescence programmée, a pour conséquence une surproduction de déchets et notamment une multiplication des encombrants sur la voie publique (de l'emballage alimentaire au meuble usagé en passant par les équipements électroniques défectueux). **Tous constatent les conséquences des modes de consommation sur la masse et la gestion des déchets.** Parallèlement à cela émerge une nouvelle façon de consommer, qui se résume par la formule « Je consomme donc je suis ». **Ces réalités** confrontent les citoyens au **consumérisme**, aujourd'hui partie intégrante de nos manières de vivre et questionnent sur la manière dont il est possible d'accompagner une prise de conscience à ce sujet.

Si ces mutations sociétales sont préoccupantes au regard la masse et la gestion des déchets produits, elles s'accompagnent également de nouvelles opportunités. Certains ont en effet perçu une véritable prise de conscience à l'égard des conséquences néfastes de ces modes de consommation et de la nécessité d'adopter des comportements plus vertueux et durables. D'une part, de nombreuses initiatives voient le jour et témoignent d'une **volonté d'inscrire les comportements dans une logique collective**, chacun à son échelle. Le développement des bacs à compost, le recours aux vide-greniers et aux réseaux associatifs pour réparer ou éviter de jeter les meubles et appareils électroménagers usagés, l'apparition des jardins partagés et des espaces végétalisés en sont autant d'exemples. D'autre

part, les citoyens constatent que des mesures **politiques jugées a priori impossibles à mettre en place peuvent être effectives**, comme l'interdiction de la distribution de sacs plastiques gratuits dans les supermarchés, imposée par les pouvoirs publics mais aujourd'hui acceptée par les consommateurs. Enfin, les citoyens notent que les **jeunes générations sont bien plus sensibilisées au développement durable** ; l'effort de prévention semble porter ses fruits et certains nouveaux gestes deviennent automatiques. **Le changement de comportements sur le temps long est donc envisageable.**

2.3 En conséquence, la propreté de l'espace public soulève de nombreux défis plus larges que le seul service rendu aux Parisiens

Face à ces constats et ces évolutions sociétales se dessinent les principaux défis en ce qui concerne la propreté de l'espace public.

En premier lieu se dessine un enjeu de cohésion et de lien social entre Parisiens et autres usagers de l'espace public. L'entente et la cohésion collective peuvent être mises à mal par le non-respect des règles de propreté, même si seulement une infime partie de la société ne les respecte pas. Un climat social morose ne génère pas de comportements vertueux et ne facilite pas le vivre ensemble, dans la mesure où chacun dans un tel contexte tend à se replier sur ses préoccupations individuelles. A titre d'exemple, la justification des comportements incivils par le fait de payer des impôts et d'en attendre un « retour sur investissement » est une difficulté constatée lors des débats. *A contrario*, des espaces publics propres peuvent être réappropriés par les usagers qui peuvent alors nouer des contacts et créer des liens. **La notion de propreté est donc en premier lieu un enjeu qui conditionne la capacité à bien vivre en tant que collectif.**

A cet égard, la mobilisation des différents utilisateurs constitue un défi d'une importance majeure. La municipalité ne peut réussir sans l'appui des Parisiens et des autres usagers de l'espace public si elle veut obtenir des changements significatifs. Cette mobilisation nécessaire doit passer par plusieurs étapes, dont la première est la **responsabilisation**. Chaque citoyen est responsable de ses actes, et si **la propreté est un respect de soi, c'est aussi un respect des autres**. Nous sommes tous co-responsables et les acteurs publics et économiques le sont également. Or certains constatent un manque de responsabilité des habitants face aux différentes mesures déjà mises en place (notamment avec le service gratuit mis en place pour récupérer les encombrants) et de nombreuses incivilités (jet de déchets, bouteilles et canettes, notamment sur le Canal Saint Martin). **Il semble que la malpropreté demeure un souci du fait de l'irresponsabilité des usagers de l'espace public, et ce malgré les moyens matériels et humains supplémentaires mis en place par la Mairie.**

Cet enjeu de responsabilisation est d'autant plus marquant que la notion de propreté met au jour un antagonisme entre intérêts individuels et idéal du bien collectif. Réfléchir à la notion de propreté met en lumière une **opposition entre des intérêts individuels et un idéal du bien collectif**. En effet, rien ne pousse l'individu à s'investir personnellement pour rendre la ville de Paris plus propre dans la mesure où, quoi qu'il arrive, un service de nettoyage et de collecte est assuré par la Ville. L'absence de sentiment de responsabilité qui en résulte favorise des comportements inciviques de « **passager clandestin** » qui nuisent à la propreté globale. **A contrario, une vision partagée de la propreté comme un bien commun encouragerait des comportements vertueux, dans la mesure où la souillure de l'espace public impliquerait un préjudice pour tous.**

Si chaque acteur doit être mobilisé et responsabilisé, un enjeu d'importance pour la Ville est l'information. Il s'agit tout d'abord d'informer sur les moyens mis à disposition des Parisiens pour maintenir la propreté de l'espace public. Eteignoirs de cigarettes, moyens de tri comme le Tri'Lib, encombrants gratuits et réactifs sur prise de rendez-vous, application « Dans Ma Rue », déchetteries gratuites,... si de nombreux moyens existent, le citoyen n'est pas informé sur l'ensemble de l'offre. **Un défi pour la Ville sera ainsi de gagner en visibilité. Un autre aspect essentiel sera d'informer l'ensemble des utilisateurs de l'espace public : les touristes, dès leur arrivée sur le sol parisien, mais aussi les entreprises, les pendulaires...**

A ce stade, il convient également de souligner l'importance de la remise en cause de chaque utilisateur : la propreté est un sujet complexe car l'économie de marché induit une difficile remise en question de tous les acteurs, du citoyen aux industriels, en passant par le politique. **Chacun en est à la fois complice et victime.** Par ailleurs, « Nous sommes tous le malpropre de quelqu'un d'autre ». La notion de propreté est subjective et chacun est impliqué dans le problème global. Enfin, la propreté est un enjeu complexe qui implique des changements de comportement, sans que cela apparaisse comme une priorité pour certains, lorsque d'autres préoccupations sont plus prégnantes (crise financière, difficultés personnelles, etc.).

De manière schématique, la Ville dispose de deux leviers qui peuvent l'aider dans la mobilisation des usagers : **un levier qui concerne plutôt la répression, la verbalisation et un levier qui concerne la sensibilisation, la communication.** L'un comme l'autre interrogent, et la compatibilité ou l'arbitrage entre approches préventives et répressives suscitent de nombreux débats.

Un autre enjeu jugé significatif par les citoyens concerne l'environnement. Le maintien de la propreté de l'espace public est un enjeu beaucoup plus vaste que le seul périmètre parisien. **De fait, il s'agit également d'un enjeu de développement durable qui ne concerne pas que Paris mais la France entière, voire le Monde.** De fait, un déchet jeté à Paris se retrouve dans la Seine, puis dans la mer et les océans, ce qui génère des problèmes importants comme la création d'un 7^e continent de la taille de l'Europe dans le Pacifique. Le déchet laisse sa trace sur tout son parcours et a des conséquences néfastes sur l'environnement, et donc sur la qualité de vie et la santé en général. Les citoyens ont montré leur sensibilité sur cette question qui apparaît *in fine* plus comme **une question écologique mondiale qu'une question exclusivement parisienne.** Aux yeux des citoyens des 15^e et 17^e arrondissements notamment, mais aussi des 12^e, 13^e et 14^e arrondissements, pour le moment, **les Parisiens ne font pas le lien entre les gestes systématiques de propreté et la protection de l'environnement,** ce qui implique un nécessaire effort d'information.

A cela s'ajoute une dimension économique, d'image et de prestige. Les citoyens considèrent que la propreté de la Ville est également une **vitrine pour le tourisme, et qu'une mauvaise image a des répercussions économiques négatives.** Les Jeux Olympiques et le Grand Paris sont considérés à cet égard comme de bons moteurs, en ce qu'ils placent Paris sous l'œil du monde entier et qu'ils donnent une date butoir, mais les citoyens questionnent la **pérennité des évolutions** sur le long terme. Pour les citoyens, il est nécessaire que les efforts engagés par la Ville ne s'arrêtent pas une fois l'évènement passé.

Deux derniers enjeux concernent enfin plus directement l'organisation des services de la Ville. Il s'agit tout d'abord de l'enjeu budgétaire. La Ville doit trouver comment financer ces nouvelles charges et répartir les efforts conformément aux besoins de chaque zone, notamment en corrigeant les

déséquilibres entre arrondissements et quartiers constatés par les citoyens. Il s'agit ensuite **d'un enjeu de transversalité entre les différents services en charge de la propreté**. Pour certains notamment, il existe aujourd'hui un **manque de transversalité dans l'action menée par les différents services en charge de la propreté, entre les associations, et enfin entre les associations et la Ville, qu'il s'agira de combler**.

3. Des propositions d'actions qui prennent en compte la complexité d'une question qui recouvre de nombreux domaines et acteurs

Ces constats et la définition des enjeux inhérents à la transformation de l'espace public se sont concrétisés par de nombreuses recommandations. **Ces leviers se déclinent en différentes catégories : la sensibilisation et prévention, la verbalisation, l'organisation des moyens humains et techniques, la communication, et la réduction des déchets à la source.**

3.1 Donner plus de visibilité et de progressivité à la verbalisation

La verbalisation constitue pour les citoyens un volet d'importance. Pour la plupart, le fonctionnement de la verbalisation en matière de comportements inciviques n'est pas optimal. Il existe bien des systèmes de verbalisation, mais ceux-ci restent peu visibles. Les citoyens constatent aujourd'hui de manière globale un véritable **laxisme vis-à-vis des sanctions**. Or les sanctions sont nécessaires lorsqu'il s'agit de faire respecter la propreté de l'espace public et ce levier est essentiel pour améliorer cette dernière. **Les citoyens appellent donc de leurs vœux un accroissement de la pression et de l'injonction pour pouvoir limiter les comportements incivils, ainsi qu'un renforcement de l'échelle des sanctions**. Néanmoins, les citoyens des 19^e et 20^e arrondissements mettent l'accent sur la nécessité **d'aborder le sujet de manière mesurée et adaptée** car il ne s'agit pas d'un sujet vital comme la Sécurité routière, par exemple.

En outre, les citoyens estiment que ce levier doit être mobilisé avant tout après la mise en place d'actions de sensibilisation. **La répression va de pair avec la sensibilisation, en amont et en parallèle, pour en accentuer les effets positifs**. Si la prévention et la pédagogie conditionnent une campagne de verbalisation réussie, à l'inverse, la sanction est nécessaire pour rendre la sensibilisation efficace. Seule la **complémentarité** de ces deux volets peut permettre, pour tous les groupes, de véritables changements. **Certains groupes, comme ceux des 7^e, 8^e, 16^e et 18^e arrondissements suggèrent la possibilité de mise en place d'une campagne en deux temps, incluant un volet de verbalisation factice, puis un volet de verbalisation réelle et intense**. Cela constituerait une sorte d'avertissement, l'information étant indispensable en préalable de toute verbalisation.

La question de la gradation des sanctions à mettre en place a fait partie des débats. Les citoyens des 19^e et 20^e arrondissements souhaitent même voir mis en place un **permis de conduite citoyenne**,

avec un système de points, à l'instar du permis de conduire, permettant de **graduer les sanctions du simple avertissement à l'amende puis aux travaux d'intérêt collectif en cas de récidive.**

Les citoyens ont également abordé la question de la gradation des sanctions en fonction de la nature des infractions, certains considérant que les **amendes devraient être proportionnées au type d'infraction,** d'autres souhaitant utiliser la **verbalisation comme une vraie arme de dissuasion** avec des amendes élevées, notamment dans les 9^e, 10^e et 11^e arrondissements, mais aussi dans les 7^e, 8^e et 16^e arrondissements. Des procès-verbaux plus chers permettraient en effet de **maximiser leur caractère dissuasif.**

La question des personnes ne pouvant s'acquitter de l'amende a elle aussi été débattue. Dans les 7^e, 8^e et 16^e arrondissements, tout comme dans le 18^e, les citoyens ont émis le souhait de voir mises en place des **sanctions alternatives à l'amende,** avec des « **travaux d'intérêt civique** » ou **travaux d'intérêt général,** notamment lorsque les personnes sont dans l'incapacité de s'acquitter des amendes. Pour les citoyens des 12^e, 13^e et 14^e arrondissements, **cette possibilité pourrait même être octroyée à l'ensemble des personnes ayant commis une infraction.** Ainsi, il s'agirait de laisser le choix entre l'amende et l'action d'intérêt général, comme quelques heures de nettoyage dans la rue, qui permettrait **d'intensifier l'engagement citoyen.**

Un autre axe de réflexion concerne les différents acteurs qu'il s'agit de verbaliser. L'ensemble des acteurs doivent être visés, qu'ils agissent en tant que **citoyens, entreprises, ou visiteurs.** Pour les citoyens de 7^e, 8^e, 16^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, **l'échelle des pénalités est à faire varier en fonction de l'acteur visé** et les entreprises ayant des comportements incivils devraient être sanctionnées de manière encore plus sévère que les particuliers, notamment dans le secteur du BTP (gravats, etc.), à l'égard des cafés et restaurants, des chaînes de restauration rapide, et des « Food Trucks » qui ne semblent pas suffisamment ciblés par l'appareil répressif. Un souhait a été émis de voir ces acteurs davantage sanctionnés, une minorité soulignant que l'interdiction de fumer dans les lieux publics est à la source des nuisances observées aux alentours des lieux de convivialité et de restauration.

Une réflexion particulière a également été engagée autour des **agents verbalisateurs** et l'efficacité de leur travail :

- Pour les citoyens des 9^e, 10^e et 11^e arrondissements, au regard du faible nombre d'agents verbalisateurs (40 agents), il faudrait pouvoir **augmenter leurs effectifs** ; les citoyens des 19^e et 20^e arrondissements se prononcent même en faveur de l'extension du pouvoir de verbalisation par d'autres acteurs du domaine public parisien (policiers, gardiens de parcs,...) ;
- Pour les citoyens des 12^e, 13^e, et 14^e arrondissements mais aussi des 19^e et 20^e, **les amendes devraient pouvoir être réglées lors de la verbalisation et non par voie de procès-verbal** ; il faut davantage favoriser le paiement sur place, comme cela est fait par la RATP ;
- Les citoyens du 18^e arrondissement jugent nécessaire la présence d'un agent assermenté avec les équipes de verbalisation de la DPSP, de manière à recueillir efficacement les identités et adresses des contrevenants ;
- Le groupe des 15^e et 17^e arrondissements pose la question du **style vestimentaire des agents verbalisateurs,** le fait qu'ils soient en civil ou en uniforme ayant un impact sur leur **visibilité dans l'espace public,** et donc sur **l'effet de dissuasion potentiel** ;

- Enfin, il s'agirait de créer une proximité des agents verbalisateurs avec le quartier et sa population, toujours pour les 15^e et 17^e arrondissements, ce qui pourrait également favoriser une meilleure égalité de traitement entre quartiers face à la verbalisation.

3.2 Stimuler et s'appuyer sur le rôle prescripteur des enfants et des adolescents...

Les citoyens mettent en avant l'importance de l'apprentissage des normes et des bonnes pratiques dès le plus jeune âge pour que celles-ci soient ancrées dans les comportements et les mentalités. Or, pour les citoyens, il existe actuellement quelques failles dans le système éducatif, aussi bien au sein des familles que dans les écoles, sur les questions de propreté des espaces communs, et, plus généralement, du respect des autres.

Ce levier éducatif peut donc permettre des avancées pour ce qui est de l'amélioration de la propreté de l'espace public : si un certain laxisme sur l'apprentissage de ces questions éducatives peut être mis en avant dans quelques groupes, une marge de progression significative semble pouvoir être exploitée dans les écoles et les centres éducatifs, des lieux d'apprentissage de la vie commune propices au développement de comportements citoyens vertueux, et durablement ancrés. Les enfants demeurent beaucoup plus réceptifs que les adultes et c'est par eux que les changements s'opèrent. Le rôle prescripteur des enfants et adolescents a été mis en avant, considéré comme un vecteur primordial d'une sensibilisation de tous, « par capillarité ». Inscire le respect de l'espace public dans le comportement des jeunes Parisiens peut par ailleurs conduire à ce que l'attention portée à son respect demeure une fois ceux-ci devenus adultes, puis parents. Dans ce cadre, l'éducation à la propreté de l'espace public pour les enfants est réclamée de l'ensemble des citoyens.

Dans la pratique, les citoyens souhaitent voir cet effort de pédagogie adapté à chaque âge. Si l'apprentissage doit d'abord se faire en maternelle et au primaire, il doit suivre une certaine continuité au collège et lycée. Certaines suggestions ont été faites pour adapter les programmes en fonction de l'âge :

- Les approches ludiques doivent être établies en priorité pour les plus jeunes ; l'idée de mettre en place une mascotte pour les plus petits a été évoquée par plusieurs groupes (18^e, 19^e, 20^e arrondissements), ou encore d'utiliser les supports vidéos ou médias (19^e, 20^e, 9^e, 10^e, 11^e arrondissements), ou encore les ateliers théâtre (19^e, 20^e arrondissements) ;
- Pour les plus âgés, la fonction d'ambassadeurs de la propreté pourrait être créée (18^e arrondissement) ; la question de la propreté pourrait également être abordée dans le cadre des cours d'éducation civique au collège (19^e et 20^e arrondissements).

Tout en ayant à l'esprit que l'éducation au collège et au lycée n'entre pas dans les compétences de la Ville, les citoyens considèrent toutefois que la municipalité peut avoir un rôle précurseur et d'accompagnement vis-à-vis des acteurs du secondaire. L'apprentissage des prérequis à la vie collective est une des missions essentielles des pouvoirs publics et la Mairie de Paris doit, dans la mesure du possible, intervenir. Son rôle pourrait par exemple s'avérer central dans la formation de personnels extérieurs à l'Education Nationale pour qu'ils interviennent dans les établissements scolaires, ou encore dans la création de la fonction de « délégués de la propreté » que pourraient endosser certains agents de terrain et qui pourraient intervenir dans les écoles.

Les citoyens ont insisté sur l'importance de l'apprentissage théorique, mais également pratique, de la propreté des espaces communs. Cela peut passer par des sessions de nettoyage de la salle de classe, qui ont été réclamées par de nombreux groupes (7^e, 8^e, 16^e, 18^e, 19^e, 20^e arrondissements), mais aussi par des visites de centres de déchets ou des rencontres avec des agents de propreté. Ces dernières sont particulièrement importantes afin que les jeunes Parisiens prennent conscience de la réalité du métier, de la diversité des tâches et des outils et engins employés, du rôle incontournable de cette profession pour la collectivité comme de l'impact sur le collectif de gestes individuels banals, mais aux effets délétères. **Ces mises en situation constituent un aspect central pour impliquer efficacement les enfants et leur faire apprendre et comprendre les bons gestes en fonction de chaque âge.**

Les citoyens des 7^e, 8^e et 16 arrondissements ont enfin mis en avant la place des symboles, au-delà des efforts quotidiens. Selon eux, il conviendrait de matérialiser l'implication des écoles de Paris sur le sujet de la propreté à travers la création d'un évènement. Ainsi, une journée spéciale sur la propreté pourrait être organisée deux à trois fois par an, dans tous les établissements scolaires de la capitale avec des intervenants extérieurs, des activités ludiques ; cet évènement pourrait astucieusement se dérouler quelques jours avant la journée spéciale de grand nettoyage de Paris (anciennement « Paris fais-toi belle ») de manière à mobiliser également les parents.

3.3 ... sans oublier les adultes

Si l'attention a davantage été portée sur les enfants en raison de leur rôle prescripteur pour ce qui est de la pédagogie, certains groupes ont également abordé le sujet de la sensibilisation des adultes. Dans les 12^e, 13^e et 14^e arrondissements, les citoyens considèrent ainsi qu'il faut également s'intéresser à la responsabilisation collective. Il faut **montrer l'importance du vivre ensemble et du bien-être collectif et individuel**. Il faut changer les comportements de chacun, de façon à plus agir que critiquer. *In fine*, il faut chercher à **créer en chaque individu, adulte ou enfant, un réflexe automatique et naturel**, qui ne passe pas simplement par la répression.

D'autres idées ont ponctuellement été notées concernant la sensibilisation :

- Au total, pour responsabiliser les commerçants comme les consommateurs, il pourrait être envisagé de réaliser une charte bilatérale mettant en avant les engagements nécessaires (9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e arrondissements) ;
- Des événements peuvent être organisés pour mobiliser le plus grand nombre, comme les journées de ramassage, les concours de ramassage de mégots par quartiers, l'exposition d'œuvres ayant pour matière première des déchets, etc.

A noter que certains citoyens se sont démarqués par leur volonté de s'engager et de participer à l'effort de sensibilisation fait par la Ville, en proposant de montrer **l'exemple dans leur quotidien et de rendre la norme visible en matière de propreté.**

Au-delà des simples usages, les citoyens estiment en effet que chacun peut avoir un rôle pour diffuser la pédagogie à l'ensemble des concitoyens. L'idée que le bien-être et le bonheur sont davantage partagés par les résidents d'une ville propre est un message que les participants se sentiraient prêts à porter. Certains citoyens ont affirmé l'intention de **s'investir bénévolement dans des actions concrètes et ponctuelles menées par la Ville de Paris** pour apporter leur contribution au

ramassage des ordures ou au nettoyage des berges par exemple. Cet engagement pourrait être valorisé sous la forme d'une journée mensuelle tournée vers la propreté ou la prévention.

3.4 Communiquer, toujours

Ce levier est un autre élément fondamental dans la sensibilisation et la prévention des comportements inciviques dans une démarche d'accompagnement au changement.

3.4.1 Donner de la visibilité à l'existant

Nombreux sont les citoyens qui estiment ne pas avoir été suffisamment informés jusqu'alors, ne se rappelant pas de campagnes marquantes ces dernières années sur le sujet de la propreté de l'espace public. **Le manque de communication entretient par ailleurs la méconnaissance de nombreux procédés, pratiques et outils de propreté existants**, tels que l'application « Dans Ma Rue », l'existence de cendriers de poche ou de poubelles résistantes au feu.

La communication à visée informative, pour anticiper les changements à venir, doit être développée ; pour les citoyens de 15^e et 17^e arrondissements par exemple, les changements (comme les échéances de 2022, tri de tous les plastiques et de 2025, tri à la source de tous les biodéchets) doivent être expliqués suffisamment en amont pour être pleinement adoptés et efficaces.

Pour de nombreux citoyens, ces campagnes posent question en ce que **leur impact est difficilement mesurable.**

Néanmoins, les campagnes de communication déployées sur le thème de la propreté apparaissent souvent invisibles pour de nombreux participants, noyées dans une multitude de campagnes d'information de tout ordre.

In fine, la communication paraît largement insuffisante, certains allant jusqu'à affirmer qu'elle est sans impact sur le citoyen.

Différents objectifs pour la communication de la Ville sur le sujet ont été isolés. Il s'agit avant tout d'informer et de donner de la visibilité aux différents services, équipements et moyens proposés aux citoyens et déjà en place : l'application « Dans Ma Rue », l'enlèvement gratuit des encombrants *via* le 3975 ou le site Internet de Paris, les déchetteries gratuites, les sanisettes gratuites et ouvertes 24h sur 24 représentent autant de services efficaces et spécifiques à Paris, sans pour autant que les Parisiens en soient tous informés.

Il s'agit ensuite d'informer et de donner de la visibilité à certains événements propres à Paris : certaines actions devraient bénéficier d'une **visibilité accrue**, en premier lieu la Journée du grand nettoyage qui se déroule chaque année fin septembre et constitue un **bel outil de sensibilisation.**

Il apparaît également nécessaire d'informer sur la législation actuelle et les sanctions encourues en cas de manquement ; ici la communication, associée en aval à la verbalisation, pourrait avoir un impact fort et durable sur les comportements inciviques, comme cela a été le cas il y a quelques années avec la campagne contre les déjections canines.

Il s'agira enfin d'informer **les citoyens, dès le plus jeune âge, de l'impact environnemental de l'abandon des déchets sur la voie publique**. Par exemple, un mégot pollue 500 litres d'eau. La nourriture abandonnée facilite la prolifération des nuisibles. Déchets, mégots et autres détritiques occasionnent des dépenses considérables qui pourraient être évitées si chacun était informé. Ce volet permettra *in fine* de **responsabiliser et impliquer les publics visés**. Il est important de faire preuve de pédagogie pour **sensibiliser la population aux différentes problématiques et à l'impact des actes de chacun sur l'espace public**. L'objectif est de responsabiliser le citoyen, de lui faire prendre conscience des problèmes sans le culpabiliser. Dans cette même dynamique positive, il apparaît important de rendre compte, dans la communication, des évolutions déjà constatées et ainsi de mettre le projecteur sur les avancées collectives dans le respect de la norme.

3.4.2 Une forme pédagogique et positive

Les citoyens ont donc élaboré **différentes recommandations** pour ce qui est des campagnes de communication. Les premières concernent les **messages**. Ceux-ci doivent être clairs, précis, concrets, compréhensibles par tous afin qu'ils marquent les esprits sur le long terme. Pour changer les attitudes, il est important de marteler ces messages par une campagne pérenne mais qui se renouvelle pour maintenir l'intérêt. Après avoir noté que **les campagnes de communication déployées sur le thème de la propreté apparaissent souvent invisibles**, les citoyens des 7^e, 8^e et 16^e arrondissements se prononcent également pour des **messages simples**, qui ne soient **pas trop conceptuels**. Ces messages **concrets** doivent être **résolument positifs**, axés sur la valorisation du « bon geste » plutôt que la stigmatisation du mauvais.

Les recommandations concernent ensuite le **ton des campagnes** à réaliser. Celui-ci, aux yeux des citoyens, n'est pas suffisamment **accrocheur** et manque d'éléments susceptibles de marquer les Parisiens (comme par exemple les communications contre l'alcoolisme « tu t'es vu quand t'as bu » ou en matière de sécurité routière). Le recours à des chiffres impactants sur la situation de Paris en matière de propreté nous paraît indispensable à cette fin. Les **campagnes chocs** devraient être privilégiées pour de nombreux citoyens (12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 19^e et 20^e arrondissements). Une proposition des citoyens des 12^e, 13^e et 14^e arrondissements vise notamment à mettre des images chocs d'animaux en souffrance sur des emballages (exemple de la tortue s'étouffant avec un sac en plastique). D'autres citoyens ont davantage insisté sur le **ton humoristique, sarcastique ou ironique**, ou encore sur la **valorisation des comportements vertueux** (15^e, 17^e arrondissements). Le ton ludique pourrait aussi être employé pour communiquer sur la propreté (jeux concours, guide de propreté sous format BD, etc.).

3.4.1 Des cibles et des canaux tous azimuts

Pour ce qui est des **cibles**, les citoyens se prononcent en faveur d'une diffusion « tous azimuts » afin que les campagnes impactent le plus grand nombre. Les citoyens estiment que ces campagnes doivent s'adresser à tous pour être réellement efficaces, quel que soit l'âge, le sexe, etc. Les citoyens des 7^e, 8^e et 16^e arrondissements ajoutent que les campagnes doivent s'adresser à **tous les publics** : les Parisiens en premier lieu, mais aussi les entreprises ainsi que les touristes. A ce sujet, nombreux sont ceux qui considèrent que Paris étant la ville la plus touristique de France, il est essentiel **d'informer les**

touristes des moyens mis en place pour garder Paris propre, notamment par des campagnes ciblées en fonction des lieux (gares, aéroports, gares routières et hôtels). De même, **les professionnels faisant partie des acteurs qui produisent le plus de détrit**us, il faudra adapter la communication pour les sensibiliser sur la propreté et le recyclage (par exemple avec une charte).

Enfin, **certains canaux de communication et supports de diffusion devraient être favorisés** par rapport à ce qui semble avoir été fait jusqu'à présent. S'il semble primordial de **multiplier les supports** afin de toucher un maximum de Parisiens, **certains de ces canaux apparaissent sous-exploités**. Certains groupes, notamment les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 16^e et 18^e arrondissements, demandent des efforts supplémentaires sur **Internet et les réseaux sociaux**, par la mise en place de communications sur Facebook (ciblant tous ceux qui résident à Paris), sur Google (ciblant par exemple les Internautes recherchant des informations sur Paris), sur Youtube via la création d'une chaîne dédiée (publication de tutoriels simples et ludiques, des témoignages de citoyens, etc.). Les citoyens de 12^e, 13^e et 14^e arrondissements ajoutent que des influenceurs comme les Youtubeurs pourraient être davantage utilisés dans cette optique.

Autre support qui semble intéressant, notamment aux yeux des seniors : les encarts dans la **presse** (presse gratuite type CNews Matin ou 20 Minutes, journal de la Ville « A nous Paris » et journaux d'arrondissements). Le groupe des 7^e, 8^e et 16^e arrondissements a également rappelé l'importance de la **télévision**, perçue également comme un vecteur porteur d'efficacité. Enfin, des moyens de communication plus traditionnels ont aussi été évoqués, tels que **l'affichage** dans les lieux publics, et notamment en développant des partenariats avec la **RATP**, ou la **distribution de flyers** dans les boîtes aux lettres (19^e et 20^e arrondissements).

Au-delà de la communication à proprement parler, **certaines actions de sensibilisation plus ciblées**, potentiellement porteuses d'efficacité, ont été particulièrement mises en avant :

- Le **développement de campagnes de terrain**, comme cela a été réalisé à Marseille ou au Mont Blanc pour montrer tous les déchets jetés n'importe où, ou plus simplement des campagnes de proximité qui impliquent directement les habitants, notamment à travers les conseils de quartier ou les associations, ou les marchés ;
- La **distribution d'objets de propreté** aux Parisiens (cendriers de poche, sacs kraft pour y placer ses déchets, etc.) comme cela a été réalisé l'été dernier sur le canal Saint Martin ;
- L'exemple de ce qui est fait à Bordeaux pour sensibiliser et lutter contre les **épanchements d'urine** est inspirant : il s'agit de peindre certains murs de zones particulièrement touchées par ces nuisances avec une peinture colorée contenant du répulsif d'urine. Celui-ci agit en faisant ricocher l'urine sur les vêtements du contrevenant ;
- La création d'un « **geste du jour** » pourrait également faire l'objet de spots télévisés, à un moment de grande écoute avant les infos du soir ;
- On pourrait aussi imaginer développer l'engagement citoyen sur la propreté par le **service civique**. Des initiatives pourraient également être prises en direction d'entreprises d'insertion, d'entreprises adaptées pour les travailleurs handicapés (recyclage, reconditionnement) ou de

formes de service militaire volontaire. Les conseils de quartier devraient avoir un rôle plus important à jouer entre les habitants et le service Propreté ;

- Il s'agira enfin de mettre en lumière le travail des agents de la propreté et d'incarner le métier (« sous l'uniforme, un cœur qui bat »).

3.5 Optimiser les moyens matériels et humains dédiés à la lutte contre la malpropreté

La gestion par la Ville des moyens matériels et humains alloués au service de la propreté constitue un aspect essentiel dans l'objectif d'un Paris plus propre.

Au préalable, l'ensemble des citoyens a indiqué que le budget municipal dédié à la propreté semble conséquent et suffisant et de fait ne nécessite pas un relèvement à travers une augmentation des impôts. Les constats de malpropreté ne découlent donc pas, aux yeux des citoyens, d'un problème de moyens, mais bien plutôt d'un **problème d'organisation des moyens, de transversalité, de flexibilité et de communication interne.** Les citoyens de plusieurs groupes soulignent les écueils que peuvent engendrer **une hausse des taxes, les individus pouvant en retour se désresponsabiliser sur cette question** en estimant que compte tenu des moyens mis à disposition, il ne leur est pas nécessaire de s'impliquer. Aussi, compte tenu des impôts qu'ils paient, les Parisiens estiment ne pas avoir à s'investir individuellement pour le maintien de la propreté de Paris. Par ailleurs, les citoyens considèrent qu'**une hausse des taxes conduirait à une certaine injustice**, les Parisiens étant les seuls dans cette hypothèse à être sollicités financièrement dans une mesure plus importante, alors que l'espace public appartient à tous (touristes et Franciliens y compris) et devrait relever de la responsabilité de chacun et non des seuls résidents. Enfin, une hausse de la pression fiscale peut être **de nature à conduire les Parisiens les plus modestes à quitter la capitale, et aller à l'encontre de la mixité sociale**, objectif souhaité par la Maire. Toutefois, pour augmenter les moyens dédiés à la propreté, il semblerait légitime que les sommes versées par les usagers de Paris (Parisiens, pendulaires comme touristes) verbalisées pour des incivilités relevant de la propreté de l'espace public soient directement versées au budget de la Direction de la Propreté, idée soutenue dans le 18^e arrondissement.

Les citoyens regrettent de **ne pas être en mesure d'apprécier véritablement l'efficacité de la Mairie de Paris** sur les questions de propreté. Certains perçoivent une **relative opacité** concernant l'organisation des moyens disponibles et souhaiteraient donc une transparence accrue en ce qui concerne les moyens engagés et les résultats observés dans le cadre d'une véritable politique d'évaluation de l'action municipale.

L'éclatement des ressources et des services est également remis en question. L'enjeu propreté mérite aux yeux des citoyens dans un **but de cohérence** un regroupement de tous les services et acteurs depuis la conception de l'organisation et des méthodes de travail jusqu'à la verbalisation. De manière plus large, certains appellent de leurs vœux une **mutualisation des moyens entre acteurs publics parisiens** en matière d'entretien des espaces comme d'efforts de sensibilisation. La séparation des compétences en matière d'entretien entre les rues (compétence de la Ville) et les couloirs du métro ou des gares (compétences de la RATP ou de la SNCF) interroge.

Plusieurs axes ont été discutés :

- **Le matériel à disposition des agents** : Les citoyens sont partagés sur la question. Alors que la ville sera très prochainement dotée de matériels innovants, une partie d'entre eux déplore

qu'en attendant, les agents soient contraints d'utiliser des **matériels vieillissants voire vétustes** (18^e, 19^e, 20^e arrondissements). D'autres proposent une **meilleure adaptation des mobiliers**, par exemple aménager des bacs plus volumineux et plus accessibles en fonction des quartiers et des usages. Ces évolutions doivent également concerner les **véhicules** pour encore mieux les adapter à l'espace urbain. Ils considèrent enfin que la politique d'aménagement urbain doit être articulée avec la politique de propreté pour permettre la meilleure implantation des futurs équipements.

A contrario, les citoyens des 12^e, 13^e et 14^e arrondissements affirment que le matériel est bien adapté et qu'il faut davantage mettre en lumière le personnel municipal en valorisant leur métier et en renforçant leur sécurité.

- **Le déploiement des ressources et le dialogue entre les échelons** : aujourd'hui, les ateliers sont cantonnés à un arrondissement spécifique ; les citoyens appellent de leurs vœux une plus grande souplesse dans le mode d'organisation ; cela passera également par une meilleure collaboration entre les arrondissements pour équilibrer les effectifs sur le terrain.

Dans ce cadre, il serait pertinent d'organiser **des réunions entre agents de différents arrondissements afin que ceux-ci évoquent leurs pratiques et retours d'expérience de terrain**.

Dans le même registre, la réduction de strates entre agents de terrain et direction est souhaitée de façon à « coller au mieux » aux réalités du terrain en favorisant le **dialogue du bas vers le haut**.

Parallèlement, il serait opportun d'**augmenter ponctuellement les effectifs à des moments précis de l'année**, à travers l'embauche de saisonniers (période des feuilles mortes, de pics d'occupation de l'espace l'été...) (9^e, 10^e, 11^e, 18^e arrondissements).

- Dans le but précédemment évoqué d'un service de la Propreté agissant en adéquation avec la réalité vécue par les habitants sur le terrain, **il serait intéressant d'engager une réflexion sur le réaménagement des horaires des agents**. Il s'agira sur cette question de prendre en considération la physionomie du quartier, ses périodes de « risques » en terme de malpropreté et faire en sorte que les résidents puissent constater de manière tangible l'impact du travail des agents.
- Enfin, à l'instar de l'exemple belge, une **réflexion sur la taille des équipes** au sein des ateliers semblerait digne d'intérêt afin de pallier les difficultés liées à des équipes trop réduites. A contrario des équipes plus fournies permettraient de gagner en cohésion et de disposer d'une réserve d'agents en cas d'absentéisme.

De manière plus opérationnelle, les citoyens ont souhaité partager les **recommandations suivantes afférentes au travail des éboueurs**, notamment eu égard aux **taux d'absentéisme** observés. Les citoyens souhaitent **favoriser la motivation des agents pour ce faire**.

- Les citoyens proposent d'élaborer une **vaste politique de Ressources Humaines**. Cette politique devrait notamment passer par le biais de **primes ou d'incentives** liées à un métier qui a frappé par sa pénibilité et également **par de meilleures perspectives de carrière** (faciliter l'évolution des agents par des formations, des plans de carrière définis dès l'embauche ; ou encore une possibilité plus fréquente que des éboueurs deviennent encadrants qui

- s'accompagnerait systématiquement de formations au management...) (18^e, 19^e, 20^e arrondissements) ;
- L'idée de la **mobilité**, qu'elle soit **géographique** (entre secteurs parisiens) ou qu'elle concerne les **tâches effectuées quotidiennement** (polyvalence accrue pour éviter la routine) a également été évoquée (18^e, 19^e, 20^e arrondissements). Pour autant, les citoyens du 18^e arrondissement ont spécifié qu'il **demeure bénéfique que beaucoup d'agents restent attachés à un lieu, un quartier de manière à permettre une meilleure identification de la part des riverains et par là « culpabiliser » les gestes inciviques** ;
 - Il serait également intéressant de **favoriser les moments conviviaux** entre collègues, par exemple par l'organisation d'un grand évènement de fin d'année à l'Hôtel de Ville, réservé aux agents et leurs familles ;
 - De la même manière, et dans l'hypothèse où cela n'existe pas à l'heure actuelle, le fait de créer un **journal interne** aux agents de terrain de la DPE est un axe qui pourrait permettre de favoriser le dialogue entre agents ;
 - La politique menée à Bruxelles visant à ce que les agents en charge de la propreté puissent **se loger près de leur travail** constitue une action dont la Ville de Paris devrait s'inspirer, en mettant en place la garantie locative.

Enfin, de manière plus ponctuelle, certaines recommandations ont été faites quant aux équipements de propreté mis à disposition des citoyens. Ceux-ci, pour les habitants des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e arrondissements ainsi que les 9^e, 10^e et 11^e arrondissements, doivent être **plus adaptés à leurs nouveaux modes de vie et de consommation**. Les citoyens parlent notamment de **l'utilisation plus intense de l'espace public et des besoins nouveaux** que cela engendre. Il s'agirait donc de fournir plus de sanisettes, de poubelles, de cendriers et de consignes.

3.6 Réduire très en amont la production de déchets

La propreté de l'espace public doit également pour les citoyens **s'envisager « en amont du déchet »** qui se retrouve sur l'espace public et participe au sentiment de malpropreté.

Les citoyens ont bien conscience que les prérogatives comme les moyens d'action de la Ville de Paris sont limitées en ce qui concerne les activités des particuliers et des entreprises vis-à-vis des déchets. **L'ensemble des acteurs économiques** (commerces alimentaires, restauration notamment) **doivent être sensibilisés** et participer, à leur niveau, à la réduction des déchets.

Néanmoins, ils encouragent la Ville à poursuivre sa réflexion, notamment à travers la mise en place de dispositifs incitatifs permettant de limiter la sur-utilisation des emballages, encourager le recours à des emballages biodégradables ou recyclables et favoriser et développer la filière de recyclage des déchets. **Cette démarche contribuerait tant à plus de propreté qu'à un environnement futur de qualité.**

A cet égard, les propositions concrètes suivantes ont été mises en avant par les citoyens :

- La création d'un **label parisien récompensant les pratiques exemplaires** en matière de réduction des déchets (emballages et déchets alimentaires) octroyé aux « food trucks », enseignes de restauration rapide voire aux entreprises de distribution ;

- L'idée de faire **payer l'évacuation des ordures en proportion de leur poids** a également été citée comme une évolution potentiellement favorable ; néanmoins, les modalités de mutualisation des coûts au sein des immeubles interrogent : il ne paraît pas juste que tous résidents paient le même prix alors que certains font plus d'efforts, ou que l'ensemble du collectif pâtisse du manque de volonté de quelques-uns. Le calcul des contributions dans ce type de démarche doit également éviter de pénaliser les familles nombreuses ;
- L'expérimentation en cours dans quelques arrondissements parisiens vis-à-vis du **tri des déchets alimentaire** est à cet égard vue de manière très favorable par les citoyens, certains appelant de leurs vœux son extension à l'ensemble des arrondissements parisiens ;
- La **valorisation de la vente de produits en vrac** dans les commerces devrait également être un moteur de l'action de la Ville ;
- L'incitation des commerces et des autres acteurs publics (universités, RATP, SNCF,...) à **favoriser les systèmes de consignes**, que ce soit pour les bouteilles comme pour les gobelets distribués dans les machines à café, etc.

Conclusion

Les différents groupes de citoyens ont pu lors de ces journées d'échange et de réflexion collective réaffirmer leur **attachement à la vie parisienne et à la pérennité d'une capitale vivante**. Mais profiter collectivement de Paris nécessite **l'implication de tous les acteurs**, citoyens, professionnels et pouvoirs publics afin que le **cadre de vie partagé demeure agréable** pour le plus grand nombre. Les participants à cette conférence de citoyens partagent l'espoir que les mesures proposées pourraient, si elles venaient à être mises en place, participer à ce qu'une **nouvelle norme d'usage de l'espace public, plus respectueuse de sa propreté, s'impose petit à petit** sur le besoin de coercition, voire de sanction.



MAIRIE DE PARIS



**Conférences citoyennes
« Face aux nouveaux usages et enjeux de
l'espace public parisien, quels leviers pour un
Paris plus propre ? »**

**Avis citoyen – Groupe des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}
arrondissements
04 novembre 2017**

Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens ?

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir 15 à 20 personnes reflétant la diversité d'une population donnée (France entière, région, agglomération parisienne...). Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert.

Pendant un ou plusieurs week-ends, le panel de citoyens s'informe en auditionnant, sur le sujet de la conférence de citoyens, une diversité d'experts ou de porteurs d'intérêts qui leur transmettent ainsi des clefs de compréhension. Dans un second temps, les membres du panel auditionnent des personnalités de leur choix au cours de deux sessions de débat, afin de parfaire leurs connaissances et opinions sur le sujet.

Forts des connaissances acquises, les citoyens rédigent à huis clos un avis citoyen comprenant à la fois l'état de leurs réflexions sur le sujet et éventuellement des recommandations. Cet avis est ensuite remis au commanditaire et fait l'objet d'une restitution publique.

Comment et sur quels critères les citoyens ont-ils été sélectionnés ?

S'agissant de ces conférences citoyennes sur les leviers permettant un Paris plus propre, l'Ifop a été sollicité par la Mairie de Paris pour sélectionner sept groupes de citoyens. Cette phase de recrutement a été menée, à l'échelle de Paris par le réseau d'enquêteurs de l'Ifop et s'est étalée sur 4 semaines.

Compte tenu de la taille de chaque panel (une quinzaine de personnes), celui-ci ne prétend pas, par définition, à la représentativité de la population et il est impropre de parler d'échantillon représentatif ainsi qu'on le mentionne traditionnellement pour un sondage.

Néanmoins, chaque panel a été recruté de manière à **refléter au mieux la diversité de la population parisienne au sein d'un ou plusieurs arrondissements et à illustrer la variété des points de vue** pouvant exister au sein de ce public.

Pour le dire autrement, l'originalité du panel réside dans son « universalité » : afin d'atteindre cet objectif de diversité, le groupe de citoyens a été équilibré en fonction de plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la profession, le niveau de diplôme et l'arrondissement de résidence.

Liste des personnalités auditionnées par la conférence citoyenne

1. Personnalités auditionnées par les citoyens durant le week-end de formation (les 06 et 07 octobre) :

- M.CHEVAL Philippe, Directeur adjoint, chargé de la propreté et des services supports
- M. CADET Thierry, agent de terrain éboueur
- M. DEBAS Thierry, agent de terrain, éboueur
- Mme DUDRAGNE Yvonne, agent de terrain, éboueure
- M. LE BRONEC Stéphane, Chef de la division du 11^{ème} arrondissement
- Mme OUAZANA Dominique, Cheffe du service de la circonscription fonctionnelle, STPP
- Mme UNA Aline, Cheffe de division territoriale du 13^{ème} arrondissement

2. Auditions demandées par les citoyens pour la soirée de débat public du 03 novembre:

- M. BENEZET Dominique, délégué général du Syndicat National de l'Alimentation et de la restauration rapide
- M. BRISBOIS Xavier, psychologue social
- M. CHEYLUS Lionel, responsable d'antenne chez Surfrider foundation
- M. DELJARRIE Bernard, délégué général de l'association CAP COM
- M. GUILLAUME Hervé, secrétaire général de l'AVPU
- M. JUMEAU Vincent, directeur général de Bruxelles Propreté
- Mme. LEBRUN Catherine, responsable du pôle « soutien opérationnel et technique du département Services et Espaces Multimodaux de la RATP »
- Dr.SALINES Georges, chef des services parisiens de santé environnementale
- M.SARRET Didier, agent de la DPSP, TTSP/CCLCI de la circonscription 6/14
- Mme THILLIER, DPSP, cheffe de la circonscription 6/14

Avis citoyen

« Paris n'est pas sale mais elle est salie »

Nous sommes 16 citoyens, habitant les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} arrondissements de la ville de Paris. Nous sommes un groupe hétérogène, divers du point de vue de nos âges, nos professions, nos parcours, nos vécus ou nos histoires... Nous sommes préoccupés par la propreté de notre ville.

Nous avons participé à une conférence citoyenne organisée par la Mairie de Paris. Celle-ci a été organisée sur plusieurs jours au cours desquels nous avons rencontré différents acteurs impliqués dans la propreté et avec qui nous avons échangé sur ce sujet. Ces rencontres de terrain de personnes d'action, nous ont ainsi aidé à mieux comprendre le déroulement des actions de nettoyage et les principaux enjeux de la propreté.

En tant que citoyens, nous nous sentons tous impliqués par les problèmes environnementaux et écologiques. Outre l'aspect environnemental, la propreté renvoie à des enjeux sanitaires et de cadre de vie. Il est désolant de constater que Paris, au rayonnement international, véhicule cette image d'une ville sale.

Nos constats sur la propreté de Paris

1. Des améliorations...

Une amélioration de la propreté

Certes les déjections canines ont presque été éradiquées, la mise en place du tri sélectif s'est généralisée, il y a moins de graffitis, le citoyen se sent plus concerné mais il reste de nombreux efforts à faire dans d'autres domaines.

On constate une amélioration de l'entretien des espaces publics et la restauration des monuments historiques.

Une structure organisée et plutôt performante

Les services de propreté de la ville de Paris sont bien équipés avec du matériel de plus en plus efficace.

Le personnel qualifié fournit un excellent travail malgré la pénibilité de sa tâche. Il semble qu'il y ait une bonne organisation et qu'elle est efficace puisque le nettoyage est fait régulièrement, les sacs poubelles sont souvent changés, etc.

Les services aux usagers fonctionnent plutôt bien (enlèvement des encombrants, application *Dans ma rue*, etc.).

Depuis l'augmentation du nombre de balayeurs, nous avons constaté une amélioration de la propreté des rues. Le balayage manuel est moins bruyant que des machines et peut-être plus efficace parce qu'ils peuvent accéder là où les machines ne peuvent pas. Ils sont donc complémentaires des machines utilisées pour le nettoyage.

2. ...mais Paris reste sale

Paris n'est pas sale mais Paris est salie ; le citoyen reste le premier responsable de cette réalité.

Une hétérogénéité de la propreté selon les lieux et les périodes

Le constat est commun d'une inégalité de propreté entre les quartiers, voire même selon les rues. Par exemple, une rue commerçante se situant dans le 10^{ème} arrondissement se révèle beaucoup plus sale qu'une rue tout aussi commerçante dans le 2^{ème} arrondissement. Est-ce dû à une responsabilité politique et/ou citoyenne ?

Si le service de Propreté s'occupe du nettoyage, on peut se demander s'il y a une différence de traitement du nettoyage des quartiers selon les mairies, en fonction des budgets ou des orientations politiques ?

On peut se poser des questions sur la coordination entre les services du service technique de propreté de Paris (STPP) lorsqu'on se rend compte, par exemple, que dans la rue Saint-André-des-Arts il n'y a qu'un seul côté qui est nettoyé : ils mettent les poubelles toujours du même côté et un seul côté est nettoyé trois fois par jour alors que l'autre côté de la rue est nettoyé environ tous les quinze jours.

La propreté est inégale :

- selon les saisons (météo, etc.), en fonction des événements sportifs, culturels, touristiques, etc.
- selon les heures de la journée : le soir tard vers 3 heures du matin, surtout le samedi soir, c'est l'apothéose (boîtes de bières partout, bières entamées, mégots de cigarettes, cannettes, gobelets, etc.). On remarque aussi aux heures de repas, principalement le midi mais aussi le soir quand la météo est clémente, des jeunes et des touristes (essentiellement) se rassemblent pour manger ensemble à l'extérieur,

et laissent leurs déchets sur place car les poubelles ne sont pas suffisantes en nombre et inadaptées (contenance insuffisante, forme de la poubelle inadaptée ne permettant pas, par exemple, de jeter les emballages à pizza, etc.). Le problème est principalement visible dans les zones très fréquentées comme par exemple la place du Panthéon, les Halles, les quais de la Seine, le canal Saint Martin, place Saint-André-des-Arts, etc.

Il n'y a donc pas encore de solutions adaptées à ces phénomènes ponctuels.

Les encombrants : le problème des gros et des petits encombrants

Le citoyen génère les premiers déchets en déposant ses encombrants sans respecter la législation. En effet, on constate que de nombreux encombrants finissent dans les coins des rues tels que les machines à laver, les ballons d'eau chaude, etc. alors qu'il existe des systèmes de récupération.

On remarque des petits encombrants sur les trottoirs, on suppose que contacter les services pour les encombrants est contraignant pour les petits objets (par exemple cafetière, ordinateur, pot de fleur, etc.).

Les mégots : la vitrine toxique de Paris

De nombreux mégots jonchent la voie publique, notamment près des bars, des restaurants, des gares, à l'entrée de stations, à côté des poubelles publiques (et ce malgré les éteignoirs), etc. Aucun espace public n'échappe à ce constat.

La prolifération des mégots (environ 3 tonnes par an) est une vraie plaie et détériore la vitrine de notre « ville Lumière », sans parler de la pollution civile et écologique.

Détritus et nuisibles

Ces mégots s'accompagnent également de nombreux débris tels que les gravats, les papiers en tout genre (mouchoirs, flyers, etc.), les bouteilles, les cannettes, les emballages et déchets alimentaires.

Il semble qu'il y ait également un problème avec les sacs poubelles dû en particulier aux élastiques qui les retiennent et qui craquent entraînant l'étalement des déchets sur le trottoir.

Ces derniers deviennent attractifs pour les nuisibles (rongeurs, pigeons, etc.) qui posent problème sur le plan esthétique, sanitaire et ne contribuent pas à l'image d'une ville propre.

Problèmes d'odeurs et urines dans les espaces publics

La saleté de Paris n'est pas seulement visuelle mais également **odorante**. On est réellement incommodé par les épanchements urinaires notamment en périphérie des gares, sous les

ponts, dans les rues piétonnes, etc. Les stations et les couloirs de métro n'échappent malheureusement pas à cette réalité.

Malgré tous les moyens mis en place, aujourd'hui encore le métro parisien reste très sale et malodorant.

Dans les jardins publics en particulier il y a un manque flagrant de poubelles et de toilettes, il serait très bon de rétablir les pissotières. Les gens vont se cacher dans des bosquets, entre deux voitures, etc. pour faire leurs besoins. Par exemple, il y a très peu de toilettes dans les Jardins du Luxembourg qui sont guères visibles ; ou encore, le jardin des Halles où il n'y a que deux toilettes alors qu'il y a beaucoup de monde vu que c'est très fréquenté.

Une organisation complexe qui entraîne des dysfonctionnements ?

Compte-tenu de la complexité de l'organisation des services, on peut se poser la question de l'homogénéisation et de la synergie des actions sur la ville.

Notre vision des enjeux qui se posent aujourd'hui en matière de propreté

1. Paris est une fête (mais ne doit pas être une poubelle)

En transformant les espaces publics, en espaces festifs (rues piétonnes, quais de Seine) nous remarquons une augmentation de nuisances à Paris : bruit, développement de déchets qui jonchent le pavé et poubelles débordantes (dont les déchets alimentaires qui favorisent l'apparition de rats dans les parcs et les quais de Seine).

La piétonisation de Paris favorise des échanges, des rencontres, des déplacements plus écologiques mais engendre malheureusement des inconvénients.

Les gens prennent de plus en plus leur repas dehors, étudiants, comme touristes, pour la convivialité (ex : la ville de Paris instaure de plus en plus de tables et de bancs pour que les gens prennent des repas en extérieur), pour faire des économies ou par manque de temps. D'autre part, on remarque des soirées improvisées sur les quais de Seine ou des concerts (à côté de la tour-Eiffel) qui contribuent à l'augmentation de déchets et de nuisances. Dans les jardins du Louvre, des événements sont souvent organisés, ce qui engendre aussi un surplus de déchets (bouteille, canettes, nourriture etc.).

L'interdiction de fumer à l'intérieur des établissements provoque une augmentation spectaculaire de mégots jetés partout (dans la Seine, sur les trottoirs et les caniveaux) face à laquelle on doit trouver des solutions.

2. Un accroissement des besoins

On remarque une recrudescence de personnes sans-abri, qui laissent leurs déchets et leurs affaires sur les trottoirs ou devant les portes, engendrant des nuisances récurrentes (odeurs, urine, détritrus, etc.). La ville de Paris doit donc s'adapter à ce nouveau fléau.

La ville de Paris doit s'adapter car le tourisme est en plein essor et la démographie aussi.

Paris tire sa richesse de la mixité culturelle avec des comportements différents qui peuvent générer des incivilités conscientes ou non voulues (par exemple, dans certaines cultures le crachat n'est pas une incivilité).

En raison de son attractivité, Paris génère de plus en plus de passages de différentes populations (parisiens, travailleurs, touristes, hommes d'affaires, migrants, etc.) et par conséquent plus de détritrus (alimentaires, canettes, encombrants...) et de dégradations (graffitis, affichage sauvage, bris de verre ...).

Les leviers qu'il faut mobiliser selon nous

L'évolution des habitudes et des pratiques des usagers, l'importance des enjeux nécessitent la mise en place d'une politique globale et ambitieuse mobilisant plusieurs leviers :

1. Tout d'abord de la communication

La communication nous paraît largement insuffisante. Elle est sans impact sur le citoyen.

La communication passe par différents vecteurs : information, prévention, responsabilisation, éducation, information sur la verbalisation...

Beaucoup jettent leurs mégots, papier par réflexe ou par ignorance des conséquences. Pour cette raison, il est important de faire preuve de pédagogie pour sensibiliser la population diverse aux différentes problématiques et à l'impact des actes de chacun. L'objectif est de responsabiliser le citoyen, de lui faire prendre conscience des problèmes sans trop le culpabiliser.

Les messages doivent être clairs, précis, concrets, compréhensibles par tous afin qu'ils marquent les esprits sur le long terme. Pour changer les attitudes, il est important de marteler ces messages par une campagne pérenne mais qui se renouvelle pour maintenir l'intérêt.

La communication doit privilégier une forme dynamique, créative, ludique, humoristique... Il serait judicieux de développer les campagnes de proximité qui impliquent directement les habitants, notamment à travers les conseils de quartier ou les associations.

Il faut informer les citoyens, dès le plus jeune âge, de l'impact environnemental de l'abandon des déchets sur la voie publique. Par exemple, un mégot pollue 500 litres d'eau ! La nourriture abandonnée facilite la prolifération des rats. Déchets, mégots et autres détritiques occasionnent des dépenses considérables qui pourraient être évitées.

A cette fin plusieurs moyens peuvent être utilisés :

- Actions de proximité sur les marchés, par exemple, ou encore les sorties d'école...
- Campagne dans les médias (TV, presse...), dans les cinémas... Une grande campagne nationale sur la propreté pourrait être menée de manière institutionnelle avec d'autres grandes villes françaises ou européennes car ce sujet n'est pas propre à Paris ;
- Mobilisation des réseaux sociaux ;
- Jeux concours comme,
 - o par exemple, « quartier/ rue plus propre » avec des labels de propreté, pour valoriser les actions citoyennes locales, notamment en privilégiant les quartiers défavorisés ;
 - o ou encore, un concours vidéo par le biais des réseaux sociaux en demandant aux internautes de partager des photos ou des vidéos montrant leur geste de propreté au quotidien. Des possibilités de récompense permettraient de mobiliser des participants.
- S'appuyer sur des mises en scènes fictives pour illustrer les bons gestes ;
- Campagnes ponctuelles : « mois propre » avec une thématique nouvelle mensuelle. ;
- Les événements sont aussi l'occasion de communiquer sur le sujet ;
- Affichage sur les poubelles, panneaux d'information de la Ville de Paris, customisation des poubelles, affichage dans le métro... ;
- Utilisation des journaux d'arrondissement ;
- Affichage dans les bureaux de tabac pour rappeler l'interdiction de jeter les mégots dans les caniveaux ;
- Poubelle « scrutin » permettant des votes ludiques tout en jetant son mégot ;
- Panneaux officiels rappelant les interdictions à la manière des panneaux du code de la route. Par exemple, dans les parcs et jardins, il pourrait être rappelé qu'il ne faut pas laisser ses restes de pique-nique sur place sous peine de sanction.

Il faut aussi montrer que la Ville de Paris est active sur le sujet et se donne les moyens de sa politique de propreté : matériels, services offerts à la population, politique de répression... Tout cela existe, avant de l'améliorer, il faut le faire connaître.

2. Après, la répression

Une autre des solutions serait de développer plus fortement une politique de sanction complémentaire de l'action de communication préventive menée. Aujourd'hui, il nous semble qu'il y ait trop de laxisme vis-à-vis des incivilités.

Il faut rendre visible l'interdit et tout d'abord par l'information d'une campagne « choc » annonçant une tolérance « zéro » des incivilités. Après une période de prévention, seront appliqués des mesures systématiques de verbalisation.

La systématisation de la verbalisation passe par le renforcement du nombre des agents municipaux, aujourd'hui trop peu nombreux, et le concours de l'ensemble des forces de police ou encore des gardiens de parc. Il faut accroître également le pouvoir de police des agents municipaux pour qu'ils puissent contrôler les identités en cas d'amende. Il nous semble que le port de l'uniforme par les agents verbalisateurs peut être dissuasif comme ce fut le cas pour les radars sur les autoroutes (« peur du gendarme »).

Enfin, il faudrait adapter le montant des amendes à la gravité des incivilités. Des paliers pourraient être fixés en fonction de la situation, à l'exemple de la Ville de Bruxelles qui applique des pénalités et des surcoûts en fonction des frais réels pour le traitement des déchets (exemple, enlèvements de gravats déposés sauvagement sur le trottoir). On peut imaginer également un système de sanctions par des travaux d'intérêt général en lien avec l'infraction en alternative des amendes selon la situation.

La répression est efficace si la sanction arrive rapidement : l'amende doit être la plus rapide possible. Le groupe est resté divisé sur l'opportunité d'accroître le montant des amendes. Par contre, en cas de récidive, le groupe dans son ensemble considère qu'il est normal d'augmenter l'amende.

Une action spécifique des services de police et des services sociaux doit être menée pour régler les cas liés aux personnes à la rue dont certaines causent des problèmes de propreté.

3. Accroître et adapter les équipements de propreté

Il faut faciliter les changements de comportement des citoyens en mettant à disposition des moyens plus adaptés à leurs nouveaux modes de vie et de consommation. Ainsi, à l'image des sacs à déjection canine mis à disposition des citoyens, la propreté des rues s'en est fait ressentir.

En fonction des lieux, des activités qui s'y produisent, de la saisonnalité... il faut proposer des équipements adaptés. Par exemple, dans les parcs, les bords de Seine, il vaut mieux privilégier la distribution de cendriers individuels en plus d'installer des cendriers fixes car les gens ne se lèveront pas pour jeter leur mégot.

Accroître le nombre d'équipements de propreté : plus de poubelles, plus de toilettes...

Nous avons changé de modes de vie, nous vivons de plus en plus à l'extérieur, il y a de plus de plus de pique-niques et de vente à emporter, beaucoup de zones sont devenues piétonnes... il est primordial d'accroître le nombre de poubelles, cendriers et toilettes

publiques pour s'y adapter. L'installation d'urinoirs trois places permettrait de faire face à la demande de toilettes. Pour éviter les déjections canines dans les parcs, prévoir des espaces clos (comme à Rio).

Mettre de vrais cendriers

Il y a une incompréhension sur l'usage des éteignoirs sur les poubelles. Les gens n'osent pas jeter leur mégot dans la poubelle de peur qu'elle prenne feu. Comme ils voient les agents de propreté balayer les caniveaux, les fumeurs peuvent penser à tort que l'on peut y jeter son mégot. Outre une information, il est indispensable d'installer de réels cendriers c'est-à-dire pouvant recueillir les mégots. Là où il y en a, comme rue des Archives devant le BHV, il n'y a pas de mégots par terre.

Ces cendriers peuvent être intégrés directement à la corbeille ou indépendamment. La Mairie de Paris pourrait également proposer des cendriers de poche lors des événements ou dans les bars, à l'image de ce qui se fait dans la ville d'Avignon ou sur certaines plages.

Rendre les sanisettes plus accueillantes

Les sanisettes pourraient être un peu plus accueillantes en les relookant dans un style plus « parisien » comme les kiosques à journaux ou les colonnes Morris.

Développer les systèmes de consigne

Comme autrefois pour les bouteilles en verre, un système de consigne pourrait être créé. Il permettrait de récupérer canettes ou bouteilles plastiques contre une gratification. Ce dispositif devrait être installé dans ou à proximité des commerces vendant ces produits ou encore sur les lieux de consommation (quais de Seine, par exemple).

4. Pas forcément plus de moyens mais les optimiser

Globalement, notre groupe considère que les équipes de nettoyage sont suffisantes et leurs équipements semblent dans l'ensemble adaptés. Augmenter le budget du nettoyage c'est prendre le risque de déresponsabiliser les citoyens qui auront le sentiment de ne pas être concernés parce que la Ville s'occuperait de tout.

Ceci n'empêche pas de faire la chasse au gaspillage. Par exemple, les affiches électorales génèreraient un coût important de nettoyage alors qu'elles sont aujourd'hui inutiles et inadaptées au regard des moyens de télécommunication de notre époque.

Pour renforcer l'efficacité du nettoyage, il faut également revaloriser le métier d'éboueur.

5. La réduction des déchets en amont

La propreté se gère en amont en étudiant le sujet à la source en impliquant les différents acteurs économiques (commerces alimentaires, restauration...) qui doivent être sensibilisés à réduire leurs emballages (par exemple : proposer un repas sans emballage quand le repas est pris sur place notamment dans les fast-food ; inciter les consommateurs à apporter leurs récipients ou inciter les commerçants à proposer des récipients réutilisables...) comme cela a été fait avec les sacs plastiques. Pour encourager cette pratique, les consommateurs bénéficieraient d'une réduction sur le prix d'achat.

6. Le recyclage des appareils

A l'exemple des magasins tels que Sephora et H&M, il faudrait développer le concept de recyclage (contre remise) via d'autres enseignes commerciales qui, en liaison avec des partenaires, récupérerait des objets divers et variés (chaussures, lunettes, flacons de parfum, téléphones, vêtements, bouteilles etc.) en leur donnant une seconde vie, afin d'éviter le gaspillage.

Souhaitons que dans un futur proche, les fabricants s'engageront à proposer des produits avec des composants durables ou réparables limitant l'intervention des encombrants (et en conséquence moins de gaspillage).

Les consommateurs pourraient s'adresser aux *repairs cafés* (insuffisants à l'heure actuelle), pour réparer leurs appareils (ces endroits pourraient être privés ou publics subventionnés par la mairie). Par le biais de subventions ou d'autres avantages, elle devrait encourager les citoyens à collaborer au concept du *repair café*.

De même, il faudrait proposer des salles ou d'autres lieux pour la mise en place de ressourceries qui sont en général peu lucratives mais très intéressantes du point de vue du recyclage des encombrants, appareils électroménagers, petits ménager, vêtements et autres bibelots.

7. Incitation au respect de la propreté autour des enseignes de restauration rapide

Il faudrait rappeler et faire appliquer la réglementation sur la propreté (nettoyer le périmètre extérieur jusqu'à 100 mètres autour du commerce) sous risque de sanction financière, afin d'aboutir à une tolérance « zéro » des contrevenants.

Conclusion

En résumé, nous pensons qu'il faut insister sur la communication, l'éducation et ce dès le plus jeune âge. Dans un second temps, la mise en place d'une tolérance zéro semble complémentaire et incontournable.

Paris salie, Paris souillée mais Paris nettoyée !

ifop

PLANÈTE
PUBLIQUE
le conseil en politiques publiques

MAIRIE DE PARIS



Conférences citoyennes
**« Face aux nouveaux usages et enjeux de
l'espace public parisien, quels leviers pour un
Paris plus propre ? »**
Avis citoyen – Groupe des 7^e, 8^e et 16^e arrondissements
4 novembre 2017

Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens ?

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir 15 à 20 personnes reflétant la diversité d'une population donnée (France entière, région, agglomération parisienne,..). Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert.

Pendant un ou plusieurs week-ends, le panel de citoyens s'informe en auditionnant, sur le sujet de la conférence de citoyens, une diversité d'experts ou de porteurs d'intérêts qui leur transmettent ainsi des clefs de compréhension. Dans un second temps, les membres du panel auditionnent des personnalités de leur choix au cours de deux sessions de débat, afin de parfaire leurs connaissances et opinions sur le sujet.

Forts des connaissances acquises, les citoyens rédigent à huis clos un avis citoyen comprenant à la fois l'état de leurs réflexions sur le sujet et éventuellement des recommandations. Cet avis est ensuite remis au commanditaire et fait l'objet d'une restitution publique.

Comment et sur quels critères les citoyens ont-ils été sélectionnés ?

S'agissant de ces conférences citoyennes sur les leviers permettant un Paris plus propre, l'Ifop a été sollicité par la Mairie de Paris pour sélectionner sept groupes de citoyens. Cette phase de recrutement a été menée, à l'échelle de Paris par le réseau d'enquêteurs de l'Ifop et s'est étalée sur 4 semaines.

Compte tenu de la taille de chaque panel (une quinzaine de personnes), celui-ci ne prétend pas, par définition, à la représentativité de la population et il est impropre de parler d'échantillon représentatif ainsi qu'on le mentionne traditionnellement pour un sondage.

Néanmoins, chaque panel a été recruté de manière à **refléter au mieux la diversité de la population parisienne au sein d'un ou plusieurs arrondissements et à illustrer la variété des points de vue** pouvant exister au sein de ce public.

Pour le dire autrement, l'originalité du panel réside dans son « universalité » : afin d'atteindre cet objectif de diversité, le groupe de citoyens a été équilibré en fonction de plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la profession, le niveau de diplôme et l'arrondissement de résidence.



Liste des personnalités auditionnées par la conférence citoyenne

1. Personnalités auditionnées par les citoyens durant le week-end de formation (les 6 et 7 octobre 2017) :

- Jean-Yves Delente, Conseiller technique, direction de la DPE ;
- Audrey Ott, Cheffe de la division du 15^e arrondissement ;
- Patrick Grall, Chef de la division territoriale des 5^e et 6^e arrondissements ;
- Thierry Nuribanel, agent de terrain ;
- Béchir Harboub, agent de terrain ;
- Thierry Arnaud, Chef de la Mission Collecte.

Une démonstration du matériel et des engins utilisés par les agents de la propreté a également été organisée samedi 7 octobre.

2. Auditions demandées par les citoyens pour la soirée de débat public du 3 novembre :

- Xavier Brisbois, psychologue social ;
- Hervé Guillaume, animateur du réseau AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine) ;
- Adrien Cernet, Chef de Secteur, Urbaine de Travaux ;
- Caroline Garin, adjointe au chef du Service Expertise et Stratégie, DPE ;
- Isabelle Thézé, Cheffe de la circonscription des 16^e et 17^e arrondissements, DPSP ;
- Alexandre Mathieu, agent de la DPSP.



Avis citoyen

Nous sommes 16 citoyens, habitant la ville de Paris.

Nous constituons un groupe divers du point de vue de nos âges, nos professions, nos parcours, nos vécus ou notre histoire... et reflétons ainsi l'hétérogénéité de la population des 7^e, 8^e et 16^e arrondissements.

Nous avons été amenés pendant un vendredi soir et un samedi d'information puis une soirée de débat à réfléchir sur les leviers permettant d'améliorer la propreté de l'espace public à Paris.

*

* *

Pour nous, **les symptômes de la malpropreté des rues de Paris sont multiples et quotidiens**, qu'il s'agisse des déchets et ordures, des déjections canines, des mégots, des déchets liés aux pique-niques urbains et nocturnes (papiers, bouteilles ou canettes), des encombrants ou des épandements d'urine,...ce sont autant de nuisances qui participent au sentiment de saleté de l'espace public parisien.

Parmi ces facteurs de malpropreté, notre groupe met particulièrement l'accent sur deux types de pollutions emblématiques de ces nuisances et qui caractérisent les conséquences du manque de propreté de nos rues : **la pollution sanitaire tout d'abord ainsi que la pollution visuelle.**

Par pollution sanitaire, nous entendons les déchets qui nous apparaissent potentiellement vecteurs de maladie (seringues, préservatifs, déchets qui attirent les nuisibles, crachats). Ces éléments ramènent très directement à la question de l'hygiène, et peuvent susciter des craintes vis-à-vis de la propagation de virus, impactant ainsi notre sentiment de bien-être sur l'espace public.

Par ailleurs, nos rues pâtissent également d'une véritable pollution visuelle, particulièrement due aux dépôts d'encombrants (notamment sauvages) ainsi que, dans un autre ordre d'idée, aux déjections canines. Les premiers entretiennent selon nous un sentiment de désordre dans nos rues lorsque les secondes, par leur nature, ramènent directement à la saleté humaine.



*

* *

Face à ces constats, notre groupe souligne les grands enjeux suivants constituant à nos yeux les principaux défis en ce qui concerne la propreté de l'espace public.

Tout d'abord, **on observe des nombreuses mutations dans la vie quotidienne des Parisiens.** En premier lieu, **les flux d'usagers des rues ont considérablement augmenté ces dernières décennies**, ce qui constitue un changement durable. L'attractivité touristique de la capitale ne cesse de se confirmer, notamment encouragée par l'offre croissante de logements (Air BnB en est l'exemple). Par ailleurs, au-delà des touristes, nombreux sont les Franciliens ou provinciaux proches qui viennent à Paris quotidiennement pour le travail ou pour les loisirs, la capitale demeurant le principal centre d'animation du Grand Paris.

Parallèlement, la manière de vivre la ville a également beaucoup évolué : **la vie nocturne, évènementielle se développe et impacte le rapport à l'espace public.** Nous notons à cet égard le nombre croissant de manifestations notamment festives ainsi que l'évolution des usages des noctambules. Ceux-ci peuvent profiter de plus en plus de lieux de rassemblement dont Paris Plage ou l'ouverture des quais de la rive droite en constituent les symboles, les nouveaux modes de déplacement tels que le Vélib' ou les VTC encourageant la vie nocturne. **Ces évolutions matérialisent un défi compte tenu du volume de déchets supplémentaire généré sur l'espace public** et des interventions des services de la propreté que cela implique.

Vis-à-vis de l'évolution de la vie à Paris, notre groupe exprime également ses inquiétudes à l'égard de l'enjeu sanitaire lié au sujet de la propreté de l'espace public.

Sans constituer une mutation à proprement parler, le constat de la diversité des quartiers et arrondissements parisiens constitue un autre enjeu qu'il convient de soulever. **Chaque arrondissement n'est pas sujet aux mêmes réalités ni aux mêmes problèmes, et l'adaptation des moyens aux besoins de chaque quartier représente également un défi important** pour les services de la Ville.

Une autre dimension des mutations auxquelles sont confrontés les Parisiens tient aux évolutions sociétales. Il s'agit dans un premier temps de la montée de l'individualisme, tendance lourde, qui **pousse de nombreux citoyens à ne pas réfléchir en termes de collectif, mais en fonction de leur utilité individuelle.**



Ces changements de société sont également caractérisés à nos yeux par l'obsolescence programmée, les changements de modes de consommation ainsi que les déchets informatiques liés aux nouvelles technologies qui génèrent de nombreux déchets supplémentaires (appareils électroménagers, meubles,...) dont l'une des conséquences est, en ce qui concerne le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, l'augmentation des dépôts d'encombrants.

Enfin, la dimension multiculturelle de la capitale est également une évolution de la société parisienne qu'il nous semble important de relever. **Paris, grande capitale européenne et « Ville Monde », intègre de nouvelles cultures dont le rapport à l'espace public impacte les moyens nécessaires pour l'entretien de celui-ci.**

Ces multiples défis nous interrogent enfin dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024, évènement crucial pour l'image et l'attractivité de la Ville dans le Monde.

De manière opérationnelle, les principaux enjeux pour la municipalité nous semblent être les suivants :

- **Un enjeu de mobilisation** : la Ville de Paris ne peut pas selon nous espérer réussir sans l'appui des Parisiens tout d'abord, mais également sans le concours des personnes se déplaçant dans la capitale, que ce soit pour leurs loisirs ou leur vie professionnelle ;
- **Un enjeu budgétaire** : la Ville doit également trouver comment financer ces nouvelles charges et répartir les efforts conformément aux besoins, notamment en corrigeant les déséquilibres entre arrondissements et quartiers.

Le sujet de la propreté de l'espace public est, à nos yeux, d'autant plus important qu'il impacte pleinement le bien-être de chacun à Paris, et le plaisir à y vivre.



*

* *

Comme nous l'avons noté précédemment, **la question du budget alloué à la propreté de Paris est cruciale**. Notre groupe a retenu son importance (600 millions d'euros). Nous nous interrogeons sur la propension des citoyens à accepter une augmentation des impôts aux fins d'augmenter les moyens financiers de la Ville pour l'entretien de l'espace public.

Notre groupe n'est pas favorable à une hausse du budget consacré à la propreté de la Ville qui passerait par une augmentation des recettes fiscales et souhaite que la problématique de la propreté soit résolue par d'autres moyens que la hausse de nos impôts locaux.

En effet, nous n'estimons pas que l'augmentation des ressources soit le gage d'une plus grande efficacité :

- D'abord car le principal challenge, **c'est de faire évoluer les comportements des usagers de l'espace public**. Or, cette question ne peut être selon nous résolue uniquement par des moyens budgétaires supplémentaires ;
- Ensuite car il faut être vigilant s'agissant **des écueils que peut engendrer une hausse des taxes, les citoyens pouvant en retour se déresponsabiliser sur cette question** en estimant que les moyens mis à disposition leur sont dus. Aussi, compte tenu des impôts qu'ils paient, les Parisiens estimeraient ne pas avoir à s'investir individuellement pour le maintien de la propreté de Paris ;
- Par ailleurs, notre groupe considère qu'**une hausse des taxes conduirait à une certaine injustice**, les Parisiens étant les seuls dans cette hypothèse à être sollicités financièrement dans une mesure plus importante, alors que l'espace public appartient à tous (touristes et Franciliens y compris) et devrait relever de la responsabilité de chacun et non des seuls résidents ;
- Enfin, une hausse de la pression fiscale peut être **de nature à conduire les Parisiens les plus modestes à quitter la capitale, et aller à l'encontre de la mixité sociale**, objectif souhaité par la Maire.

*

* *

Le changement de comportements des citoyens parisiens et des visiteurs constitue une condition fondamentale car il permet de résoudre le problème de la propreté sans en appeler à des solutions techniques et budgétaires.

Ce changement nécessite une **prise de conscience collective**, suivi d'un passage à l'acte en faveur de comportements plus respectueux de la propreté de l'espace public. **Cette évolution commune des comportements permet d'éviter l'inflation des moyens techniques et conséquemment des économies budgétaires.**

Changer nos comportements, c'est aussi une pensée pour l'avenir, pour le futur des Parisiens mais également de l'ensemble des citoyens car Paris, par sa taille et son aura, peut constituer un modèle pour d'autres grandes villes.

Ce levier est enfin essentiel à nos yeux afin que chacun puisse se mettre en harmonie avec l'évolution d'une société qui mue très rapidement.

Dans la perspective de susciter et d'accompagner des évolutions pérennes des comportements à l'égard de la propreté de l'espace public, notre groupe souligne l'importance de trois principes qui nous semblent incontournables pour mener efficacement cette démarche :

- Pour changer les comportements, **l'utilité pour chacun de faire évoluer ses habitudes doit être comprise** afin de susciter une véritable adhésion des citoyens sans qu'il soit nécessaire d'exercer une forte pression coercitive. Cela est pour nous une clé du succès ;
- Par ailleurs, il est **nécessaire d'envisager le changement des comportements dans le respect des principes démocratiques** et ainsi prendre en compte les comportements différents dans les usages de propreté sur l'espace public afin de les accompagner ;
- Enfin, il est pour notre groupe fondamental de **respecter un équilibre entre les moyens coercitifs employés et les efforts de persuasion et de dialogue** afin d'accompagner les Parisiens dans l'évolution de leurs pratiques par conviction, et non par simple obligation.

Le premier levier pour accompagner les nécessaires évolutions est, de notre point de vue, celui de la communication. En effet, il est primordial de se sentir concerné pour recevoir une information. Or, les campagnes de communication déployées sur le thème de la propreté nous apparaissent souvent invisibles, noyées dans une multitude de campagnes d'information de tout ordre.



Pour y remédier, notre groupe se prononce pour des **messages** simples, qui ne soient pas trop conceptuels. Ces messages concrets doivent selon nous être résolument positifs, axés sur la valorisation du « bon geste » plutôt que la stigmatisation du mauvais. Il nous semble nécessaire de souligner et de valoriser la norme sociale en vigueur.

Cette valorisation devrait également s'étendre aux professionnels de la propreté, la communication pouvant permettre de mettre en lumière le travail des agents de la propreté et d'incarner le métier (« sous l'uniforme, un cœur qui bat »).

Dans cette même dynamique positive, il nous apparaît important de rendre compte, dans la communication, des évolutions déjà constatées et ainsi de mettre le projecteur sur les avancées collectives dans le respect de la norme.

En termes de **destinataires de ces campagnes de communication**, celles-ci doivent s'adresser à **l'ensemble des usagers de l'espace public** : les Parisiens en premier lieu, mais des communications ciblant les entreprises ainsi que les touristes doivent également pouvoir être mises en place. Néanmoins, la communication ne doit pas être unilatérale. Il est selon nous intéressant que la Ville de Paris organise une communication à son endroit, qui permette aux citoyens, à l'instar des conférences citoyennes, de se faire entendre sur le sujet de la propreté.

En ce qui concerne **les media les plus pertinents à utiliser à l'appui de cette communication**, notre groupe apparaît divisé. Une majorité estime que le vecteur le plus efficace pour elle-même, et qu'elle perçoit donc comme le plus efficient pour l'ensemble de la collectivité est Internet. Vient ensuite la télévision, perçue également comme un vecteur porteur d'efficacité. Néanmoins, la communication de terrain ne doit pas être négligée. Celle-ci devrait autant s'ancrer dans le quotidien, *via* des personnels de la Ville formés pour intervenir sur le terrain dans chaque quartier de Paris, en allant à la rencontre des Parisiens, qu'être déployée à l'occasion de chaque grande manifestation rassemblant une foule (événements festifs, sportifs, culturels,...).

A titre d'exemple, **voici quelques suggestions que certains citoyens de notre groupe ont pu imaginer en termes de communication** :

- La distribution à grande échelle d'objets de propreté et « goodies » spécifiques aux Parisiens (pelles jetables pour ramasser les déjections canines, cendriers de poche pour les mégots, sacs en papier pour les déchets de pique-nique,...) ;
- Créer un partenariat avec les cinémas parisiens afin d'afficher un bandeau publicitaire déployant une campagne « propreté » sur les écrans en ouverture des projections ;
- Ajouter des fonctions à l'application « Dans ma rue », notamment en géolocalisant les particuliers qui ont des objets à donner ;
- Utiliser de manière extensive les réseaux sociaux : création d'une page Facebook et d'une chaîne Youtube dédiées (elles pourraient notamment diffuser des tutoriels simples et ludiques, des témoignages de citoyens,...) ;
- La mise en place d'une communication basée sur des logos symboliques et compréhensibles par tous, non francophone inclus ;
- S'appuyer sur des relais comme les hôteliers afin qu'ils contribuent à diffuser les messages de propreté de la Ville (par exemple en rappelant au moment du « check-in » des clients de « prendre soin de Paris ») ;

*

* *

Un autre levier fondamental réside dans la **politique en matière de sanctions et de verbalisation**. Nous considérons que la sanction des actes conduisant à la malpropreté de l'espace public parisien constitue un aspect essentiel de la résolution de ce problème.

Dans ce cadre, nous appelons de nos vœux un renforcement de l'échelle des sanctions. Cela passe en premier lieu et avant toute chose par des procès-verbaux plus chers afin de maximiser leur caractère dissuasif. Pour ceux qui ne peuvent s'acquitter des amendes, nous suggérons des travaux d'intérêt général.

Parallèlement à la sanction des comportements incivils des individus, la possibilité de sanctionner les entreprises détériorant certains quartiers de Paris doit être encore plus sévère ; au-delà des amendes, cela pourrait aller jusqu'à l'interdiction de pouvoir postuler aux marchés publics de la Ville de Paris pour les entreprises contrevenant aux règles qui leur sont imposées en matière de respect de l'espace public.

Pour autant, nous avons pleinement conscience des **limites d'un « tout répressif »**. C'est pourquoi nous souhaitons qu'un préalable à la sanction des personnes dégradant l'espace public parisien soit institué, au moyen d'un système d'avertissement. Cela permettra de concentrer les plus fortes sanctions sur les comportements récidivistes.

Dans le même ordre d'idées, nous souhaitons privilégier la mise en place de mesures incitatives permettant, en parallèle de l'échelle des sanctions, de récompenser et valoriser les bons gestes comme les bonnes pratiques. Par exemple, en matière de déchets, ces comportements vertueux pourraient être mesurés par des conteneurs intelligents.

*

* *

Au-delà de notre attachement à la sanction financière des actes salissant l'espace public parisien, nous considérons que sur cet enjeu, **beaucoup de choses se jouent dès l'école, lieu central d'apprentissage** des automatismes et des bons réflexes pour les enfants en matière de propreté.

Dans ce cadre, nous souhaitons que l'éducation à la propreté fasse partie intégrante des cours d'instruction civique et de la socialisation des enfants. Notons à cet égard que les exigences de propreté de l'école devraient également être expliquées aux parents lors de la rentrée scolaire (dans le cadre de la première réunion parents-professeurs), de manière à les sensibiliser également aux bons gestes.

Pour autant, un enseignement seulement théorique ne suffira pas. Ainsi, il devrait être obligatoire par exemple pour les élèves de ranger et de nettoyer leur classe.

De la même manière, au-delà des efforts quotidiens, il conviendrait de symboliser l'implication des écoles de Paris sur le sujet de la propreté à travers la création d'un évènement. Ainsi, une journée spéciale sur la propreté pourrait être organisée deux à trois fois par an, dans tous les établissements scolaires de la capitale avec des intervenants extérieurs, des activités ludiques... ; cet évènement pourrait astucieusement se dérouler quelques jours avant la journée spéciale de grand nettoyage de Paris (anciennement « Paris fais-toi belle ») de manière à mobiliser les parents.

*

* *

D'autres leviers identifiés par notre groupe sont relatifs à la question de **l'optimisation des moyens dévolus au maintien de la propreté de Paris.**

Tout d'abord, en ce qui concerne **l'organisation de la Cité**, nous nous rendons compte que nous ne sommes pas au courant, pour la plupart d'entre nous, des attributions et pouvoirs de chaque strate de la collectivité parisienne. A titre d'exemple, les maisons de quartier sont des acteurs dont nous n'avons pas connaissance, laissant ainsi transparaître en filigrane de vrais besoins en matière de communication, s'agissant de cet acteur.

Parallèlement, **la multiplicité des services intervenant pour l'entretien de l'espace public** empêche d'appréhender clairement où se prennent les décisions, et la manière dont sont répartis les moyens. Nous avons conscience que cette diversité des services est née de la volonté de la Ville d'agir au plus près du terrain et de favoriser un sentiment de proximité avec le citoyen. Pour autant, nous partageons le sentiment que cette organisation peut en réalité créer un effet pervers d'émiettement des services qui « perd » le citoyen lorsqu'il a besoin d'entrer en contact avec la Ville. Cela contribue à un défaut de flexibilité et de réactivité permettant de répondre efficacement aux besoins sur l'ensemble du territoire parisien.

Dans ce contexte, une **mutualisation des moyens entre acteurs publics parisiens** en matière d'entretien des espaces comme d'efforts de sensibilisation est, pour nous, nécessaire. La séparation des compétences en matière d'entretien entre les rues (compétence de la Ville) et les couloirs du métro ou des gares (compétences de la RATP ou de la SNCF) nous interroge. Du point de vue de la sensibilisation, il est incontournable pour notre groupe que des partenariats soient signés entre la Ville et la RATP ou la SNCF afin de diffuser la communication « propreté » et de faire passer le message à tous, Parisiens comme Franciliens ou touristes.

Enfin, dans le cadre du **Grand Paris**, il nous semble que les problématiques posées par la propreté à Paris et les besoins en matière de moyens dans certaines occasions nécessiteraient que la Ville puisse faire appel, de manière exceptionnelle, aux **personnels et moyens techniques de communes limitrophes**, dont de nombreux résidents sont usagers quasi-quotidiens de l'espace public parisien.

*

* *

Pour améliorer l'espace public commun, **notre groupe souhaite souligner le rôle individuel que nous, Parisiens, avons tous à jouer en faveur de la propreté de la Ville.**

Tout d'abord, nous encourageons les Parisiens à **montrer l'exemple dans leur quotidien et rendre la norme visible en matière de propreté.** Sans stigmatiser les mauvaises pratiques, nous pensons que les comportements vertueux doivent être davantage mis en lumière.

Plus encore, au-delà des simples usages, nous pouvons tous avoir un rôle pour **diffuser la pédagogie** en matière de maintien de la propreté à l'ensemble de nos concitoyens. L'idée que le bien-être et le bonheur sont davantage partagés par les citoyens d'une ville propre est un message que l'ensemble des membres de notre groupe se sentiraient prêts à porter.

A cette fin, certains estiment que cette diffusion des bonnes pratiques pourrait être encouragée par la Mairie grâce à la mise en place de stands dédiés (par exemple sur les marchés parisiens) où ces bonnes pratiques seraient mises en avant par des Parisiens bénévoles.

Nous devons en effet reconnaître qu'à titre personnel, il est pour nombre d'entre nous difficile de « sermonner » nos proches et leur indiquer ce que nous estimons relever des bonnes pratiques. Nous sommes en revanche plus à l'aise avec l'idée de **corriger les comportements d'inconnus** que nous estimons répréhensibles, même si nous craignons parfois leurs réactions. Nous avons de ce fait bien conscience que les pratiques des personnes morales sont à ce titre plus aisément condamnables que celles des particuliers.

Nous notons qu'une partie du groupe serait prête à **s'investir bénévolement dans des actions concrètes et ponctuelles menées par la Ville de Paris** pour apporter sa contribution au ramassage des ordures ou au nettoyage des berges par exemple.

*

* *



En guise de conclusion, nous voulons réaffirmer notre attachement à une certaine qualité de vie parisienne, à la pérennité d'une capitale vivante, susceptible d'être mises à mal par les situations de malpropreté du territoire parisien. Ceci est l'affaire de toutes et tous.

Aussi espérons nous que toutes ces mesures, tous ces efforts pour maintenir la propreté de l'espace public parisien auront pour effet qu'une norme vertueuse en matière d'usage et d'entretien de la ville s'impose naturellement à tous, dans le temps long, sur le besoin d'autorité voire sur les impératifs de sanction.

~~TH~~

~~what~~

~~John~~

~~John~~

~~John~~

~~John~~
PONDINE

~~John~~

~~Piemone~~

~~John~~

~~Calpico~~

~~Sparto~~

~~John~~

~~Hipnot~~

~~John~~

~~John~~

~~John~~



MAIRIE DE PARIS



Conférences citoyennes
« Face aux nouveaux usages et enjeux de
l'espace public parisien, quels leviers pour un
Paris plus propre ? »
Avis citoyen – Groupe des 9^{ème} 10^{ème} et 11^{ème}
arrondissements
4 Novembre 2017

Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens ?

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir 15 à 20 personnes reflétant la diversité d'une population donnée (France entière, région, agglomération parisienne,..). Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert.

Pendant un ou plusieurs week-ends, le panel de citoyens s'informe en auditionnant, sur le sujet de la conférence de citoyens, une diversité d'experts ou de porteurs d'intérêts qui leur transmettent ainsi des clefs de compréhension. Dans un second temps, les membres du panel auditionnent des personnalités de leur choix au cours de deux sessions de débat, afin de parfaire leurs connaissances et opinions sur le sujet.

Forts des connaissances acquises, les citoyens rédigent à huis clos un avis citoyen comprenant à la fois l'état de leurs réflexions sur le sujet et éventuellement des recommandations. Cet avis est ensuite remis au commanditaire et fait l'objet d'une restitution publique.

Comment et sur quels critères les citoyens ont-ils été sélectionnés ?

S'agissant de ces conférences citoyennes sur les leviers permettant un Paris plus propre, l'Ifop a été sollicité par la Mairie de Paris pour sélectionner sept groupes de citoyens. Cette phase de recrutement a été menée, à l'échelle de Paris par le réseau d'enquêteurs de l'Ifop et s'est étalée sur 4 semaines.

Compte tenu de la taille de chaque panel (une quinzaine de personnes), celui-ci ne prétend pas, par définition, à la représentativité de la population et il est impropre de parler d'échantillon représentatif ainsi qu'on le mentionne traditionnellement pour un sondage.

Néanmoins, chaque panel a été recruté de manière à **refléter au mieux la diversité de la population parisienne au sein d'un ou plusieurs arrondissements et à illustrer la variété des points de vue** pouvant exister au sein de ce public.

Pour le dire autrement, l'originalité du panel réside dans son « universalité » : afin d'atteindre cet objectif de diversité, le groupe de citoyens a été équilibré en fonction de plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la profession, le niveau de diplôme et l'arrondissement de résidence.

Liste des personnalités auditionnées par la conférence citoyenne

1. Personnalités auditionnées par les citoyens durant le week-end de formation (les 6 et 7 Octobre) :

Olivier Fraiseix (Directeur de la DPE)

Emilie Jouclas, Adjointe au Chef de la division des 10^e et 11^e arrondissements

Pascal Pilou, Chef de division territoriale des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e arrondissement

Ait Kedache et M. Arrondel, éboueurs

Sophie de Vergie, Cheffe du service Mission Propreté

2. Auditions demandées par les citoyens pour la soirée de débat public du 3 Novembre :

Lionel Cheylus , Association Surfrider

Thierry Debas, éboueur à l'atelier 6/5 et agent de sensibilisation (ville de Paris)

Eric Ducret adjoint au chef de la circonscription 8/9/10 et M. Fabrice Le Broudet /TTPS CCLCI de la circonscription 8/9/10, agents de verbalisation (ville de Paris)

Dominique-Ph. BÉNÉZET, délégué Général du Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide,

Dominique Bordin, coordinateur des actions opérationnelles Mission SDF au SG (ville de Paris),

Hervé Guillaume, Secrétaire général AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine)

Vincent Jumeau, Directeur général de Bruxelles-Propreté, (Ville de Bruxelles)

Avis citoyen

Nous sommes divers citoyens de trois arrondissements de Paris (9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème}), qui sommes là pour débattre, donner nos opinions et apporter des solutions pour la propreté et la qualité de vie dans Paris.

Le but de cette conférence est de comprendre ce qui se passe dans Paris, les impacts sur son image et les améliorations possibles.

Cette conférence citoyenne a permis de nous informer pour rendre un avis constructif.

Nous sommes confrontés à la problématique suivante : **Face aux nouveaux usages et enjeux de l'espace public parisien, quels leviers pour un Paris plus propre ?**

Et nous y répondons en trois parties : les constats, les enjeux et les propositions.

Nous aimerions que l'avis suivant soit discuté et permette de donner suite à des mesures politiques de façon pérenne.

Les constats

1. Paris est une ville sale mais il y a des disparités

Nous considérons que Paris est sale dans certains quartiers, notamment à cause du fléau des mégots, des capsules de bière, des dépôts sauvages, des papiers distribués à profusion, des déchets de restauration, des déjections canines, des fientes d'oiseaux, des fins de certains marchés parisiens, des crachats, des canettes et bouteilles d'alcool, et des épanchements d'urine. Cela représente bien nos problématiques en termes de propreté puisque nos quartiers sont des lieux de passage et de vie (République, Cité la Grange aux belles, la Cité Rouge, boulevard de la Villette) mais aussi de loisirs et de fête (Oberkampf, Canal Saint Martin, Pigalle, Bastille).

La dangerosité de certains déchets peut nous amener à des situations très complexes pour la sécurité : violences ou accidents avec du verre ou du fer.

La pollution visuelle due aux graffitis et tags répétés abîme nos immeubles et les détériore. Des quartiers sont plus touchés que d'autres.

Les réalités économiques et sociales diffèrent selon les quartiers. Nous pouvons constater que les quartiers les plus densément peuplés sont les plus sales. Nous avons l'impression d'une ville plus propre dans les quartiers touristiques que dans les quartiers d'habitation. Les quartiers « vitrines » de Paris sont les plus entretenus. Il est donc possible d'avoir des quartiers très propres, malgré le brassage d'un grand nombre de personnes. Par exemple, la rue de Rivoli, la Tour Eiffel ou le Louvre sont des points stratégiques donc mieux pris en charge.

Nous déplorons que des quartiers avec une présence forte de sans-abris soient délaissés sur le plan du nettoyage. Par exemple, certains quartiers comme Jaurès et la Chapelle illustrent ce propos. Il n'y a pas assez de toilettes, ils sont insalubres et souillés. Sous le métro aérien, des barrières les

empêchent de s'installer, ils se tournent vers les habitations (Colonel Fabien et Jaurès). Au vu de ce phénomène, nous devons tenir compte de nos sans-abris pour penser une politique de propreté englobante.

Les nouvelles infrastructures (pistes cyclables, espaces piétons) ne sont pas adaptées aux méthodes de travail et aux équipements des éboueurs. Le nombre de caniveaux a doublé avec la séparation de la piste cyclable et ils gênent le passage des machines de nettoyage (laveuse et aspiratrice) et même le balayeur. Mais nous nous réjouissons d'avoir plus de vélos et moins de véhicules polluants.

2. Des incivilités et une volonté politique non aboutie

a) Du côté des usagers

Nous notons des incivilités et un non-respect des règles d'usage. Nous pouvons constater le manque de responsabilité des habitants face aux différentes mesures déjà mises en place pour prendre en charge nos encombrants, à notre convenance, sur demande téléphonique ou numérique.

Nous constatons des débordements suite à des festivités et des manifestations. La consommation de boissons alcoolisées ou non est un problème récurrent. Les canettes et bouteilles sont jetées sur la voie publique à tout moment de la journée. Par exemple, le Canal Saint Martin souffre encore des nombreux déchets laissés sur la voie publique, malgré l'installation de nombreuses poubelles, d'urinoirs et du plus grand nombre de passages des agents de la ville. Il ne s'agit pas d'incriminer la fête, mais plutôt de la faire de manière responsable.

b) Du côté des institutions

Nous pouvons constater un vrai manque d'équipements pour aboutir à une certaine propreté dans notre ville (poubelles de tri, cendriers visibles et ludiques) compte tenu de l'évolution de l'usage de la rue, pendant la période estivale où nous sommes plus dehors.

Il existe des systèmes de verbalisation, mais ils restent du domaine de la « légende urbaine », car les moyens mis en œuvre sont trop faibles au regard des dimensions de la ville. Nous constatons qu'il y a eu des politiques de dissuasion, mais elles n'étaient pas assez percutantes.

Certains citoyens considèrent les contraventions disproportionnées par rapport à l'infraction commise, alors que d'autres trouvent le montant dissuasif.

Le citoyen n'est pas bien informé de ce qui existe. Nous avons conscience qu'il y a beaucoup d'initiatives prises, des moyens de tri (tri'lib), beaucoup de poubelles bagatelles (30 000). Nous avons l'impression de ne pas les voir, tout comme les huit déchetteries, que nous ne savons pas toujours localiser. Nous avons de la chance d'être dans une ville qui vient collecter nos déchets ; le service à domicile (3975) des encombrants est réactif et gratuit.

Nous avons également l'application « Dans ma rue » qui permet de signaler tout désagrément dans l'espace public. Cette application est assez méconnue des usagers malgré son côté pratique.

Nous constatons un manque de visibilité et de communication. A titre d'exemple, les gens ne savent pas qu'ils peuvent écraser leur cigarette sur les poubelles. Le tri, les gens savent que ça existe mais beaucoup ne le font pas ou ne savent pas bien le faire. Il y a une opacité des infrastructures

concernant les questions d'accueil des réfugiés et des migrants. À titre d'exemple, nous n'avons pas eu de réponse sur la raison pour laquelle l'ouverture des gymnases municipaux pour les sans-abris n'était pas possible.

Il y a énormément de marchés à Paris, seuls les éboueurs semblent concernés par le nettoyage, alors que les professionnels pas du tout. Les marchands sachant que le nettoyage se fera par la ville de Paris, ne se sentent pas responsables de leurs déchets.

Nous avons pu noter la bonne démarche de la ville de mettre en place petit à petit des véhicules électriques.

En ce qui concerne les outils utilisés par la Mairie, on remarquera que l'usage de la souffleuse est néfaste pour l'environnement : il tue toute vie organique sur les espaces verts.

Il y a un manque de cohérence et transversalité entre les associations d'une part, et entre les associations et la mairie d'autre part. Si les associations travaillaient ensemble, nous pensons que l'impact serait plus positif. Nous avons l'impression que les services de la mairie ne communiquent pas assez entre eux non plus.

3. Un enjeu environnemental et esthétique

Nous constatons une tendance à vouloir lier l'enjeu de la propreté à la seule ville de Paris, alors que cela concerne un enjeu plus global. Exemple : l'histoire du mégot ou du coton-tige jeté aux toilettes que nous retrouvons dans nos océans.

Aussi, la propreté est une histoire esthétique parce qu'elle améliore notre quotidien. La propreté joue un rôle de salubrité, d'esthétique et de développement durable.

L'enjeu de la propreté est beaucoup plus vaste que nous le pensons, il ne concerne pas que Paris, mais la France entière, voire le monde. Finalement, c'est beaucoup plus une question écologique mondiale qu'une question exclusivement parisienne.

L'enjeu environnemental sera compris lorsque la ville aura expliqué aux citoyens les tenants et les aboutissants de la propreté. Nous développons le tri mais beaucoup de Parisiens ne savent pas encore ce qu'est le tri, que deviennent les déchets. Pour le moment, les Parisiens ne font pas le lien entre gestes les systématiques de propreté et la protection de l'environnement.

Le label éco-propreté n'est pas visible et c'est dommage que Paris ne veuille pas y participer.

Certains citoyens trouvent que rien n'est fait sur la pollution de l'air et de l'eau. Cependant d'autres nuancent car la Mairie de Paris a mis en place Vélib, Autolib, les véhicules municipaux de ramassage électriques et des bus propres. Des piétonnalisations ont été faites et la circulation automobile a été entravée.

Les enjeux

Au fil des années, les modes de vie des Parisiens ont évolué et cela se ressent dans l'espace public.

Les Parisiens occupent plus l'extérieur, sont plus dans les parcs, les terrasses sont de plus en plus sollicitées. Certains d'entre nous considèrent qu'à Paris, avec la taille réduite des logements, l'espace public devient de plus en plus le prolongement de l'espace privé. D'autres personnes du groupe considèrent qu'il s'agit plutôt d'un phénomène culturel.

Les quartiers les plus populaires sont aussi fréquentés par les catégories les plus aisées (et inversement) : la propreté des quartiers n'est pas uniquement liée aux personnes qui y habitent (par exemple : Belleville, Ménilmontant...). Dans le dixième et le onzième arrondissement, certains quartiers sont plus fréquentés la nuit (rue Oberkampf, rue Saint Maur, rue Sainte Marthe...), par les Parisiens et par les touristes.

Il y a deux types de villes : la ville de jour avec les gens qui ne sont que de passage et la ville la nuit avec les bars, les restaurants, les fêtes, les divertissements. La ville de jour est moins polluée que celle du soir. Nous notons qu'il y a plus de fréquentation dans les rues le soir et donc plus de consommation, plus de déchets. On constate qu'il y a plus d'incivilités la nuit et paradoxalement moins d'agents verbalisateurs.

Nous pouvons constater que nous allons plus manger à l'extérieur. La restauration rapide (food truck, kebab, sandwicherie, boulangerie, saladerie, snacking, vente à emporter...) se développe dans les lieux les plus fréquentés, mais les professionnels n'ont pas forcément conscience des déchets que cela peut provoquer. Pourtant, il y a une volonté des restaurateurs de se regrouper pour s'attaquer à ces questions. On voit une évolution du conditionnement (polystyrène vers le carton, emballages plus légers), même si on donne encore trop souvent des emballages même pour les personnes qui mangent sur place. On retrouve les déchets un peu partout autour du point de vente, et lorsque les personnes jettent les déchets, il n'y a pas de poubelle de tri dans la rue. Nous sommes majoritairement surpris de l'existence d'une règle qui oblige les grandes enseignes de restauration rapide à nettoyer un périmètre de 100 m autour de leur restaurant. Cela est-il vraiment appliqué ? Nous regrettons que ces deux évolutions ne soient pas mises en œuvre dans les plus petites enseignes.

Les pique-niques se développent de plus en plus aux beaux jours (printemps, été), pour cause de retour à la nature et envie de prendre l'air, au bord de l'eau, dans les espaces verts. Cela génère plus de déchets (emballages alimentaires, bouteilles, canettes, vaisselle plastique, déchets alimentaires...). Les pique-niques en journée produisent moins de déchets qu'en soirée.

Depuis la loi Evin, nous retrouvons une quantité plus importante de mégots devant les bars et les bureaux, alors qu'ils étaient gérés par les tenanciers des établissements auparavant. Et donc, la problématique des mégots est devenue un souci majeur pour notre propreté.

Quelques personnes du groupe considèrent que les horaires de fermeture des bars et des transports en commun créent des contraintes pour réduire l'occupation nocturne de l'espace public (et donc moins de nuisances, de déchets, de salissures). Majoritairement, nous pensons que cela n'empêche pas les personnes de continuer à faire la fête.

Le tourisme est important à Paris et pose la question de la prise d'information de ces voyageurs. Sont-ils informés ? Sensibilisés avant leur départ ? Y a-t-il suffisamment de moyens au regard de cette évolution ? Dès que les touristes arrivent, comment les sensibiliser sur le problème de propreté ? Pour nous les Français en général, nous devons avoir un comportement exemplaire.

Il y a tellement de sans abri (migrants, SDF, autres personnes en situation de précarité) et pas assez d'hébergement que l'espace public est pris d'assaut. Le refus de concentrer ces publics au même endroit rend le nettoyage plus difficile. Cette problématique est complexe et nécessite de travailler en complémentarité et en coopération avec les différentes directions, services, associations : pour remonter les problèmes de terrain, échanger sur les pratiques, unifier les messages de sensibilisation, coordonner la distribution alimentaire et le nettoyage.

Les grands événements et manifestations culturelles, sportives et sociales (nouvel an, 14 juillet, manifestations diverses, gay pride, technoparade, marathon...) génèrent de nombreux déchets et salissures qui sont très vite nettoyés. Certains d'entre nous se demandent s'il ne serait pas pertinent de renforcer le nombre de poubelles et de containers sur le parcours, pour réduire les déchets et le nombre de personnels et de moyens mobilisés pour le nettoyage.

Ces grands événements concentrent les participants, ce qui amplifie tous les autres phénomènes (restauration rapide, bars et mégots...).

Les JO sont un élément déclencheur et très important pour améliorer l'image de notre ville, et nous impliquer. Nous supposons que cette réunion citoyenne pourrait être organisée en prévision de l'accueil des JO. Mais quid d'après : après les JO on sera en haut de la courbe de la propreté, mais nous nous interrogeons sur la pérennité de ces mesures.

Tout cela doit être pris en considération pour améliorer les dispositifs mis en place (les agents verbalisateurs, la collecte, le nettoyage, les balayeurs) qu'ils soient pérennes ou temporaires.

Pour cela, nous pensons qu'il faudrait s'appuyer sur les initiatives concluantes des autres pays, villes, institutions, entreprises (campagne de pub de la SNCF, les doubles poubelles dans les gares, interdiction de fumer sur les voies, nettoyage...).

Nous pensons qu'il faudrait expliquer l'impact écologique et environnemental des diverses incivilités et leurs conséquences. Il faut comprendre pourquoi les gens agissent comme ils le font pour leur faire prendre conscience de ce qui ne va pas et les aider à s'améliorer pour mieux respecter les autres citoyens, les espaces publics et le travail des agents de la propreté.

Nous pensons qu'il faudrait responsabiliser les citoyens (adultes et enfants), mais aussi tous les professionnels, les marchés, les commerces de tout type.

Les leviers

Nous avons identifié plusieurs leviers pour améliorer la propreté de la ville de Paris.

1. Sensibiliser et mieux informer

Nous constatons que, malgré tous les moyens mis en place par la ville de Paris, la saleté perdure notamment à cause de nombreuses incivilités et du manque de gestion de certaines situations extrêmes (migrants, SDF, bidonvilles, squats). Ce comportement est lié à une absence de prise de conscience des enjeux environnementaux et sanitaires.

A ce titre nous préconisons :

Un développement de l'éducation à la propreté dans les écoles maternelles et élémentaires dans un premier temps. En effet, les enfants demeurent beaucoup plus réceptifs que les adultes et c'est par eux que les changements s'opèrent. Dans un second temps, il faudrait pouvoir inscrire cette sensibilisation dans une logique de continuité notamment dans les collèges et les lycées. Il faudrait également ne pas oublier la sensibilisation des jeunes par l'intermédiaire des médias (presse jeunesse, réseaux sociaux, télévision...).

Il faudrait sensibiliser les citoyens qui peuvent aussi servir de modèles aux enfants, afin de diminuer les incivilités et les mauvaises habitudes. Pour se faire, nous préconisons une amélioration de l'information sur les moyens mis à leur disposition. Nous préconisons :

- Une amélioration de la sensibilisation et de la communication des moyens de la ville de Paris sur la propreté dans les zones les plus fréquentées : le canal Saint-Martin, l'Opéra Bastille, la Place de la République, Pigalle, Barbès... À titre d'exemple, il serait intéressant de mettre en place des pictogrammes visibles. Il faudrait également uniformiser les moyens de communication (messages proposés, un code universel de la propreté) afin de pouvoir mener une action cohérente en matière de sensibilisation pour l'ensemble des acteurs.
- Il faudrait également mieux communiquer sur la valorisation des déchets recyclés. Il serait intéressant de montrer comment sont valorisés les déchets triés. À cette occasion, le citoyen serait complètement concerné et valorisé par son acte.

Paris étant la ville la plus touristique de France, il est essentiel d'informer les touristes des moyens mis en place pour garder Paris propre. Pour ce faire, nous proposons des affichages dans les points stratégiques d'arrivée des voyageurs : gares, aéroports, gares routières et hôtels. Ces affichages reprendraient les informations concernant les moyens mis en place pour garder la ville propre.

Les professionnels font partie des acteurs qui produisent le plus détrit, c'est pourquoi il est également essentiel de les sensibiliser sur la propreté et le recyclage. À titre d'exemple, il faudrait favoriser le développement d'une charte respectée par tous.

2. Augmenter les moyens et les équipements

Malgré tous les moyens déjà mis en place (30000 poubelles), nous constatons que Paris reste sale. Nous préconisons une augmentation et une évolution des équipements afin qu'ils soient plus pratiques pour les usagers. De toute évidence, les éteignoirs présents sur les poubelles ne remplissent pas leur fonction. Nous pensons qu'il faudrait mettre des cendriers à proximité des bancs et dans les endroits stratégiques comme les sorties de métro.

Nous préconisons également la généralisation des bonnes initiatives déjà réalisées dans certains arrondissements : exemple du 9^{ème} arrondissement où les cendriers sont disposés sur les murs et les poteaux.

Nous préconisons de mieux organiser les moyens humains en fonction des saisons : plus de personnes en période estivale et plus de personnes pour le ramassage des feuilles en automne.

Enfin dans cette logique de gestion et d'optimisation de l'espace public, il pourrait être envisageable de placer plus de toilettes gratuites. En effet, nous pouvons déplorer la présence d'odeurs nauséabondes à certains endroits de nos arrondissements.

Par ailleurs, n'oublions pas de prendre en compte la propreté de l'air et des eaux. Des initiatives ont déjà été mises en place comme la régulation du trafic automobile et l'augmentation des pistes cyclables. Néanmoins, d'autres restent encore à développer. Nous pensons par exemple à des colonnes dépolluantes et au nettoyage des eaux du canal Saint-Martin et de la Seine.

3. Mettre en place des dispositifs d'incitation

Au regard des différents leviers existants pour améliorer la propreté de la ville de Paris tels que la sensibilisation, la verbalisation, nous pensons qu'il serait intéressant d'utiliser un levier incitatif auprès des usagers.

Plusieurs pourraient être mobilisés : mise en place d'un système de consignes pour les cannettes et le verre. Lorsque l'utilisateur dépose son déchet il aurait une récompense.

4. Mettre en place des actions dissuasives pour les pollueurs

Ces actions dissuasives permettraient d'éviter de verbaliser directement l'utilisateur et de toucher un public plus large. Certains d'entre nous sont favorables à la mise en place de murs hydrophobes contre l'urine.

Nous proposons également d'inscrire les actions dissuasives dans une logique de médiation auprès des usagers commettant un acte d'infraction. Il s'agirait de leur faire prendre conscience de leurs actes et des conséquences. La mise en place de médiateurs pourrait à ce titre être utile.

5. Utiliser la verbalisation en dernier recours

Nous considérons la verbalisation comme le dernier levier pour améliorer la propreté de la ville de Paris. En effet, ce levier devrait être mobilisé avant tout après la mise en place d'actions de sensibilisation, d'incitation et de dissuasion.

La verbalisation doit avant tout être perçue comme une conséquence d'un non-respect de la réglementation. Toutefois, nous avons des avis divergents sur les montants des amendes. Certains d'entre nous pensent que les amendes devraient être proportionnées à la nature de l'infraction. D'autres souhaitent utiliser la verbalisation comme une vraie arme de dissuasion avec des amendes élevées.

Par ailleurs, au regard du faible nombre d'agents verbalisateurs (40 agents), il faudrait pouvoir augmenter leur effectif.

Conclusion

La concertation a permis d'apprendre beaucoup de choses et de se rendre compte de ce que nous ne savions pas. Elle donne envie d'être un relai et de poursuivre la démarche d'information et d'implication des citoyens. Nous avons appris à échanger avec des personnes qui n'ont pas la même opinion et qui viennent d'horizons différents. Nous regrettons d'être regroupés par arrondissements qui se ressemblent : nous aurions aimé rencontrer des habitants d'arrondissements aux caractéristiques plus éloignées des nôtres. Il est dommage de ne pas avoir pu rencontrer les travailleurs de la ville de Paris sans la présence de leur chef. Nous avons envie de participer de nouveau à des concertations citoyennes, sur la sécurité notamment, par rapport aux attentats, mais aussi les transports (le Grand Paris), les énergies renouvelables ... Et nous aimerions un temps moins dense : étaler l'instance sur une semaine.

Signatures

Signatures


Vand

 Virginie Accimac







Christian Kazandjian






Pauline Pellierant

 Anouk Schoon

 W. BRK



 Anouk Schoon





MAIRIE DE PARIS



Conférences citoyennes
« Face aux nouveaux usages et enjeux de
l'espace public parisien, quels leviers pour un
Paris plus propre ? »
Avis citoyen – Groupe des 12^{ème} 13^{ème} et 14^{ème}
arrondissements

28 octobre 2017**Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens ?**

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir 15 à 20 personnes reflétant la diversité d'une population donnée (France entière, région, agglomération parisienne...). Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert.

Pendant un ou plusieurs week-ends, le panel de citoyens s'informe en auditionnant, sur le sujet de la conférence de citoyens, une diversité d'experts ou de porteurs d'intérêts qui leur transmettent ainsi des clefs de compréhension. Dans un second temps, les membres du panel auditionnent des personnalités de leur choix au cours de deux sessions de débat, afin de parfaire leurs connaissances et opinions sur le sujet.

Forts des connaissances acquises, les citoyens rédigent à huis clos un avis citoyen comprenant à la fois l'état de leurs réflexions sur le sujet et éventuellement des recommandations. Cet avis est ensuite remis au commanditaire et fait l'objet d'une restitution publique.

Comment et sur quels critères les citoyens ont-ils été sélectionnés ?

S'agissant de ces conférences citoyennes sur les leviers permettant un Paris plus propre, l'Ifop a été sollicité par la Mairie de Paris pour sélectionner sept groupes de citoyens. Cette phase de recrutement a été menée, à l'échelle de Paris par le réseau d'enquêteurs de l'Ifop et s'est étalée sur 4 semaines.

Compte tenu de la taille de chaque panel (une quinzaine de personnes), celui-ci ne prétend pas, par définition, à la représentativité de la population et il est impropre de parler d'échantillon représentatif ainsi qu'on le mentionne traditionnellement pour un sondage.

Néanmoins, chaque panel a été recruté de manière à **refléter au mieux la diversité de la population parisienne au sein d'un ou plusieurs arrondissements et à illustrer la variété des points de vue** pouvant exister au sein de ce public.

Pour le dire autrement, l'originalité du panel réside dans son « universalité » : afin d'atteindre cet objectif de diversité, le groupe de citoyens a été équilibré en fonction de plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la profession, le niveau de diplôme et l'arrondissement de résidence.

Liste des personnalités auditionnées par la conférence citoyenne

1. Personnalités auditionnées par les citoyens durant le week-end de formation (les 15 et 16 septembre) :

- Arnaud Stotzenbach, Directeur adjoint, chargé de l'eau, de l'assainissement et des services d'appui technique ;
- Laureline Autes, Cheffe de la division territoriale propreté 14e arr. ;
- Jean-René Pujol, Chef de la division territoriale propreté 17e arr. ;
- Yvonne Drudagne, agent de terrain à la DPE ;
- Jean-Louis Leperlier, agent de terrain à la DPE ;
- Philippe Butterlin, Chef de la division territoriale propreté 19e arr.

Une démonstration du matériel et des engins utilisés par les agents de la propreté a également été organisée samedi 16 septembre.

2. Auditions demandées par les citoyens pour la soirée de débat public du 20 octobre :

- Mme Seignot, Adjointe au Mairie du 13e arrondissement chargée des espaces verts et de la propreté ;
- M. Jean-Alphonse, adjoint à la Cheffe de circonscription 5-13 ;
- M. Ramon, agent verbalisateur à la DPSP ;
- M. Prat, 4ème Adjoint Ecologie urbaine à Ivry sur Seine ;
- M. Amar, Directeur de l'Agence régionale Veolia ;
- Mme Lebrun, RATP ;
- M. Perret, RATP ;
- M. Jumeau, Directeur Générale de l'Agence régionale pour la propreté (Bruxelles) ;
- M. Cheylus, Coresponsable de l'antenne Paris de l'ONG Surfrider Fondation Europe.

Avis citoyen

« Paris n'est pas sale mais elle est salie »

Nous sommes 16 citoyens, habitant les 12, 13 et 14^{ème} arrondissements de la ville de Paris. Nous sommes un groupe hétérogène, divers du point de vue de nos âges, nos professions, nos parcours, nos vécus ou notre histoire... Nous sommes préoccupés par la propreté de notre ville.

Nous avons participé à une conférence citoyenne organisée par la Mairie de Paris. Celle-ci a été organisée sur plusieurs jours au cours desquels nous avons rencontré et échangé avec différents acteurs impliqués dans la propreté. Ces rencontres de terrain de personnes d'action, nous ont ainsi permis de mieux comprendre le déroulement des actions de nettoyage et les principaux enjeux de la propreté.

Les constats

1. Etat des lieux

Selon l'individu, la perception de ce qu'est la propreté est subjective. Nous constatons donc que l'état de propreté de Paris est difficile à mesurer du fait de l'impossibilité d'établir des indicateurs objectifs de propreté.

Nous remarquons que certains quartiers sont plus entretenus que d'autres.

Une partie du groupe pense que les quartiers sont entretenus de manière égale, mais que l'état de la propreté varie selon la population habitante et le flux de fréquentation.

De plus, certains secteurs plus ou moins occupés selon le type d'usage de la voie publique/et d'événements (marché/vides-greniers/brocantes/expositions/manifestations festives, associatives, politiques, sportives/ occupations diverses) sont « moins salis ou plus nettoyés ». Nous remarquons que la consommation engendre une production de déchets divers et variés, selon la densité de la population, d'autant plus que nous sommes dans une société où nous consommons toujours plus (« Je consomme donc je nuis »).

Malgré les actions existantes, nous notons un manque de valorisation des déchets et d'information quant à cette valorisation.

2. Les actions de la ville (Mairie de Paris)

Nous constatons une fréquence trop faible de passages des agents de nettoyage, ainsi qu'une inégalité selon les quartiers : s'agit-il d'une propreté à deux vitesses ?

Aussi, il y a manifestement un manque quantitatif, qualitatif et informatif en termes de colonnes à verre, cendriers et toilettes publiques.

Nous remarquons également que les méthodes de verbalisation ne sont pas assez efficaces car les contrôleurs sont trop visibles et les délais de paiements trop longs. *A l'opposé*, une autre partie du groupe pense que les méthodes de verbalisation ne sont pas assez efficaces car les contrôleurs sont inexistants ou trop peu visibles, ce qui n'a donc aucun effet de dissuasion.

Dans les deux cas, leur méthode d'action ne semble pas suffisamment définie et pertinente pour sensibiliser et dissuader de l'acte d'incivilité.

Il semblerait qu'il y ait un manque d'articulation et de coordination entre les services de la Ville et selon les intervenants (régie et partenaires), et ce, même dans un même quartier.

La communication de la Mairie de Paris n'est pas suffisamment percutante et ne contribue pas à *informer suffisamment* / donner une bonne image au citoyen français tout comme au touriste, pour qui Paris est sale. Le manque de communication entretient la méconnaissance de tout un tas de pratiques et procédés (cendriers de poche, poubelles résistantes au feu).

3. Les actions citoyennes

« Paris n'étant pas sale mais sali », force est de constater que le sale entraîne le sale et a contrario que le propre entraîne le propre.

Nous notons de nombreuses incivilités malheureusement dues :

- au comportement du citoyen : jets en tout genre (mégots, papiers, chewing-gum) ; urines, crachats (ignorance de la verbalisation potentielle), non-ramassage de déjections canines, tags, dépôts sauvages ;
- à l'absence d'acquisitions de réflexes dès le plus jeune âge (sensibilisation, éducation) ;
- et au manque d'investissement et de responsabilisation du citoyen, qu'ils soient individuels ou collectifs ; par exemple, les commerçants ne responsabilisent pas assez leur clientèle, les entreprises, qui ont pourtant un impact considérable, ne jouent pas le jeu non plus.

Les enjeux

1. Un enjeu global qui ne concerne pas que Paris

La propreté de Paris n'impacte pas que Paris ni les parisiens ; c'est un sujet global qui ne concerne pas que notre confort individuel.

Chaque action individuelle, qu'elle soit négative ou positive, impacte le collectif. La propreté est donc un **enjeu sociétal**. L'entente et la cohésion collective peuvent être mises à mal par le non-respect des règles de propreté, même si seule une infime partie de la société ne les respecte pas. A contrario, les espaces propres peuvent être réappropriés par les usagers qui peuvent alors nouer des contacts et créer des liens. Attention toutefois, un espace qui serait trop aseptisé pourrait manquer de vie.

La propreté est aussi un **enjeu environnemental**. Par exemple, le déchet que nous jetons dans Paris se retrouve dans la Seine et nous le retrouvons en mer. Nous sommes confrontés au quotidien par les déchets, même en vacances ! Le déchet laisse sa trace sur tout son parcours et a des conséquences néfastes sur l'environnement et donc la qualité de vie et la santé en général. Gardons en tête que nous sommes les créateurs d'un 7ème continent de la taille de l'Europe au milieu du Pacifique ; ne vous méprenez pas, il s'agit d'un continent Déchets, une « soupe de plastique » issue de nos négligences !

Par ailleurs, la propreté est aussi un **enjeu économique et de prestige**. Il faut prendre en compte le fait que la propreté de la ville de Paris (image d'insalubrité) est aussi une vitrine pour le tourisme. Une image négative a des répercussions économiques. Les JO et le Grand Paris seront à cet égard un bon moteur mais nous insistons pour que cet élan soit pérenne.

Comme c'est un enjeu global, la propreté est l'affaire de tous !

2. Un sujet qui concerne tout le monde

Tous les acteurs socio-économiques sont concernés et doivent prendre leur part de responsabilité.

Tout d'abord, chaque citoyen est responsable de par sa consommation et ses habitudes de vie, quel que soit son âge ou sa culture. Malgré le fait que la conscience écologique n'ait pas été acquise par toutes les générations, elle est aujourd'hui l'affaire de tous. La propreté c'est un respect de soi mais c'est aussi un respect des autres. Notre liberté individuelle s'arrête là où la liberté d'autrui commence, de la même manière la propreté se partage. Nous sommes co-responsables. Nous mettons en évidence que ce que nous faisons aujourd'hui impactera les générations futures, tout comme les précédentes ont impacté les nôtres.

Par ailleurs, les pouvoirs publics et les acteurs économiques sont également concernés. Même les écoles, les associations et les médias (TV, internet, journaux, radio etc) ont leur rôle à jouer en sensibilisant tous les publics, jeunes et moins jeunes, afin que chacun s'implique pour le maintien de la propreté.

3. Une remise en question difficile

La propreté est un sujet complexe car nous sommes dans une économie de marché qui induit une difficile remise en question de tous les acteurs, du citoyen aux industriels, en passant par le politique. Nous en sommes à la fois complices et victimes. Nous pensons que certains acteurs profitent du système de consommation ce qui accroît également les déchets. La surconsommation engendre du gâchis ainsi que des dépôts sauvages.

La propreté est un enjeu complexe qui implique des changements de comportement mais ces changements peuvent ne pas être une priorité pour certains citoyens, surtout lorsqu'ils sont préoccupés (crise financière, personnelle, etc.).

C'est un sujet qui touche différents niveaux : faut-il continuer à pénaliser et verbaliser ? Récompenser les bons acteurs ? A quel niveau faut-il intervenir : au niveau de l'école ? des parents ? des

entreprises ? Comment permettre l'engagement citoyen et l'implication de tous ? Quelle communication adéquate pour responsabiliser chacun ?

Le savoir-vivre se paye-t-il ? Le savoir-être se perd-il ?

3 – les leviers

Nous avons classé les leviers en trois catégories, par thème et par ordre de priorité :

- 1^{ère} catégorie : la responsabilisation des différents acteurs (citoyens, entreprises, commerces)
- 2^{ème} catégorie : la communication et l'engagement citoyen et associatif
- 3^{ème} catégorie : l'utilisation des moyens (verbalisation, matériel et organisation)

1. La responsabilisation des différents acteurs

Nous pensons qu'il est important que **les entreprises** se sensibilisent elles-mêmes à la réduction de leurs emballages : nourriture, restauration, pharmacie, textile, ... Le packaging est souvent trop important.

Il faut limiter la surconsommation qui est favorisée par le packaging grand format imposé par les supermarchés et qui engendre le gâchis alimentaire et la saleté. Il faut essayer de consommer en fonction de ses besoins.

Le vrac en libre-service devrait être plus valorisé dans chaque commerce. Chaque commerçant devrait inciter les gens à rapporter leurs bocaux, leurs sacs, et favoriser le « réutilisable » des contenants. Plus largement, des mécanismes de gratification pour recyclage, pourraient être étudiés pour les consommateurs (notamment les plus démunis pour lesquels cela pourrait constituer une ressource) comme pour les commerçants (réduction de taxes).

Nous constatons que pour les anciennes générations, certains comportements étaient plus naturellement impliqués dans la préservation de l'environnement et le savoir-vivre. Chacun à son échelle se montrait plus responsable. Par exemple, les bouteilles étaient consignées ; chacun était responsable de son environnement et de son espace proche ; chacun balayait devant sa porte.

Les entreprises devraient également sensibiliser leurs salariés à se comporter en citoyens responsables : ne pas jeter les mégots sur le trottoir devant leur société, ...

Après cette question de la réduction des déchets à la source, il faut s'intéresser à la responsabilisation collective, enfants et adultes. Il faut montrer l'importance du vivre ensemble et du bien-être collectif et individuel. Il faut **changer les comportements** de chacun, de façon à plus agir que critiquer.

Il faut chercher à créer en chaque individu, adulte ou enfant, un réflexe automatique et naturel. Nous avons été particulièrement intéressés par la démarche des « nudges » (exemple d'une poubelle en forme de panier de basket). Il ne s'agit donc pas de passer simplement par la répression (verbalisation). Différents moyens sont à étudier :

- les approches ludiques de sensibilisation
- les journées de ramassage

- les concours par quartier (concours de ramassage de mégots ?)
- l'exposition d'œuvres ayant pour matière première des déchets (organiser un concours de pêche aux déchets dans la Seine)
- le signalement, avec un vocabulaire humoristique, d'endroits sales
- la valorisation d' « ambassadeurs » de la propreté par rue qui pourraient être référents auprès de la mairie
- l'application sur les objets, de codes couleurs correspondant aux poubelles adéquates

Une partie du groupe s'interroge sur la nécessité d'aller plus loin dans les interdictions de fumer dans les lieux publics ouverts ; l'autre partie met en avant la liberté de chacun.

Au total, pour responsabiliser les commerçants comme les consommateurs, il pourrait être envisagé de réaliser une charte bilatérale mettant en avant les engagements nécessaires.

2. La communication et l'engagement citoyen et associatif

La **communication** doit également être renforcée. Il faut développer les publicités choc (exemple sur les autoroutes) et les campagnes de terrain ; certains d'entre nous évoquent les expériences réalisées à Marseille ou au Mont Blanc pour montrer tous les déchets jetés n'importe où. D'autres proposent de mettre des images chocs d'animaux en souffrance sur des emballages (exemple de la tortue s'étouffant avec un sac en plastique). Le « geste du jour » pourrait également faire l'objet de spots télévisés, à un moment de grande écoute avant les infos du soir.

Il est important de mettre en valeur la communication concernant le nettoyage de Paris. Beaucoup de gens ne connaissent pas certaines choses : les mégots ne mettent pas le feu aux poubelles ; il existe une application spécifique « dans ma rue » ; une journée de la propreté est organisée régulièrement ; etc. L'influence des Youtubeurs et des réseaux sociaux pourrait être davantage utilisée dans cette optique.

Un guide de la propreté, sous format BD par exemple, avec un petit personnage emblématique, pourrait être élaboré.

On pourrait aussi imaginer développer l'**engagement citoyen** sur la propreté par le service civique. Des initiatives pourraient également être prises en direction d'entreprises d'insertion, d'entreprises adaptées pour les travailleurs handicapés (recyclage, reconditionnement) ou de formes de service militaire volontaire. Les conseils de quartier devraient avoir un rôle plus important à jouer entre les habitants et le service Propreté.

Il serait intéressant que la Ville puisse accentuer ses partenariats avec les associations pour la prévention et l'éducation. L'engagement de citoyens pourrait être valorisé sous la forme d'une journée mensuelle tournée vers la propreté ou la prévention, notamment pour les personnes disposant de temps.

3. L'utilisation des moyens

En ce qui concerne la **verbalisation**, on pourrait proposer le choix entre l'amende et une action d'intérêt général : quelques heures de nettoyage des rues. Cela montrerait un engagement citoyen. Il convient également de raccourcir le délai entre l'acte commis et le paiement de l'amende, voire de permettre le paiement sur place, comme pour la RATP. La verbalisation doit bien s'étendre à toutes les personnes, habitants de la ville ou visiteurs étrangers.

Nous pensons que le **matériel** est bien adapté et qu'il faut davantage mettre en lumière le personnel municipal en valorisant leur métier et en renforçant leur sécurité. Certains d'entre nous suggèrent de renforcer les divisions de la propreté et de la verbalisation.

Il y a peut-être des améliorations de **l'organisation** à prévoir, par exemple sur l'articulation des différents corps de métier relatifs au nettoyage et la coordination des entreprises privées et des agents de la mairie.

La désinfection et l'assainissement des rues par des produits adaptés, respectant l'environnement, est soulignée par certains d'entre nous.

Un point particulier a été discuté : celui des toilettes publiques ; beaucoup d'entre nous ne croient pas à la capacité d'inciter les cafés à accueillir les personnes en ayant besoin. Faut-il développer les sanisettes ?

Au final, il en est de la responsabilité de chacun de montrer l'exemple, mais nous voudrions attirer l'attention sur deux sujets forts :

- l'importance des enfants, futures générations de demain : il convient de développer des dispositifs d'éducation permettant de favoriser les comportements favorables à la propreté ;
- l'importance de la Seine : en attendant de résoudre les différents problèmes évoqués précédemment, ne nous servons pas du fleuve comme poubelle à ciel ouvert et n'attendons pas les JO pour faire un grand coup de ménage.

Conclusion

La participation à cette conférence citoyenne nous a informés, sensibilisés, éclairés, et donné une nouvelle vision sur l'entretien de notre capitale. Nous avons apprécié de participer à la recherche de solutions pour atteindre notre but et améliorer la propreté parisienne.

Nous aimerions être tenus au courant de la suite donnée à cet avis.



MAIRIE DE PARIS



Conférences citoyennes
« Face aux nouveaux usages et enjeux de
l'espace public parisien, quels leviers pour un
Paris plus propre ? »
Avis citoyen – Groupe des 15^{ème} et 17^{ème} arrondissements
21 octobre 2017

Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens ?

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir 15 à 20 personnes reflétant la diversité d'une population donnée (France entière, région, agglomération parisienne,...). Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert.

Pendant un ou plusieurs week-ends, le panel de citoyens s'informe en auditionnant, sur le sujet de la conférence de citoyens, une diversité d'experts ou de porteurs d'intérêts qui leur transmettent ainsi des clefs de compréhension. Dans un second temps, les membres du panel auditionnent des personnalités de leur choix au cours de deux sessions de débat, afin de parfaire leurs connaissances et opinions sur le sujet.

Forts des connaissances acquises, les citoyens rédigent à huis clos un avis citoyen comprenant à la fois l'état de leurs réflexions sur le sujet et éventuellement des recommandations. Cet avis est ensuite remis au commanditaire et fait l'objet d'une restitution publique.

Comment et sur quels critères les citoyens ont-ils été sélectionnés ?

S'agissant de ces conférences citoyennes sur les leviers permettant un Paris plus propre, l'Ifop a été sollicité par la Mairie de Paris pour sélectionner sept groupes de citoyens. Cette phase de recrutement a été menée, à l'échelle de Paris par le réseau d'enquêteurs de l'Ifop et s'est étalée sur 4 semaines.

Compte tenu de la taille de chaque panel (une quinzaine de personnes), celui-ci ne prétend pas, par définition, à la représentativité de la population et il est impropre de parler d'échantillon représentatif ainsi qu'on le mentionne traditionnellement pour un sondage.

Néanmoins, chaque panel a été recruté de manière à **refléter au mieux la diversité de la population parisienne au sein d'un ou plusieurs arrondissements et à illustrer la variété des points de vue** pouvant exister au sein de ce public.

Pour le dire autrement, l'originalité du panel réside dans son « universalité » : afin d'atteindre cet objectif de diversité, le groupe de citoyens a été équilibré en fonction de plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la profession, le niveau de diplôme et l'arrondissement de résidence.



Liste des personnalités auditionnées par la conférence citoyenne

1. Personnalités auditionnées par les citoyens durant le week-end de formation (les 15 et 16 septembre) :

- M. Cheval
- M. Albert
- Mme Jeannot
- M. Coulibaly
- M. Desbonnes
- M. Adiasse Pascal
- M. Ragot

Une démonstration du matériel et des engins utilisés par les agents de la propreté a également été organisée samedi 16 septembre.

2. Auditions demandées par les citoyens pour la soirée de débat public du 20 octobre :

- Mme Guyonnet, chef de projet à la Direction de la Communication de la Ville de Paris ;
- M. Corlet, membre de la DPSP ;
- Mme Martin, sociologue à l'ADEME ;
- Mme Géraudie, Coordinatrice académique pour l'Éducation au Développement durable
- M. Couché, adjoint de la circonscription 20 de la DPSP ;
- M. Schneider, chef de la circonscription du 19 de la DPSP ;
- M. Houeix, membre de la DPSP ;
- Mme Guyonnet, chef de projet à la Direction de la Communication de la Ville de Paris ;
- M. Perez, Directeur d'Urbaser ;
- Mme Boux, du SYCTOM de Paris ;
- Mme Blonbou, responsable de l'Espace Tri Quai d'Issy.

Avis citoyen

Nous sommes 15 citoyens, habitant les 15^{ème} et 17^{ème} arrondissements de la ville de Paris

Nous constituons un groupe différencié du point de vue de nos âges, nos professions, nos parcours, nos vécus ou notre histoire... et reflétons ainsi l'hétérogénéité de la population parisienne.

Nous avons été amenés pendant deux week-ends d'information et deux soirées de débat à réfléchir sur la propreté.

Nous avons constaté que nous étions très divers quant à nos expériences en matière de propreté et aux enjeux qui nous préoccupaient chacun. Pour autant, nous sommes parvenus à un accord sur les différents leviers d'amélioration de la propreté à Paris.

Les constats

1. Des difficultés à objectiver la propreté

Nous constatons que Paris a une spécificité de par sa densité (la plus importante du monde), et nous nous interrogeons sur ce que pourrait être le seuil de propreté minimum pour la ville, au regard des moyens déployés, de leur efficacité et des évolutions de la population parisienne (diversification, densification, nouveaux usages...). Il semble difficile d'établir un consensus ou un diagnostic sur l'état réel de la propreté de Paris, tant pour nous citoyens que pour les professionnels rencontrés. Il n'existe pas de critère d'évaluation, ni de définition réglementaire de la propreté. Les perceptions sont subjectives et doivent être différenciées en fonction des quartiers et de la sociologie de leurs habitants.

La notion de propreté a connu différentes évolutions au cours du temps : si au XIX^e siècle, la problématique se limitait à la collecte et à l'évacuation des déchets, elle s'étend aujourd'hui à leur réutilisation et leur valorisation.

Par ailleurs, pour nous, la propreté va au-delà de la simple question de l'hygiénisme : une ville saine, c'est une ville aux nuisances maîtrisées, sans risque pour la santé et qui procure à ses habitants un sentiment de bien-être.

En outre, le rapport au déchet est subjectif : pour beaucoup, celui-ci s'apparente à une fin en soi, une souillure quand, pour d'autres, il porte un potentiel de réutilisation, recyclage, réorientation, valorisation (énergie ou matière).

2. La propreté entre intérêt individuel et bien collectif

Pour nous, réfléchir à la notion de propreté met à jour un antagonisme entre des intérêts individuels et un idéal du bien collectif.

En effet, rien ne pousse l'individu à s'investir personnellement pour rendre la ville de Paris plus propre dans la mesure où, quoi qu'il arrive, un service de nettoyage et de collecte est assuré par la Ville. Cela favorise des comportements inciviques de « passager clandestin » qui nuisent à la propreté globale.

A contrario, une vision partagée de la propreté comme un bien commun encouragerait des comportements vertueux, dans la mesure où la souillure de l'espace public impliquerait un préjudice pour tous.

3. Trouver un équilibre entre répression et sensibilisation

Toute action de la Ville sur la propreté doit nécessairement trouver un équilibre et une logique d'équité dans ce cadre général contraint. De manière schématique, elle dispose de deux leviers qui peuvent l'y aider : un levier qui concerne plutôt la répression, la verbalisation et un levier qui concerne la sensibilisation, la communication. Nous constatons que ces leviers suscitent un certain nombre d'interrogations entre nous.

Pour certains, en effet, la **verbalisation** est efficace, pour d'autres non. Nous nous interrogeons sur la compatibilité entre les approches préventives et répressives, et sur différentes modalités de mise en œuvre de la verbalisation : faut-il des équipes en civil ou en uniforme ? Faut-il augmenter le nombre de verbalisations, au risque de faire augmenter aussi l'évitement ? Faut-il un système de « permis à points » et d'une amende plus lourde pour les récidivistes ?

La **communication** suscite aussi des interrogations. Si elle permet en théorie une sensibilisation des citoyens à la propreté et à ses enjeux, il semble que différents registres de discours aient été éprouvés par la ville, sans qu'il n'y ait de mesure de leur efficacité. Convient-il d'utiliser les ressorts de l'image « choc » ? De la mise en valeur des comportements vertueux ? De l'humour ? Du coût comparé de l'objet abandonné sur la voie publique et de l'amende induite... ? Par ailleurs, il nous semble compliqué de rendre ces messages audibles, au sein du flux de sollicitations auquel les individus sont soumis.

Enfin, nous relevons un **relatif manque d'information, notamment dans l'anticipation des changements**. Ceux-ci (comme par exemple les échéances de 2022, tri de tous les plastiques et de 2025, tri à la source de tous les biodéchets) doivent être expliqués suffisamment en amont pour être pleinement adoptés et efficaces.

Les enjeux

1. S'adapter aux nouveaux usages et aux nouveaux espaces

Il y a un besoin de s'adapter aux **nouvelles pratiques** (fête, pique-nique, vente à emporter...) des Parisiens, en installant notamment des équipements près des endroits stratégiques (parcs, berges de la Seine, grandes places...). Idéalement, il faudrait que cela soit des poubelles de tri sélectif. Il y a eu des efforts en ce sens ces dernières années, dans certains quartiers, et pour les grands événements.

L'extension des espaces publics pour les piétons pose une question de moyens pour l'entretien. Nous voulons plus **d'espace public** pour la détente et la promenade, mais comment gérer ces espaces ? A-t-on les moyens de les entretenir ? On peut noter toutefois que dans les endroits bien aménagés, on est plus attentif à ne pas dégrader l'espace. La place de la République, par exemple, est devenue plus propre.

2. La propreté, un enjeu pour le tourisme

Le **tourisme peut aussi poser des difficultés dans la gestion de la propreté**. Il n'est sans doute pas facile de sensibiliser spécifiquement les touristes. On peut toutefois envisager que des affichages en langue étrangère permettent de faire passer des messages.

Les **Jeux Olympiques** donnent une date-butoir pour travailler davantage sur la propreté. Un effort va être entrepris pour renvoyer une bonne image de la ville. Il est cependant dommage qu'il faille attendre ces grands événements pour que ces efforts soient entrepris. De plus, il ne faudrait pas que ces efforts s'arrêtent une fois l'événement passé.

Les efforts risquent aussi d'être différents selon les quartiers. Les quartiers moins touristiques et qui ne sont pas concernés par les JO ne vont probablement pas en bénéficier. Par ailleurs, quand on voit la manière dont se passent les compétitions de football, on peut craindre que l'affluence de visiteurs pendant les JO génère des déchets et des incivilités.

3. Des enjeux sociaux importants

Il reste des disparités importantes entre quartiers au niveau de la propreté. Il nous paraît nécessaire de mieux prendre en compte les spécificités des quartiers (densité, modes de vie) lorsque l'on alloue les moyens pour la propreté. Il faudrait par ailleurs qu'il y ait plus de transparence sur cette allocation des moyens.

Il faut être conscient toutefois que, compte-tenu de la densité de la ville, il ne sera jamais possible de régler entièrement le problème de la propreté.

4. Des évolutions sociales qui peuvent avoir des effets équivoques



Le fait que les jeunes générations sont plus sensibilisées au développement durable peut contribuer en partie, à l'avenir, à réduire le problème de la propreté. On constate qu'au bout d'un moment, l'effort de sensibilisation semble payer, certains nouveaux gestes deviennent automatiques. Certains jeunes peuvent être choqués quand on ne trie pas, par exemple. Il faut noter toutefois que le fait d'être sensibilisé ne garantit pas d'avoir les bons gestes. Selon certains dans le groupe, on aura beau sensibiliser les gens, si l'on crée l'idée que de toute façon tout est nettoyé après soi, il sera difficile de faire évoluer les comportements.

En revanche, **les pratiques des industriels et habitudes de consommation** ne semblent pas changer significativement. La culture de la consommation et les contraintes de budget font que l'on continue d'acheter des objets qui s'avèrent peu durables. De leur côté, les industriels produisent des objets qui ont une « date d'expiration ». Les produits électroniques sont « programmés » pour ne durer que certaines années, et sont difficilement réparables.

Nous avons le sentiment que le **suremballage** progresse. On emballe des portions plus petites. Parfois on régresse même sur certains types d'emballages. La réglementation doit évoluer pour mieux prendre en compte cet aspect. Il faudrait que les magasins où l'on peut acheter les produits en vrac se développent.

Les leviers

Nous avons identifié différentes recommandations pour rendre Paris plus propre.

En effet, notre conférence de citoyens concernant la propreté a fait émerger, par ordre de priorité, les leviers suivants :

- la réduction et la gestion des déchets ;
- l'implication des citoyens ;
- le renforcement et l'enrichissement de la communication ;
- l'appropriation des bonnes pratiques par l'éducation ;
- l'optimisation des services ;
- le système de verbalisation des incivilités.

Le changement des comportements a également été évoqué, mais il découle de plusieurs autres leviers.

Comment agir sur ces différents éléments et dans quelle mesure ? Nous notons que certains de ces leviers relèvent directement du citoyen (éducation, comportements, réduction des déchets, ...) tandis que d'autres dépendent plutôt des pouvoirs institutionnels et économiques (réduction des déchets à la source, organisation, communication, ...).

1. Les leviers relevant des citoyens

En ce qui concerne les leviers relevant des citoyens, nous tenons à souligner l'importance de l'implication de chaque citoyen sur l'ensemble des procédés à mettre en œuvre pour rendre la ville plus propre. Cette implication peut se faire par les comportements vertueux de la vie de tous les jours (absence d'incivilités, tri des déchets, compostage individuel,...), comme par l'engagement dans des associations ou des conseils de quartiers. Sur ce dernier point, l'intervention de la Ville de Paris vis-à-vis des associations pourrait relever davantage de la mise en réseau et de la facilité d'accès aux supports de communication (salles, panneaux Decaux, etc.) que du seul soutien financier.

Nous pensons ensuite qu'il est primordial de favoriser la réduction des déchets, même si nous avons compris que ce n'est pas directement le sujet de la propreté de l'espace public. Mais bien prendre en compte les déchets à la source, c'est changer le rapport des citoyens à ces derniers et contribuer ainsi par répercussion à plus de propreté sur le long terme.

Puis, pour inscrire une démarche individuelle dans l'intérêt collectif, l'éducation nous apparaît comme un levier fondamental, dans la famille et dès le début de la scolarité. Cela peut favoriser la prise de conscience de la propreté dans l'espace public pour changer les habitudes et les comportements, en vue de diminuer les incivilités. Cela peut passer tant par l'approche éducative générale (instruction civique) que par la découverte ou la sensibilisation à des démarches de propreté et de traitement des déchets spécifiques.

2. Les leviers relevant des institutions et entreprises

A propos des autres leviers davantage tournés vers les institutions et les entreprises, nous mettons en avant en premier lieu la question de la communication.

En effet, fournir au citoyen des informations utiles, énoncées dans un langage clair et une signalétique adaptée permet de développer des pratiques de communication accessibles et appropriées, en fonction de la nature des déchets. L'idée d'un guide de la propreté nous apparaît intéressante pour rassembler en un seul document les droits et les devoirs, ainsi que les bonnes pratiques pour un espace public plus propre. A titre d'exemple, il serait possible de mieux expliquer les différents logos de tri ou de valoriser des pratiques simples, comme le cendrier portatif.

Il serait également important que les industriels s'investissent sur des changements de procédés et de matières premières, afin de limiter fortement les emballages et de favoriser la diminution des déchets, leur réemploi puis leur recyclage. Cette démarche contribuerait tant à plus de propreté qu'à un environnement futur de qualité. Ceci pourrait passer notamment par des incitations en amont pour des matières recyclées moins chères. Au total, des marges budgétaires pourraient être dégagées grâce aux économies réalisées sur le traitement des déchets, qui pourraient être basculées vers des actions de prévention.

En ce qui concerne les agents de terrain, nous avons mieux découvert leur métier et nous pensons qu'il y a matière à le valoriser davantage auprès de la population parisienne, que ce soit les enfants (visite dans les écoles) ou les adultes (organisation d'échanges plus directs avec les éboueurs). Cela permettrait une meilleure reconnaissance des agents, tant dans leurs pratiques que dans la répartition et l'évolution des postes. Ceci pourrait également jouer sur l'intérêt du travail et la limitation de l'absentéisme. Nous nous interrogeons par ailleurs sur la qualité de l'articulation entre le privé et le public, ainsi que sur les performances comparées des deux modalités.

Au-delà du capital humain, on peut aussi agir, en termes d'organisation, sur une meilleure adaptation des mobiliers, par exemple aménager des bacs plus volumineux et plus accessibles en fonction des quartiers et des usages. Ces évolutions doivent également concerner les véhicules pour encore mieux les adapter à l'espace urbain. Enfin, la politique d'aménagement urbain doit être articulée avec la politique de propreté pour permettre la meilleure implantation des futurs équipements.

Enfin, en ce qui concerne la verbalisation, nous proposons de développer beaucoup plus l'information, la prévention et la pédagogie, à l'occasion de ces actes incivils, de façon à communiquer davantage et sensibiliser les citoyens plutôt que simplement les réprimer. Il pourrait également être intéressant de développer la proximité de ces agents dans le quartier, par rapport à la population. Ceci pourrait également favoriser une meilleure égalité de traitement entre quartiers, face à la verbalisation.

ifop

PLANÈTE
PUBLIQUE
Conseil des politiques publiques

MAIRIE DE PARIS



Conférences citoyennes
**« Face aux nouveaux usages et enjeux de
l'espace public parisien, quels leviers pour un
Paris plus propre ? »**
Avis citoyen – Groupe du 18^e arrondissement
28 octobre 2017

Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens ?

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir 15 à 20 personnes reflétant la diversité d'une population donnée (France entière, région, agglomération parisienne,..). Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert.

Pendant un ou plusieurs week-ends, le panel de citoyens s'informe en auditionnant, sur le sujet de la conférence de citoyens, une diversité d'experts ou de porteurs d'intérêts qui leur transmettent ainsi des clefs de compréhension. Dans un second temps, les membres du panel auditionnent des personnalités de leur choix au cours de deux sessions de débat, afin de parfaire leurs connaissances et opinions sur le sujet.

Forts des connaissances acquises, les citoyens rédigent à huis clos un avis citoyen comprenant à la fois l'état de leurs réflexions sur le sujet et éventuellement des recommandations. Cet avis est ensuite remis au commanditaire et fait l'objet d'une restitution publique.

Comment et sur quels critères les citoyens ont-ils été sélectionnés ?

S'agissant de ces conférences citoyennes sur les leviers permettant un Paris plus propre, l'Ifop a été sollicité par la Mairie de Paris pour sélectionner sept groupes de citoyens. Cette phase de recrutement a été menée, à l'échelle de Paris par le réseau d'enquêteurs de l'Ifop et s'est étalée sur 4 semaines.

Compte tenu de la taille de chaque panel (une quinzaine de personnes), celui-ci ne prétend pas, par définition, à la représentativité de la population et il est impropre de parler d'échantillon représentatif ainsi qu'on le mentionne traditionnellement pour un sondage.

Néanmoins, chaque panel a été recruté de manière à **refléter au mieux la diversité de la population parisienne au sein d'un ou plusieurs arrondissements et à illustrer la variété des points de vue** pouvant exister au sein de ce public.

Pour le dire autrement, l'originalité du panel réside dans son « universalité » : afin d'atteindre cet objectif de diversité, le groupe de citoyens a été équilibré en fonction de plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la profession, le niveau de diplôme et l'arrondissement de résidence.



Liste des personnalités auditionnées par la conférence citoyenne

1. Personnalités auditionnées par les citoyens durant le week-end de formation (les 22 et 23 septembre) :

- Régis LEROUX, Conseiller technique environnement, direction de la DPE ;
- Cyrille KERCMAR, Chef du Service Moyens Mécaniques ;
- Etienne ZEISBERG, Chef de la division territoriale propreté 20^e arrondissement ;
- Patrice FEVRIER, agent de terrain de la DPE ;
- Hakim TCHALABI, agent de terrain de la DPE ;
- Valérie WIART, Adjointe au chef de service de la section des moyens mécaniques.

Une démonstration du matériel et des engins utilisés par les agents de la propreté a également été organisée samedi 16 septembre.

2. Auditions demandées par les citoyens pour la soirée de débat public du 27 octobre :

- Eric LEJOINDRE, Maire du 18^e arrondissement ;
- Astrid GRAINDORGE, Responsable du service Information dans la Ville, Direction de la Communication de la Ville de Paris ;
- Vincent JUMEAU, Directeur Général de Bruxelles Propreté ;
- Mocktar TOURE, Secrétaire titulaire du CHSCT Propreté ;
- Xavier BRISBOIS, psychologue social ;
- David ARTIGALAS, responsable des exploitations de l'entreprise Pizzorno.

Avis citoyen

Nous sommes 14 citoyens, habitant la ville de Paris.

Nous constituons un groupe divers du point de vue de nos âges, nos professions, nos parcours, nos vécus ou notre histoire... et reflétons ainsi l'hétérogénéité de la population du 18e arrondissement.

Nous avons été amenés pendant un vendredi soir et un samedi d'information puis une soirée de débat à réfléchir sur les leviers permettant d'améliorer la propreté de l'espace public à Paris.

*

* *

A l'issue des différentes sessions d'information, nous nous sommes rendu compte de la **complexité de la question de la propreté de l'espace public parisien et de la pluralité des facteurs** contribuant à la dégrader.

Tout d'abord, notre groupe partage le sentiment d'**un niveau de propreté qui s'est nettement dégradé ces dernières années, sur l'ensemble du territoire parisien**. Or, nous avons le sentiment qu'un espace public propre engage ses usagers à le maintenir en l'état, par l'effet d'**un véritable cercle vertueux**. A l'inverse, l'existence de souillures ou de déchets peut chez certaines personnes créer un effet d'entraînement particulièrement négatif, les comportements inciviques pouvant par voie de conséquence être ressentis comme conformes à la norme sociale en vigueur.

La malpropreté se caractérise à nos yeux en premier lieu par les déchets laissés sur l'espace public, tout particulièrement les dépôts d'encombrants, emblématiques pour notre groupe de la dégradation de l'espace public. Les autres type de déchets (papiers, emballages, mégots, ...) ainsi que les épanchements d'urine sont omniprésents dans la Ville et participent également largement au ressenti d'une collectivité sale.

Nous avons toutefois bien conscience que **le regard porté sur la propreté est subjectif, et le ressenti de celle-ci diffère selon les individus, même au sein de notre groupe** : « nous sommes tous le sale de quelqu'un ». Néanmoins, nous faisons tous état des conséquences du déficit de propreté sur notre capacité à bien vivre collectivement en partageant notre espace avec autrui, corollaire de la vie dans l'une des capitales les plus densément peuplées d'Europe, voire du Monde. **La malpropreté, voire la saleté de certains lieux parisiens peuvent conduire à une posture de fermeture sur soi.**

Par ailleurs, si chacun peut se dire qu'un papier ou un mégot jeté n'est pas grave en soi, les Parisiens paraissent en effet avoir des difficultés à se rendre compte que ce geste individuel est, à Paris, multiplié quotidiennement par des millions, impactant négativement le bien-être de tous.

Il est important de noter que **l'espace public parisien, au regard de son niveau de propreté, n'est pas homogène**. Nous constatons une double disparité, entre les arrondissements tout d'abord, certains étant globalement plus propres que d'autres ; mais les différences sont également frappantes au sein de chaque arrondissement, certains quartiers demeurant toujours mieux entretenus que d'autres.

Toutefois, nous avons pu nous rendre compte, au cours de cette conférence citoyenne, **des moyens considérables qui sont déployés par la Ville de Paris pour entretenir l'espace public**, qu'il s'agisse du personnel, du matériel, de l'organisation du service de la propreté comme des services mis à disposition des Parisiens pour les accompagner (3975, Dans Ma Rue, déchetteries gratuites,...). S'agissant des déjections canines, les actions de sensibilisation comme de verbalisation menées ont porté leur fruit et la situation des rues de Paris à cet égard s'est améliorée de manière significative.

Nous nous interrogeons pourtant sur **la manière dont ces moyens sont répartis entre arrondissements, et à une échelle plus fine, ciblés entre les différents lieux**. Notre groupe partage le sentiment d'une inadéquation de ceux-ci aux besoins spécifiques de certains quartiers, dont l'usage confronte les services de propreté à des défis particulièrement importants.

Ce ressenti alimente un questionnement, unanime au sein de notre groupe et que nous pouvons constater chacun dans notre entourage, vis-à-vis du niveau de priorité que nos élus confèrent à cet enjeu, à nos yeux central pour la qualité de vie en Ville.

*

* *

Notre arrondissement présente de nombreuses spécificités qui en font un cas que nous considérons comme unique à Paris alors même que nous avons pleinement conscience que d'autres arrondissements connaissent des problèmes liés à la malpropreté de leur espace. .

Il est traversé par différentes dynamiques, à la fois touristiques, économiques et sociales, qui toutes pour des raisons différentes attirent des foules nombreuses au sein de notre arrondissement et créent de fortes disparités entre les quartiers.

Il s'agit tout d'abord de l'afflux touristique, entraînant de nombreuses salissures ; au nord de l'arrondissement, l'immense marché aux puces, ainsi que la pratique de la biffe créent également des situations de malpropreté ; enfin, l'augmentation de la pauvreté ainsi que la présence en nombre de migrants constituent également des défis en termes d'entretien de l'espace public avec la création de « poches de misère ».

Notre groupe considère de manière unanime que **la situation en matière de propreté de notre arrondissement n'est pas satisfaisante, et a connu une importante dégradation ces dernières années.**

Cela nous frappe d'autant plus que **l'importance des moyens à l'échelle de Paris est réelle mais s'avère insuffisante dans notre arrondissement et ne se ressent d'ailleurs pas partout sur son territoire**, confirmant un sentiment d'abandon particulièrement éprouvé par les habitants de certains quartiers du 18^{ème}. En effet, nous avons le sentiment de fortes disparités d'une zone à l'autre : les lieux touristiques (Butte Montmartre), les marchés notamment celui de la rue Ordener semblent bien mieux nettoyés que d'autres lieux où la misère est présente et l'espace public très fréquenté (Goutte d'Or et La Chapelle notamment) et qui apparaissent délaissés. **Nous pointons là une véritable difficulté de la part des services municipaux à bien cibler les zones les plus dégradées.**

Dans ce contexte particulier, nous sentons par ailleurs un véritable découragement des agents de la propreté, qui sont mis face à des besoins et demandes très difficiles à satisfaire.

Nous ressentons d'ailleurs parfois nous-mêmes ce découragement : jour après jour nous constatons les mêmes difficultés en matière de propreté de l'espace public du 18^{ème}.

*

* *

Les causes de la malpropreté de l'espace public sont très diverses, de nombreux facteurs tenant tant de l'évolution des modes de vie que de l'organisation du maintien de la propreté créent un terrain favorable à l'incivisme des Parisiens.

Tout d'abord, **Paris évolue afin de répondre aux nouvelles attentes des Parisiens** : l'espace public s'agrandit avec la création de nouveaux quartiers, la piétonisation des berges ; l'espace public vit plus intensément et est plus largement utilisé par les Parisiens (pique-niques, fréquentation nocturne, restauration à emporter, etc.). **Ces nouveaux modes de vie impactent directement et complexifient fortement l'entretien de l'espace public, partagé par tous.**

Parallèlement, nous constatons les conséquences des modes de consommation sur la masse et la gestion des déchets. L'une des principales difficultés notées par notre groupe en matière de propreté réside en effet dans **l'omniprésence de déchets de toute sorte dans la rue**, de l'emballage alimentaire au meuble usagé en passant par les équipements électroniques défectueux. Cette réalité confronte notre groupe au consumérisme, aujourd'hui partie intégrante de nos manières de vivre et nous questionne sur la manière dont on peut accompagner une prise de conscience à ce sujet.

Par ailleurs, au-delà des changements sociétaux, **il est important selon nous de noter le poids des difficultés organisationnelles**. Si nous nous rendons compte de l'ampleur des moyens mis en place, **les effectifs des agents de propreté sont, selon nous, insuffisants pour faire face à la situation**. Sur un autre ordre d'idées, nous avons le sentiment qu'un certain manque de coordination entre différents services (au sein de la DPE comme entre services de la Ville) pèse sur la capacité des agents à maintenir l'espace public propre 24h/24.

*

* *

Au regard de ces constats, **la question de la propreté amène notre groupe à considérer les enjeux suivants comme prioritaires pour le maintien d'un espace public de qualité :**

Tout d'abord, inciter les usagers de Paris à changer leurs comportements constitue pour notre groupe un enjeu incontournable. Notre groupe s'interroge sur les moyens efficaces pour impliquer et sensibiliser les Parisiens sur leur rôle dans la propreté de la Ville. Mais au-delà des Parisiens, il convient également d'avoir une action sur l'ensemble des usagers, y compris les touristes, les personnes de passage – notamment les résidents de communes hors Paris – ainsi que les acteurs privés. Il nous apparaît nécessaire d'accompagner tous les usagers qu'ils utilisent l'espace public en tant que citoyens, commerçants, entrepreneurs du bâtiment, responsables d'entreprises.

Vis-à-vis de cet enjeu, **il s'agira notamment d'adapter nos comportements aux nouveaux modes de vie et de consommation comme aux nouvelles contraintes et réglementation** (interdiction de fumer dans les cafés et restaurants conduisant les individus à jeter leurs mégots sur le trottoir).

Nous notons également que la prise de conscience des Parisiens et l'évolution des attitudes en matière de propreté passera par différentes étapes, et l'importance de la sensibilisation dès le plus jeune âge est à cet égard centrale, dans un objectif de changement véritablement durable.

Un autre enjeu que nous souhaitons mettre en lumière réside dans la dimension politique que revêt la propreté de la Ville avec la place de cette question dans l'action municipale. Notre groupe s'interroge en effet sur **le caractère réellement prioritaire de cette question pour la municipalité, au-delà de l'impératif « tactique » qu'elle pourrait représenter pour l'image de la Ville dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024.** Il nous apparaît **primordial que la municipalité fasse preuve de son engagement en la matière et montre aux Parisiens que l'enjeu propreté constitue une priorité à long terme qui s'inscrit dans une politique durable d'amélioration de la qualité de vie des Parisiens.**

Le thème de l'organisation du service de la propreté de la Ville constitue également un point crucial à nos yeux, tout d'abord en ce qui concerne **la valorisation du métier d'éboueur et de l'amélioration des conditions de travail de ces agents** s'agissant d'une activité professionnelle parmi les plus difficiles à exercer au sein de la Ville (dont le fort absentéisme en constitue un symptôme).

Il s'agit par ailleurs de s'interroger sur **l'organisation entre services de la Ville concernés par l'enjeu de la propreté** : la communication apparaît optimisable, notamment dans le but de partager et diffuser les bonnes pratiques, les retours d'expérience, mais également dans l'optique de **fluidifier l'allocation des moyens en fonction des réalités du terrain**.

Par ailleurs, **la question de la malpropreté est connexe de celle de la gestion des déchets**. Au regard des nouveaux modes de consommation dont nous avons parlé précédemment, **l'objectif de réduction des déchets à la source est indissociable de la politique de la propreté de la Ville**. Cette politique, dont nous appelons de nos vœux le développement, nous semble devoir mobiliser une chaîne d'acteurs importante : industriels, distributeurs et commerçants bien sûr, mais également les pouvoirs publics, et enfin les citoyens (dont nous attendons une mobilisation croissante).

Plus globalement, **nous souhaitons enfin souligner à quel point la propreté s'inscrit pour nous comme un sujet majeur de santé publique**. La recrudescence de certaines maladies comme l'augmentation du nombre de nuisibles, au-delà de leur impact sur la propreté de l'espace public, constitue **un danger pour la santé, la sécurité et le bien-être de tous les Parisiens**.

*

* *

*

* *

Pour répondre à ces différents enjeux, nous appelons de nos vœux la mise en place des mesures suivantes, afférentes à l'éducation et la sensibilisation des plus jeunes, à l'organisation des services de la Ville, à l'action en matière de sanctions, à la communication à l'égard du grand public et, enfin, à la réduction des déchets à l'échelle de la Ville.

L'éducation des plus jeunes à la propreté des espaces publics

Pour faire évoluer les comportements des Parisiens de manière pérenne, il est pour nous indispensable de mener une politique de sensibilisation de grande ampleur auprès des plus jeunes. Nous estimons en effet que le rôle prescripteur des enfants et adolescents est un vecteur primordial d'une sensibilisation de tous, « par capillarité ». Mais en-dehors de ce rôle, inscrire le respect de l'espace public dans le comportement des jeunes Parisiens conduira, nous l'espérons, à ce que l'attention portée à son respect demeure une fois ceux-ci devenus adultes, puis parents.

Nous avons entendu avec intérêt l'exemple de ce qui peut être fait en matière d'éducation des jeunes publics à Bruxelles, et notre groupe émet le souhait qu'une démarche semblable soit implantée dans les écoles parisiennes. Ceci signifie que les enfants, dès la maternelle et à chaque étape de leur scolarité (primaire, collège, lycée) bénéficient de temps pédagogiques dédiés. Il est important que cet effort éducatif soit présent à chaque étape de leur scolarité en incluant des aspects ludiques (et pas seulement une information théorique et culpabilisante), mais adaptés aux spécificités de chaque âge (ainsi, celui-ci pourrait être incarné par exemple par une mascotte pour les plus petits puis par l'élection d'un « ambassadeur de la propreté » au sein de chaque classe pour les plus âgés).

Ces « ateliers propreté » devraient selon nous être articulés autour d'aspects à la fois théoriques (présentation du cycle de vie des déchets, impact de la malpropreté sur la santé publique,..) et pratiques, en incluant des mises en situation (visites de centres de tri par exemple, rencontres avec des agents de la propreté), aspect central pour impliquer efficacement les enfants et leur faire apprendre et comprendre les bons gestes en fonction de chaque âge.

Si nous avons bien à l'esprit que l'éducation au collège et au lycée n'entre pas dans les compétences de la Ville, nous considérons toutefois que **la municipalité peut avoir un rôle précurseur et d'accompagnement vis-à-vis des acteurs du secondaire**. Son rôle pourrait également s'avérer central dans la formation de personnels extérieurs à l'Education Nationale pour qu'ils interviennent dans les établissements scolaires.

De manière pratique, cet apprentissage pourrait notamment se dérouler par le biais de sessions de nettoyage de la salle de classe, de l'école, puis à l'instar de ce qui est mis en place à Bruxelles, conduire les enfants hors de l'école afin d'accompagner le travail d'agents de terrain dans les rues de Paris.

La rencontre avec les agents de terrain est en effet importante afin que les jeunes Parisiens prennent conscience de la réalité du métier, de la diversité des tâches et des outils et engins employés, du rôle incontournable de cette profession pour la collectivité comme de l'impact sur le collectif de gestes individuels banals, mais aux effets délétères.

Cette idée nous semblerait également intéressante à élargir, par exemple dans le cadre du service civique existant.

L'organisation des moyens alloués à la propreté

A nos yeux, la gestion par la Ville des moyens matériels et humains alloués au service de la propreté constitue un aspect essentiel dans l'objectif d'un Paris plus propre.

Au préalable, **le budget municipal dédié à la propreté nous semble conséquent et suffisant et de fait ne nécessite pas un relèvement à travers une augmentation des impôts.**

En revanche, nous nous interrogeons après notre formation sur **l'éclatement des ressources et des services**. L'enjeu propreté mérite à nos yeux dans un but de cohérence un regroupement de tous les services et acteurs depuis la conception de l'organisation et des méthodes de travail jusqu'à la verbalisation.

A cet égard, plusieurs axes nous semblent pertinents :

- **Le matériel** : nous avons appris que la ville sera très prochainement dotée de matériels innovants. Toutefois, nous déplorons qu'en attendant, les agents soient contraints d'utiliser des matériels vieillissants voire vétustes.
- **Le déploiement des ressources et le dialogue entre les échelons** : aujourd'hui, les ateliers sont cantonnés à un arrondissement spécifique ; nous ne remettons pas en cause ce système mais appelons de nos vœux une plus grande souplesse en fonction des besoins.

Cela passera également par une meilleure collaboration entre les arrondissements pour équilibrer les effectifs sur le terrain.

Dans ce cadre, il serait pertinent d'organiser **des réunions entre agents de différents arrondissements afin que ceux-ci évoquent leurs pratiques et retours d'expérience de terrain.**

Dans le même registre, la réduction de strates entre agents de terrain et direction est souhaitée de façon à « coller au mieux » aux réalités du terrain en favorisant le dialogue du bas vers le haut.

S'agissant du cas de notre arrondissement, nous souhaitons **la création d'une mini-fonctionnelle spécifiquement dédiée à la lutte contre la malpropreté.**

Parallèlement, il serait opportun d'augmenter ponctuellement les effectifs à des moments précis de l'année, à travers l'embauche de saisonniers (période des feuilles mortes, de pics d'occupation de l'espace l'été...)

- Enfin, dans le but précédemment évoqué d'un service de la Propreté agissant en adéquation avec la réalité vécue par les habitants sur le terrain, **nous estimons souhaitable une réflexion sur le réaménagement des horaires des agents.** Il s'agira sur cette question de prendre en considération la physionomie du quartier, ses périodes de « risques » en terme de malpropreté et faire en sorte que les résidents puissent constater de manière tangible l'impact du travail des agents.

S'agissant plus précisément des agents, nous formulons les recommandations suivantes :

- Compte tenu de l'importance de la question de la propreté, **il nous paraît essentiel de stimuler la motivation des agents à travers une vaste politique de Ressources Humaines dont la finalité serait de réduire l'absentéisme et de valoriser le métier.** Cette politique devrait notamment passer par le biais de primes ou d'incentives liées à un métier dont nous avons pris conscience de la pénibilité et également **passer par de meilleures perspectives de carrière** (faciliter l'évolution des agents par des formations, des plans de carrière définis dès l'embauche ; possibilité plus fréquente que des éboueurs deviennent encadrants s'accompagnant systématiquement de formations au management...).

De la même manière, la politique menée à Bruxelles visant à ce que les agents en charge de la propreté puissent se loger près de leur travail constitue une action dont la Ville de Paris devrait s'inspirer, en mettant en place la garantie locative.

- Au-delà du levier de la rémunération et de la reconnaissance du travail des agents, **cette politique de motivation doit également passer par une plus grande mobilité géographique** avec la possibilité laissée aux agents, sur la base du volontariat, de changer de quartier ou d'évoluer d'un arrondissement à l'autre. Pour autant, nous considérons qu'il **demeure bénéfique que beaucoup d'agents restent attachés à un lieu, un quartier de manière à permettre une meilleure identification de la part des riverains** et par là « culpabiliser » les gestes inciviques.
- Outre cette mobilité sur le territoire parisien, il conviendra de favoriser pour les agents une **plus grande polyvalence des tâches effectuées quotidiennement** de manière à éviter la routine.
- Enfin, à l'instar de l'exemple belge, une réflexion sur la taille des équipes au sein des ateliers nous semblerait digne d'intérêt afin de pallier les difficultés liées à des équipes trop réduites. A contrario des équipes plus fournies permettraient de gagner en cohésion et de disposer d'une réserve d'agents en cas d'absentéisme.

Les sanctions et la verbalisation

Les sanctions sont, d'après notre expérience, indispensables pour faire respecter les règles de civisme dans de nombreuses matières, dont la propreté.

Néanmoins, **l'effort de verbalisation ne peut à nos yeux être dissocié de celui d'information et de sensibilisation**. En effet, verbaliser sans informer préalablement n'est pas concevable, chaque citoyen devant être mis au fait de la législation avant de pouvoir être sanctionné.

A rebours, nous constatons avec regret que l'information et la communication ne semblent auréolées d'efficacité que lorsqu'il existe la menace, effective, de la sanction.

Dans l'optique de manier ces deux volets de manière harmonieuse, il serait intéressant pour notre groupe de développer **une communication en deux temps axée sur les sanctions encourues, mais ancrée dans le réel** : nous pensons qu'il serait efficace de mener des actions s'ouvrant par une « verbalisation factice » (sorte d'avertissement) suivie d'une campagne intense de verbalisation. Compte tenu des moyens dont dispose la DPSP, ce type d'actions pourrait être déployé quartier par quartier, afin de permettre à un nombre suffisant d'agents d'être présents sur ces dispositifs chocs.



Au-delà de la sensibilisation des citoyens touchés directement par ces campagnes, nous estimons que l'impact de ce type de sensibilisation serait bien supérieur, par un effet de bouche à oreille démultipliant l'information.

La sensibilisation au rôle des agents verbalisateurs nous semble clé, et il serait selon nous utile que ceux-ci puissent bénéficier d'une **visibilité accrue dans les rues de Paris**. Bien entendu, nous comprenons que pour être efficaces, les équipes doivent opérer en civil afin de prendre les individus inciviques sur le fait. Néanmoins, il nous semble également utile que certaines équipes sillonnent la ville en uniforme, afin que les Parisiens se rendent compte et s'habituent à leur présence et leur rôle. Ces agents pourraient en outre faire de la sensibilisation *in situ* auprès des riverains et usagers de l'espace public.

En ce qui concerne **l'échelle des sanctions, celle-ci nous semble pouvoir être modifiée**.

Si le montant de l'amende pour les citoyens *lambda* est à nos yeux adéquate (notre groupe ne se prononce pas en faveur d'une augmentation, à l'instar de ce qui avait montré son efficacité dans la lutte contre les déjections canines), **le dispositif des sanctions financières doit être modifié à l'égard des professionnels et entreprises** : nous souhaitons que les commerçants, entreprises soient soumis à l'obligation de payer le montant des frais engagés par la Ville pour enlever les déchets ou nettoyer les souillures dont ils seraient responsables.

Par ailleurs, si les incivilités en matière de propreté ne constituent pas des délits, **notre groupe est favorable à l'instauration de sanctions alternatives à l'amende**, offrant la possibilité pour les contrevenants d'effectuer des « travaux d'intérêt civique », semblables dans leur esprit aux travaux d'intérêt général prévus en cas de délits (nettoyement de la rue, stage au sein d'équipes d'agents de propreté,...).

Il est important pour notre groupe que la récidive, en matière d'incivilité, puisse être prise en compte par une gradation des sanctions, offrant la possibilité d'effectuer des peines alternatives avant d'être soumis à une sanction financière, dont le montant augmenterait au fil des incivilités sanctionnées.

Mais pour l'application de ces sanctions, **il faudrait pouvoir recueillir et récolter efficacement les identités et adresses des contrevenants, quelle que soit leur qualité**. Nous appelons par conséquent de nos vœux la mise en place d'équipes transversales regroupant des effectifs de la DPSP et *a minima* un agent assermenté afin de pouvoir exiger la présentation des papiers d'identité (ou à défaut la conduite au poste de police). Une politique de sanction efficace doit également s'accompagner selon nous de l'existence d'une force de dissuasion : nous souhaitons à cet effet que les effectifs de la DPSP soient renforcés. Ceux-ci ne nous semblent en effet pas suffisants en l'état pour répondre aux besoins.

Au sujet du montant des procès-verbaux récoltés dans le cadre de la politique de répression de la Ville en matière d'incivilités, **notre groupe se montre particulièrement attaché au principe d'affecter le budget dégagé dans les services de propreté de la Ville** (embauches, investissement, ...) donnant ainsi des moyens supplémentaires à la municipalité sans augmentation des taxes qui pénaliserait l'ensemble des Parisiens, y compris les plus civiques.

La communication de la Ville

La communication est un autre pilier central dans l'amélioration de la propreté de l'espace public. Pour favoriser des changements durables dans les comportements, nous considérons en premier lieu que les services de communication de la Ville pourraient **travailler conjointement avec des sociologues ou experts de l'accompagnement au changement** de comportements, de manière à identifier les ressorts de mobilisation et de sensibilisation les plus pertinents pour faire évoluer les Parisiens sur le sujet qui nous occupe.

En termes de **thématiques qui nous semblent devoir être prioritaires** dans la stratégie de communication de la Ville en matière de propreté, nous souhaiterions des campagnes spécifiques sur les sujets suivants :

- **Les outils et services gratuits proposés par la Ville** : l'application Dans Ma Rue, l'enlèvement gratuit des encombrants *via* le 3975 ou le site Internet de Paris, les déchetteries gratuites, les sanisettes gratuites et ouvertes 24h sur 24 représentent autant de services efficaces et spécifiques à Paris, sans pour autant que les Parisiens en soient tous informés ;
- De la même manière, certaines actions propres à Paris devraient selon nous bénéficier d'une visibilité accrue, en premier lieu la Journée du grand nettoyage qui se déroule chaque année fin septembre et constitue un bel outil de sensibilisation ;
- Les efforts de communication devraient également selon nous porter sur des comportements inciviques spécifiques et particulièrement récurrents à Paris, comme les épanchements d'urine. Pour ce problème particulier, nous préconisons **le déploiement d'une campagne choc**, comme ce qui avait été réalisé avec succès il y a quelques décennies vis-à-vis des déjections canines. Cette campagne, associée à la verbalisation, pourrait avoir un impact fort et durable sur les comportements inciviques ;
- S'agissant de la verbalisation, il nous semble fondamental, comme évoqué précédemment, d'appuyer celle-ci sur une campagne spécifique, permettant de sensibiliser les Parisiens aux sanctions encourues, et donc à l'enjeu sérieux que représente la propreté de l'espace public pour la municipalité et l'ensemble des Parisiens ;

Nous avons également débattu des **populations qui devraient être prioritairement ciblées par les actions de communication** afférentes à la propreté (jeunes, noctambules, hommes,..) : notre groupe estime que ces campagnes doivent s'adresser à tous pour être réellement efficaces, quel que soit l'âge, le sexe, etc.

Enfin, **certains canaux de communication devraient être selon nous favorisés** par rapport à ce qui nous semble avoir été fait jusqu'à présent. S'il nous semble primordial de multiplier les supports afin de toucher un maximum de Parisiens (affichage, réseaux sociaux,...) certains de ces canaux nous semblent sous-exploités. Nous souhaitons que des efforts supplémentaires soient réalisés sur Internet, par la mise en place de communications sur Facebook (ciblant tous ceux qui résident à Paris) ou sur Google (ciblant par exemple les Internautes recherchant des informations sur Paris).

Autre support qui nous semble intéressant, principalement aux yeux des seniors : les encarts dans la presse (presse gratuite type CNews Matin ou 20 Minutes, journal de la Ville et journaux d'arrondissements).

Au-delà de la communication à proprement parler, **nous avons particulièrement mis en avant certaines actions de sensibilisation** qui sont à nos yeux porteuses d'efficacité :

- La distribution d'objets de propreté aux Parisiens (cendriers de poche, sacs kraft pour y placer ses déchets,...) comme cela a été réalisé l'été dernier sur le canal Saint Martin est une idée qui nous a beaucoup plu, et dont nous aimerions le renouvellement ;
- L'exemple de ce qui est fait à Bordeaux pour sensibiliser et lutter contre les épanchements d'urine est inspirant : il s'agit de peindre certains murs de zones particulièrement touchées par ces nuisances avec une peinture colorée contenant du répulsif d'urine. Celui-ci agit en faisant ricocher l'urine sur les vêtements du contrevenant.



La réduction des déchets

Il est nécessaire selon nous que **la Ville continue et amplifie son accompagnement sur l'apprentissage et la mise en place des « bons gestes ».**

A cet égard, l'incitation au tri des déchets alimentaires est importante et nous souhaiterions que soit étendue l'expérimentation mise en place dans certains arrondissements et visant au tri de ces déchets.

Parallèlement, nous sommes attachés au principe de **consigner les bouteilles** en plastique ou en verre, comme cela se pratique dans certains magasins des enseignes comme Leclerc ou Intermarché. La Ville pourrait inciter les commerces et supermarchés de proximité parisiens à suivre cet exemple et proposer un service de consigne des bouteilles (plastique et verre). Dans le même ordre d'idées, nous souhaiterions pouvoir avoir accès à des machines à boissons permettant le recueil des gobelets usagés contre le remboursement d'une partie du coût de la boisson. Si la Ville n'est pas décisionnaire des équipements installés dans le métro, les gares, les universités ou les entreprises privées, **nous souhaiterions que la municipalité puisse dialoguer avec ces acteurs pour inciter à la mise en place de ces pratiques.**

Ch. Erik ~~_____~~ Blaine W

_____ ~~_____~~ _____

Raynes

~~_____~~

Vanderburg

2. sai

~~_____~~

Sauke

ifop

PLANÈTE
PUBLIQUE
Le conseil en politiques publiques

MAIRIE DE PARIS



Conférences citoyennes
« Face aux nouveaux usages et enjeux de
l'espace public parisien, quels leviers pour un
Paris plus propre ? »

Avis citoyen – Groupe des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements 21 octobre 2017

Qu'est-ce qu'une Conférence de citoyens ?

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir quinze à vingt personnes reflétant la diversité d'une population donnée (France entière, région, agglomération parisienne,..). Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert.

Pendant un ou plusieurs week-ends, le panel de citoyens s'informe en auditionnant, sur le sujet de la Conférence de citoyens, une diversité d'experts ou de porteurs d'intérêts qui leur transmettent ainsi des clefs de compréhension. Dans un second temps, les membres du panel auditionnent des personnalités de leur choix au cours de deux sessions de débat, afin de parfaire leurs connaissances et opinions sur le sujet.

Forts des connaissances acquises, les citoyens rédigent à huis clos un avis citoyen comprenant à la fois l'état de leurs réflexions sur le sujet et éventuellement des recommandations. Cet avis est ensuite remis au commanditaire et fait l'objet d'une restitution publique.

Comment et sur quels critères les citoyens ont-ils été sélectionnés ?

S'agissant de ces Conférences citoyennes sur les leviers permettant un Paris plus propre, l'Ifop a été sollicité par la Mairie de Paris pour sélectionner sept groupes de citoyens. Cette phase de recrutement a été menée, à l'échelle de Paris par le réseau d'enquêteurs de l'Ifop et s'est étalée sur quatre semaines.

Compte tenu de la taille de chaque panel (une quinzaine de personnes), celui-ci ne prétend pas, par définition, à la représentativité de la population et il est impropre de parler d'échantillon représentatif ainsi qu'on le mentionne traditionnellement pour un sondage.

Néanmoins, chaque panel a été recruté de manière à refléter au mieux la diversité de la population parisienne au sein d'un ou plusieurs arrondissements et à illustrer la variété des points de vue pouvant exister au sein de ce public.



Pour le dire autrement, l'originalité du panel réside dans son « universalité » : afin d'atteindre cet objectif de diversité, le groupe de citoyens a été équilibré en fonction de plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la profession, le niveau de diplôme et l'arrondissement de résidence.

Liste des personnalités auditionnées par la Conférence citoyenne

1. Personnalités auditionnées par les citoyens durant le week-end de formation (les 15 et 16 septembre) :

- Patrick Geoffray, Directeur général de la Direction de la Propreté et de l'Eau
- Michel Auget, Chargé de mission, Service Technique de la Propreté de Paris
- Stéphane Le Floch, Conseiller chargé des relations institutionnelles, Direction de la DPE
- Caroline Haas, Cheffe du Service Technique de la Propreté de Paris
- Yvonne Drudagne, agent de terrain de la DPE
- Lahbib Bekhti, agent de terrain de la DPE
- Clément Audiot, agent de terrain de la DPE

Une démonstration du matériel et des engins utilisés par les agents de la propreté a également été organisée samedi 16 septembre.

2. Auditions demandées par les citoyens pour la soirée de débat public du 20 octobre :

- Alain Schneider, chef de la circonscription 19 de la DPSP
- Louis Houeix, agent de la CC LCI 19 (DPSP)
- Clarisse Guyonnet, Chef de Projets à la Direction de la Communication de la Ville de Paris, service Information dans la Ville
- Solange Martin, sociologue à l'ADEME
- Serge Rivret, membre du Conseil de quartier « Télégraphe – Pelleport – Saint Fargeau »
- Nicolas Jury, Coordinateur académique pour l'Éducation au Développement durable



Avis citoyen

Nous sommes quatorze citoyens, habitant la ville de Paris.

Nous constituons un groupe divers du point de vue de nos âges, nos professions, nos parcours, nos vécus ou notre histoire... et reflétons ainsi l'hétérogénéité de la population des 19^e et 20^e arrondissements.

Nous avons été amenés pendant un vendredi soir et un samedi d'information puis une soirée de débat à réfléchir sur les leviers permettant d'améliorer la propreté de l'espace public à Paris.

En premier lieu, nous souhaitons exprimer **les constats suivants relatifs à la situation de la propreté dans le 19^{ème} et le 20^{ème} arrondissement.**

A nos yeux, la question de la propreté ou plus précisément de l'absence de propreté dans notre quartier se caractérise par **des manifestations très diverses**, au premier rang desquelles se trouvent les déjections canines et épanchements d'urine, la présence d'encombrants sauvages et les mégots, omniprésents sur l'espace public. L'augmentation du nombre de nuisibles est également à noter.

Pour autant, nous avons pu nous rendre compte, durant cette Conférence, **des moyens mis en place par la Ville de Paris pour lutter contre la malpropreté des rues.**

Les moyens matériels et humains tout d'abord nous ont frappés par leur ampleur. Nous avons particulièrement retenu que les poubelles avec éteignoirs sont présentes en nombre sur l'espace public, et le travail de nettoyage ainsi que de ramassage des déchets est, à Paris, conséquent. D'un point de vue budgétaire, le coût du maintien de la propreté dans la ville est assez élevé.

L'impératif de respect de la législation en la matière apparaît également comme l'un des leviers sur lequel la Ville agit aujourd'hui fortement. La verbalisation représente un enjeu majeur. Si celle-ci n'est pas visible par tous, nous avons pu constater, lors des sessions d'information, qu'elle est en progression.

Des efforts en matière d'information et de sensibilisation des habitants sont également réalisés, afin de les impliquer dans cette démarche, qu'il s'agisse de la communication menée à l'initiative de l'Hôtel de Ville et des actions mises en place par les mairies d'arrondissement et conseils de quartier. A ce titre, nous avons retenu les campagnes d'affichage, notamment visibles sur les camions de ramassage des déchets, ainsi que la mise en place de l'application « Dans ma Rue ».

Les possibilités pour les citoyens d'adopter des comportements vertueux existent (39 75 pour l'enlèvement gratuit des encombrants, poubelles pour le tri sélectif mises à la disposition des résidents, déchetteries ouvertes le dimanche, sanisettes gratuites ouvertes 24h sur 24,...).

*

* *

Plus précisément, lorsque nous réfléchissons aux spécificités de nos arrondissements par rapport à l'ensemble du territoire parisien, plusieurs éléments nous semblent distinguer nos quartiers. Cette échelle semble plus appropriée pour décrire nos environnements, les 19^e et 20^e arrondissements réunissant des réalités différentes, entre quartiers populaires et lieux plus cossus.

Néanmoins, nous souhaitons **souligner certaines spécificités de nos arrondissements qui, à nos yeux, ont un effet direct relatif à la vie sur l'espace public, sa fréquentation, les modalités de son utilisation et, par voie de conséquence, sa propreté.** Les 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements présentent des caractéristiques fortes : une importante densité de population et un visage avant tout résidentiel, familial, comprenant une proportion plus faible d'immeubles de bureaux que d'autres arrondissements parisiens mais également un nombre important de logements sociaux. Le paysage sociodémographique et culturel de nos arrondissements nous apparaît en effet particulièrement contrasté.

Se surajoute la présence de nombreux points de restauration rapide et un usage extensif de l'espace public, à travers par exemple les pique-niques sur le canal.

Tous ces facteurs conduisent à des avis divergents au sein de notre groupe vis-à-vis de l'amour ou du désamour que l'on porte à son quartier. Pour certains d'entre nous, la malpropreté de nos quartiers impacte négativement notre bien-être dans Paris et notre capacité à vivre ensemble.

*

* *



Nous nous sommes par ailleurs interrogés sur l'écart existant entre les moyens mis en place et l'évaluation que nous pouvons faire de l'état de propreté ou de non propreté dans l'espace public. A cet égard, l'évolution de Paris comme les comportements des Parisiens semblent à la fois source de difficultés et d'opportunités.

- Ces changements nous apparaissent en premier lieu **le fruit d'une évolution sociétale**. Le développement du consumérisme et de l'individualisme constitue l'une des premières causes du non-respect de l'espace public collectif. Ainsi, un climat social pouvant être décrit comme morose ne nous semble pas propice aux comportements vertueux et au vivre ensemble, chacun dans un tel contexte tendant à se replier sur ses préoccupations individuelles.
A titre d'exemple, la justification de comportements incivils par le fait de payer des impôts et d'en attendre un « retour sur investissement » est une difficulté que nous avons constatée lors de nos débats (« je paie des impôts, donc j'ai le droit de jeter puisque mes impôts paient les gens pour le ramasser »).

Parallèlement, **les modes de vies changent** et cela impacte directement la vie dans l'espace public (multiplication des « Food trucks » et restauration à emporter, interdiction de fumer dans les cafés, restaurants et bureaux qui entraînent le jet de mégots sur la rue,...). Nous notons également l'hétérogénéité des modes de vie, et notamment la diversité culturelle des Parisiens (coutumes, traditions) et la multiplicité des types de rapports à l'espace public.

Il nous semble également important de noter le lien entre les nouvelles pratiques de tri, les multiples modifications de consigne, leur complexité et la difficulté pour les habitants à s'y adapter, générant des soucis dans la gestion et le ramassage des déchets. Nous déplorons à cet égard le déficit d'informations suffisamment pédagogiques.

Se fait jour un dernier constat qui nous préoccupe : l'augmentation de la pauvreté et les phénomènes migratoires, qui conduisent de nombreuses personnes à vivre dans la rue et ont des conséquences sur la propreté de l'espace public.



- Ces changements sociétaux nous apparaissent également constituer des **opportunités**. Notre groupe remarque en effet l'émergence d'une véritable prise de conscience à l'égard des modes de consommation et de l'impératif d'inscrire les comportements dans une logique collective, chacun à son échelle. Le développement des bacs à compost, le recours aux vide-greniers et aux réseaux associatifs pour réparer ou éviter de jeter les meubles et appareils électroménagers usagés, l'apparition des jardins partagés et des espaces végétalisés en sont autant d'exemples.

A cet égard, il est important à nos yeux de souligner qu'une mesure jugée *a priori* impossible à mettre en œuvre peut se révéler efficace. C'est ainsi le cas de l'interdiction des sacs en plastique, imposée par les pouvoirs publics mais aujourd'hui acceptée par les citoyens.

Dans ce contexte, nous proposons les actions, mesures ou incitations suivantes s'agissant de l'amélioration de la propreté de l'espace public parisien.

La verbalisation des incivilités

Nous constatons, de manière unanime, que le fonctionnement de la verbalisation en matière de comportements inciviques n'est pas optimal.

Néanmoins, s'agissant de la propreté, le thème de la répression nous paraît plus compliqué à faire accepter, en comparaison avec l'insécurité routière, ... le sujet de la propreté de l'espace public n'étant pas directement lié à des préoccupations vitales. Il est donc impératif à nos yeux d'approcher la question des peines et pénalités en la matière de manière mesurée et graduée.

Nous considérons néanmoins qu'il est nécessaire d'augmenter la « pression » sur les citoyens incivils, qu'ils soient particuliers, commerçants ou responsables d'entreprises. Toutefois, cette répression doit bien évidemment s'accompagner d'une information préalable efficace et comprise afin de faciliter son acceptation par les contrevenants.

La question de la verbalisation ne fait d'ailleurs pas l'unanimité au sein de notre groupe : une majorité se prononce en faveur d'une augmentation des amendes aussi bien envers les citoyens qu'envers les cafés et restaurants ; une partie du groupe est rétive à cette idée.



Quelques suggestions exprimées semblent intéressantes à relever, sans qu'elles revêtent pour autant un caractère d'avis définitif :

- Tout d'abord, **les amendes devraient selon nous pouvoir être réglées au moment de la verbalisation**, en contrepartie d'un montant moindre, comme cela est le cas pour la RATP, et non par voie de procès-verbal ;
- Ensuite, **l'extension du pouvoir de verbalisation par d'autres acteurs du domaine public parisien** (policiers, gardiens de parcs,...) nous paraît intéressante ;
- Il nous paraît également essentiel de **mieux prendre en compte les comportements de récidive dans l'échelle des sanctions** et, dans la mesure du possible, intégrer d'autres types de pénalités telles que des travaux d'intérêt collectif ;
Nous nous interrogeons d'ailleurs sur l'opportunité de mettre en place un « permis de conduite citoyenne » avec un système de points, à l'instar du permis de conduire, permettant de graduer les sanctions du simple avertissement à l'amende puis aux travaux d'intérêt collectif en cas de récidive ;
- Dans l'appareil répressif, les cafés et restaurants, chaînes de restauration rapide, « food Trucks » ne nous semblent pas suffisamment ciblés. La majorité de notre groupe exprime le souhait de voir ces acteurs davantage sanctionnés, une minorité soulignant que l'interdiction de fumer dans les lieux publics est à la source des nuisances observées aux alentours des lieux de convivialité et de restauration. Au-delà de la sanction, une meilleure contribution de ces acteurs à la propreté de l'espace public nous semble importante : cela pourrait prendre la forme d'une taxe supplémentaire spécifique.

Quelques éléments complémentaires méritent selon nous de retenir notre attention :

- Concernant l'affichage sauvage (affiches de concert, politiques,..), notre groupe est favorable à un meilleur encadrement. Nous recommandons la mise en place d'une **charte de non-affichage sauvage qui pourrait être proposée aux partis politiques** ainsi qu'aux lieux de concert et pour les sociétés de production ;
- Pour l'organisation de vide-greniers, il nous paraît intéressant de généraliser l'obligation, déjà appliquée dans certains vide-greniers, de déposer pour chaque exposant **un chèque de caution**, celui-ci étant restitué une fois la propreté de leur emplacement constatée à l'issue de la brocante. Nous suggérons également qu'un système de caution soit mis en place pour les commerçants exerçant sur les marchés parisiens ;

- A l'égard des manifestations de plus grande ampleur (marathon, manifestations politiques, festives,...), **le paiement d'une contribution à la remise en état de l'espace public une fois l'évènement terminé nous paraît incontournable.**

Les moyens dédiés à la propreté

En préambule, il nous semble important de noter que nous considérons que **le budget consacré à la propreté par la Ville de Paris est, à nos yeux, suffisant.** Notre groupe n'est de ce fait pas favorable à une éventuelle augmentation des impôts dédiés à l'entretien de l'espace public. Toutefois, il nous semblerait légitime que les sommes versées par les usagers de Paris (Parisiens, pendulaires comme touristes) verbalisés pour des incivilités relevant de la propreté de l'espace public soient directement versées au budget de la Direction de la Propreté de Paris.

Par ailleurs, nous avons **le sentiment de ne pas être en mesure, à notre niveau, d'apprécier véritablement l'efficacité de la Mairie de Paris** sur les questions de propreté. A ce titre nous ressentons une relative opacité concernant l'organisation des moyens disponibles (par exemple la répartition régies municipales / entreprises privées sur chacun des vingt arrondissements) et souhaiterions donc une transparence accrue en ce qui concerne les moyens engagés et les résultats observés dans le cadre d'une véritable politique d'évaluation de l'action municipale.

De manière plus opérationnelle, notre groupe souhaite partager les **recommandations suivantes afférentes au travail des éboueurs :**

- Il nous apparaît important de lutter contre l'absentéisme au sein de la Direction de la Propreté. A cet égard, nous suggérons qu'**un audit approfondi** soit mené pour analyser les tenants et les aboutissants de l'absentéisme et que les visites d'aptitudes soient plus fréquentes et / ou poussées.
- Mais **le corollaire nécessaire de la lutte contre l'absentéisme nous semble de favoriser la motivation des agents.** Si nous avons pu noter que les éboueurs rencontrés soulignaient leur amour du métier, nous reconnaissons la difficulté de leur travail.

Notre groupe partage l'opinion selon laquelle une augmentation de la rémunération des agents pourrait être envisagée, notamment par le biais de primes. Parallèlement, nous estimons qu'il serait bénéfique de **favoriser la mobilité, qu'elle soit géographique (entre secteurs parisiens) ou qu'elle concerne les tâches effectuées quotidiennement (polyvalence accrue).**



Le rôle des agents de terrain dans les quartiers devrait également être renforcé, notamment par le biais d'interventions dans les écoles ;

- Si cela n'est pas déjà mis en place, il nous semblerait bénéfique de **favoriser les moments conviviaux entre collègues**, par exemple par l'organisation d'un grand événement de fin d'année à l'Hôtel de Ville, réservé aux agents et leurs familles. De la même manière, et dans l'hypothèse où cela n'existe pas à l'heure actuelle, le fait de **créer un journal interne aux agents de terrain de la DPE** est un axe qui pourrait permettre de favoriser le dialogue entre agents.

Nous souhaiterions également mettre en exergue des **axes d'amélioration relatifs à la performance du service** :

- Lors des prochains renouvellements de matériel, le fait de mettre l'accent sur de moindres nuisances sonores nous semble incontournable ;
- Nous nous interrogeons également sur la possibilité de disposer de matériel spécifique pour traiter les mégots (un aspirateur à mégots ?) ;
- Compte tenu des agressions verbales, voire physiques dont les éboueurs peuvent être victimes, le fait de les équiper de « bips anti-agression » constituerait selon nous une mesure importante ;
- En ce qui concerne les pourtours des arbres, il semble important de les aménager (par des plantations de fleurs par exemple) afin de dissuader le dépôt de déchets à ces endroits-là.

La Communication sur l'enjeu de la propreté

Nous n'avons pas l'impression d'avoir été, jusqu'à nos sessions d'information, suffisamment sensibilisés sur les questions de propreté de l'espace public parisien.

Cette perception nous semble directement liée aux campagnes de communication mises en place jusqu'à aujourd'hui. Celles-ci semblent **manquer de visibilité et d'impact** sur les Parisiens. A cet égard, peu de souvenirs marquants émergent des différentes communications mises en place.

- C'est pourquoi nous questionnons d'une part **le ton** utilisé dans les campagnes de communication sur les questions de propreté. Nous déplorons le déficit d'éléments accrocheurs susceptibles de marquer les Parisiens (cf. les communications contre l'alcoolisme « tu t'es vu quand t'as bu » ou en matière de sécurité routière). Le recours à des chiffres impactants sur la situation de Paris en matière de propreté nous paraît indispensable à cette fin ;
Aussi, nous préconisons de **privilégier un mode de communication sarcastique ou ironique**, sur le modèle récemment mis en place par la RATP avec les animaux sur le thème de la fraude, et de recourir par exemple à des partenariats avec des écoles d'Art pour soigner le graphisme de certaines campagnes, tout en impliquant les étudiants dans un projet collectif.
- D'autre part, **les médias et les supports utilisés** nous semblent insuffisamment adaptés ou trop limités pour toucher les usagers de l'espace public (les publicités sur les bennes qui sillonnent de nombreux quartiers très tôt le matin ou tard le soir et l'affichage sur le seul réseau Decaux) ;
- Enfin, nous avons au cours de notre week-end de formation ressenti que **les budgets de communication sur l'enjeu de la propreté étaient éparpillés** entre les différents services, ce qui conduit à des actions de communication peu concertées et insuffisamment complémentaires entre elles.
- A l'égard de la visibilité des campagnes, il nous semblerait **fructueux d'intensifier des partenariats avec la RATP** pour utiliser leur régie publicitaire comme support primordial de communication pour la Ville.



Nous souhaitons également que ces campagnes soient diffusées « tous azimuts » afin qu'elles impactent le plus grand nombre : sensibilisation récurrente dans le magazine « A nous Paris », flyers comprenant les informations essentielles – et spécifiant l'infraction encourue pour les déchets jetés sur l'espace public – déposés directement dans les boîtes aux lettres des Parisiens, incitation à l'affichage dans les immeubles,...

- En matière de sensibilisation visible de tous, nous préconisons la mise en place de signalétiques en couleur et / ou d'œuvres d'art éphémères ainsi que de jardinières ou mobilier de végétalisation sur les zones sensibles (lieux de dépôts sauvages d'encombrants récurrents, endroits particulièrement sujets aux salissures,...) ;
- Dans un autre ordre d'idée, il pourrait être intéressant de profiter des espaces d'exposition présents au sein de l'Hôtel de Ville pour sensibiliser à la question de la propreté de l'espace public.

L'éducation à l'enjeu de la propreté de l'espace public parisien :

Il paraît évident que **les bons gestes doivent être appris dès le plus jeune âge**, il s'agit même selon nous du meilleur moyen d'habituer les citoyens à bien se comporter dans l'espace public. Or, il semblerait qu'il existe quelques failles dans le système éducatif, aussi bien au sein des familles que dans les écoles, sur les questions de propreté des espaces communs, et, plus généralement, du respect des autres.

Bien que cela dépasse le champ d'action de la Mairie, nous constatons un certain laxisme sur l'apprentissage de la politesse alors qu'elle est, à nos yeux, indissociable du problème de la propreté des espaces partagés. **Une marge de progression significative nous semble pouvoir être exploitée dans les écoles et les centres éducatifs**, des lieux d'apprentissage de la vie commune propices au développement de comportements citoyens vertueux, et durablement ancrés.

- Nous pensons que **l'apprentissage des prérequis à la vie collective est une des missions essentielles des pouvoirs publics** et que la Mairie de Paris doit, dans la mesure du possible, intervenir auprès de l'Education Nationale pour qu'elle propose, voire impose aux élèves de ranger et nettoyer les salles de cours à la fin de la journée.

D'autres suggestions possibles ont été mentionnées par notre groupe :

- Nous pourrions envisager de **sensibiliser davantage les enfants avec des affiches détaillant les comportements interdits dans toutes les écoles et centres éducatifs de la Ville**. Sur ce point, il nous semble essentiel de privilégier les approches ludiques et créatives plus à même d'intéresser les élèves (en utilisant des supports vidéos, des personnages « mascotte », etc.) ;
- Il nous semble relever des missions de la Mairie que d'intervenir auprès des élèves, soit directement lors d'ateliers créatifs dans les écoles mais aussi à l'extérieur avec, par exemple, la visite de centres de tri des déchets. A ce titre, nous appelons de nos vœux la **création de « délégués de la propreté », de la Mairie d'arrondissement**, pouvant intervenir dans les écoles (notamment en s'appuyant sur les agents de terrain dont il convient selon nous de diversifier les missions) ;
- Aborder les questions de propreté dans le cadre des cours d'éducation civique au collège nous semble indispensable, à ce titre nous réclamons leur systématisation ;
- Les ateliers périscolaires pourraient enfin aborder ce thème, au même titre que les ateliers théâtres, etc.

La Réduction des déchets à la source

La question du devenir des emballages a à nos yeux un effet direct sur la préservation de l'espace public parisien. Nous avons certes bien conscience que les prérogatives comme les moyens d'action de la Mairie de Paris sont limitées en ce qui concerne les activités des particuliers et des entreprises. Toutefois, nous souhaiterions que la ville de Paris approfondisse sa réflexion, notamment à travers la mise en place de dispositifs incitatifs permettant de limiter la sur-utilisation des emballages et d'encourager le recours à des emballages biodégradables ou recyclables.

Cet objectif pourrait passer par les actions suivantes :

- La création d'un **label parisien récompensant les pratiques exemplaires** en matière de réduction des déchets (emballages et déchets alimentaires), octroyé aux food-Trucks, aux enseignes de restauration rapide voire aux entreprises de la distribution pourrait être envisagée.



- Nous souhaitons par ailleurs que la Ville réfléchisse à l'idée de **faire payer l'évacuation des ordures en proportion de leur poids** comme c'est notamment le cas à Besançon et dans d'autres pays européens. Nous nous interrogeons néanmoins sur les modalités de mutualisation des coûts au sein d'un immeuble : il ne nous paraît pas juste que tout le monde paye le même prix alors que certains font plus d'efforts, ou que l'ensemble du collectif pâtisse du manque de volonté de quelques-uns. Enfin, il nous paraît primordial dans une telle démarche de faire en sorte que le calcul ne soit pas pénalisant pour les familles nombreuses.
- Plus largement, nous pensons que **la Ville devrait s'inspirer d'initiatives conduites dans d'autres villes** et mette en place des projets expérimentaux, à l'instar de ce qui est actuellement réalisé en matière de déchets verts dans certains arrondissements parisiens.

*

* *

Nous avons conscience qu'une telle révolution dans les comportements collectifs des usagers de l'espace public s'inscrit dans le long terme. Nous espérons, à l'issue de cette Conférence citoyenne, pouvoir observer sous peu une amélioration notable du niveau de propreté de l'espace public parisien.

La propreté de Paris revêt une importance symbolique essentielle à nos yeux dans la mesure où son amélioration serait le vecteur d'un rapport renouvelé à la Ville et à la vie collective : prendre soin du bien commun, à savoir l'espace public parisien, à travers des comportements individuels vertueux ne pourra que rejillir de manière positive sur la qualité de vie à Paris et son attractivité touristique, en favorisant parallèlement des relations sociales apaisées.

Signature de J'avis citoyen - 19^{re} et 20^e
arrondissement.

~~12/10/07~~

~~Signature~~

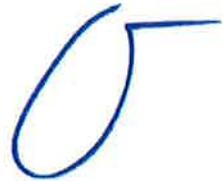
Ler



Flaubert



~~12/10/07~~



Grossard.

